



**SPECIAL  
EDITION**

# LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

DECEMBRE | DECEMBER 2022 - JANVIER | JANUARY 2023

Une publication du Cabinet Civil | A Publication of the Civil Cabinet



**COMMON  
FUTURE**

**L'AVENIR  
EN COMMUN**





**S.E. Paul BIYA** **H.E. Paul BIYA**

Président de la République du Cameroun

President of the Republic of Cameroon



Pour tous les Camerounais, je dis ceci : dans la vie d'une nation, il y a des moments difficiles. A ces moments-là, il faut faire preuve de courage, de solidarité et de patriotisme. Pour ce cas précis, je dis que le Cameroun a eu à traverser d'autres épreuves. On a eu à lutter contre ce même Nigeria pour Bakassi, et avant, on a éradiqué le maquis (des mouvements révolutionnaires), on est venu à bout des villes mortes ; ce n'est pas le Boko Haram qui va dépasser le Cameroun. Nous continuons le combat et nous vaincrons. Mon voyage me permettra également de continuer la lutte au niveau international. Parce que c'est un mouvement terroriste international, il faut donc aussi le prendre à l'international.



*Paul Biya*

*Interview accordée à la presse à l'aéroport de Yaoundé-Nsimalen, le 2 août 2014, avant le départ pour le 1<sup>er</sup> sommet Etats-Unis-Afrique à Washington.*



To all Cameroonians, I say this: in the life of a Nation, there are difficult moments. During such periods, we have to show courage, solidarity and patriotism. On this situation precisely, I say that Cameroon has gone through other challenges. We have had to fight against this same Nigeria over Bakassi, and before that, we eradicated the marquisard (revolutionary movements), we overcame the ghost towns, it is therefore not Boko Haram that will be more than Cameroon. We will continue the fight and we will win. My journey will enable me to continue the fight abroad. Because an international terrorist group has to be taken on at the international level.



*Paul Biya*

*Interview granted to the press at the Yaounde-Nsimalen International Airport on 02 August 2014 before his departure for the first US - Africa Leaders' Summit in Washington D.C.*



## 4 UN JOUR, UN ÉVÉNEMENT

### 5 EDITO

### 10 FOCUS

- Message du Chef de l'Etat à la Nation le 31 décembre 2022
- *Head of State's message to the Nation 31st December 2022*

### 24 SPECIAL

- Vœux de Nouvel an au Chef de l'Etat
- *New Year Wishes to the Head of State*
- Vœux de Nouvel an à Madame Chantal BIYA
- *New Year Wishes to Mrs. Chantal BIYA*

### 50 DOSSIER

- 2<sup>e</sup> Sommet Etats-Unis/Afrique
- *US-Africa Leaders Summit*

### 76 CARNET DIPLOMATIQUE

- Le Haut-Commissaire du Canada au Cameroun fait ses adieux
- *Canadian High Commissioner Bids Farewell*
- Le Palais de l'Unité ouvre ses portes à un émissaire du roi Mohamed VI
- *An Emissary of King Mohamed VI at Unity Palace*
- Un émissaire du Président Macron au Palais de l'Unité
- *An emissary of President Macron at the Unity Palace*
- Un envoyé spécial du Président Ali Bongo au Palais de l'Unité
- *President Ali Bongo's Special Envoy at the Unity Palace*
- L'Ambassadeur de France quitte le Cameroun
- *French Ambassador leaves Cameroon*
- Yaoundé et Malabo se concertent
- *Yaounde and Malabo Consult*
- Le Tchad remercie le Cameroun pour son soutien au dialogue national
- *Chad Thanks Cameroon for its Support to the National Dialogue*

### 96 FIRST LADY

- La Princesse Sarah Zeid chez Madame Chantal BIYA
- *Princess Sarah Zeid visits Madame Chantal BIYA*
- Honneur aux spécialistes de la chirurgie endoscopique en gynécologie
- *Honouring Specialists in Endoscopic Surgery in Gynaecology*
- Miss Cameroun 2023 honorée par la Première Dame
- *Miss Cameroon 2023 Honoured by the First Lady*

### 106 AU CŒUR DE L'ACTION

- Actes du Chef de l'Etat
- *Texts signed by the Head of State*

**Directeur de Publication/Publisher :**

Samuel MVONDO AYOLO  
Ministre, Directeur du Cabinet Civil/Minister,  
Director of the Civil Cabinet

**Coordonnateur/Coordinator :**

Oswald BABOKE  
Directeur Adjoint du Cabinet Civil/Deputy  
Deputy Director of the Civil Cabinet

**Rédacteurs-en-Chef/Editors-in-Chief**

Nicolas AMAYENA  
Attaché  
Bansi Victor SUHYANG  
Attaché

**Rédaction/ News Staff :**

Jean Christian ATANGANA  
Charles ATANGANA MANDA  
Médard NKODO NSOULOU  
Dorothee DANEDJO FOUBA  
MBENJU John MAFANY  
Armel MEBANDE  
Edouard MVONDO MVOGO  
Joseph B. AMOUGOU MEYONG  
Carole NYANGONO ADJOMO  
Francine NDONGO  
Bernadette FOUA ABEGA

**Contribution :**

Florent Guy ELA FOE  
Chargé de Mission  
Jeanne D'Arc OTAM  
Chargée d'Etudes Assistant  
Maxime MAMA  
**Photographie/Photos:**  
Victor YENE  
Elie Gérard NYAT SAF  
Sylvain ANDJONGO SEME  
Salifou CHIGHET  
Aristide Esso  
**Infographie:**  
Joseph Samuel SAMNICK

**Impression/Printed by :** SOPECAM

All these Instruments are available on our website : [www.prc.cm](http://www.prc.cm)  
**Our social media accounts :**  
**The President of the Republic**  
@PaulBiya.PageOfficielle  
@PR\_PauLBIYA  
presidentpaulbiya  
**The First Lady :**  
@ChantaiBIYA\_Cmr  
**Civil Cabinet:**  
@PRC.CabinetCivil  
@CabinetCivilPRC  
Mail : [cabicivil@prc.cm](mailto:cabicivil@prc.cm)  
@prc.cellcom  
@PRC\_Cellcom  
Mail : [cellcom@prc.cm](mailto:cellcom@prc.cm)



**L**e tout premier Sommet Etats-Unis-Afrique organisé sous l'administration du Président Barack Obama, assisté de son Vice-président, Joe Biden, s'ouvre ce jour-là, 5 août 2014 à Washington, sous le thème : « *Investir dans les générations futures* ». Pendant deux jours, les participants ont débattu des sujets susceptibles de créer un environnement favorable à l'essor de l'Afrique et à l'épanouissement des futures générations, à savoir : la paix et la sécurité, la démocratie et la gouvernance, le commerce et l'investissement.

Au cours des travaux, le Président Barack Obama s'est montré soucieux de mettre sur pied un nouveau modèle de partenariat entre les Etats-Unis et l'Afrique qu'il considère comme l'une des régions les plus dynamiques au monde. Présent à ce Sommet historique, le Président de la République, S.E. Paul BIYA, s'est montré très actif, comme à l'accoutumée, en multipliant des contacts avec les responsables d'institutions aussi bien publiques que privées, et des investisseurs américains.

Au moment même où la secte terroriste Boko Haram perturbait la stabilité de toute la région du Lac Tchad, les Etats-Unis ont fait de la menace terroriste, l'une des priorités de ce Sommet. Pour sa part, le Cameroun a toujours su apprécier l'engagement des Etats-Unis dans la lutte contre le terrorisme sur le continent. Notre pays sait également pouvoir compter sur ce grand pays ami pour tarir les sources de financement des groupuscules terroristes qui sèment la désolation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

**T**he first ever US-Africa Summit under the administration of President Barack Obama, assisted by his Vice President, Joe Biden, opened on 5 August 2014 in Washington, under the theme: "Investing in the Next Generation". For three days, participants debated the subjects likely to create an environment favourable to the development of Africa and the blossoming of future generations, namely: peace and security, democracy and governance, trade and investment.

During the proceedings, President Barack Obama expressed his desire to establish a new model of partnership between the United States and Africa, which he considered to be one of the most dynamic regions in the world. Present at this historic Summit, the President of the Republic, H.E. Paul BIYA, was very active, as usual, through multiple contacts with the heads of institutions, both public and private, and American investors.

At a time when the terrorist group Boko Haram was disrupting the stability of the entire Lake Chad region, the United States made the terrorist threat one of the priorities of this Summit. For its part, Cameroon has always appreciated the commitment of the United States in the fight against terrorism on the continent. Our country also knows that it can count on this great friendly nation to dry up the sources of funding for secessionist terrorist groups that sow desolation in the North-West and South-West Regions.

Par By

Samuel MVONDO AYOLO

Ministre, Directeur du Cabinet Civil / Minister, Director of the Civil Cabinet



## Paul Biya au sommet Etats-Unis/Afrique : l’empreinte du sphinx

### *Paul Biya’s Participation at the US-Africa Summit: the Mark of the Sphinx*

Invité par son homologue américain Joe Biden, le Président Paul Biya a activement participé au 2e Sommet des Leaders Etats-Unis/Afrique, tenu à Washington, du 13 au 15 décembre 2022.

Le Président Paul Biya, dont les sorties sont minutieusement étudiées, a mesuré, à juste titre, le bien-fondé, pour le Cameroun et l’Afrique, de ce sommet. Il ne pouvait en être autrement, au moment où notre continent est appelé à (re) prendre sa place dans l’évolution du monde.

*« J’ai mis l’accent sur les succès et les opportunités partagés, parce que quand l’Afrique réussit, les Etats-Unis aussi réussissent »,* a déclaré le Président Joe Biden, à l’occasion du forum économique Etats-Unis/Afrique ; pour dire, en d’autres termes, que la prospérité du monde repose sur celle de l’Afrique.

Le sommet de Washington était donc celui de l’ultime reconnaissance de l’Afrique comme acteur important de la scène mondiale. Le Secrétaire d’Etat américain, Antony Blinken, l’a affirmé avec ses mots : *« L’Afrique représente une force géopolitique majeure. Elle a façonné notre passé, elle façonne notre présent et continuera de façonner notre avenir. »* On ne peut être plus clair : le passé, le présent et l’avenir du monde sont en Afrique.

President Paul Biya actively participated in the 2nd US-Africa Leaders Summit held in Washington from 13-15 December 2022 at the invitation of his American counterpart, Joe Biden.

President Paul Biya, whose public appearances are closely watched, adequately assessed the significance of this summit for Cameroon and Africa. How could it be otherwise at a time when our continent is expected to reclaim its place in a changing world?

*“I emphasize ‘shared success’ and opportunity because when Africa succeeds, the United States succeeds,”* President Joe Biden said at the US-Africa Economic Forum, implying that global prosperity is inextricably linked to Africa’s success.

The Washington Summit marked Africa’s ultimate recognition as an important player on the global stage. The US Secretary of State, Antony Blinken, put it best: *“Africa is a major geopolitical force. It’s one that has shaped our past. It’s shaping our present, and it will shape our future”*. It cannot be stated more clearly: Africa represents the past, present and future of the world.

Alors, saluons la vision du Président Paul Biya, à qui n'a pas échappé l'enjeu de ce rendez-vous avec l'histoire. En leader panafricain, il a pris sur lui de porter, avec finesse, justesse et élégance diplomatique, la voix de l'Afrique sur des problématiques d'importance vitale. En toute lucidité, il a su parler au monde pour lui redire que : l'Afrique est pleine de ressources à exploiter sur son sol et, pour ce faire, il lui faut de grands moyens de financement ; les mécanismes actuels de financement sont trop contraignants ; de nombreux prêts se font sans transfert réel de fonds ; les pays africains sont souvent obligés d'exporter leur avoirs en devises pour rembourser leurs dettes ; certains bailleurs vont jusqu'à prendre en gage, en toute iniquité, les ressources naturelles de nos pays, en contrepartie de dette peu vertueuse, fragilisant la souveraineté des Etats. Pour remédier à tout cela, le Président Paul Biya a proposé la mise en place d'un véritable marché de capitaux pour l'Afrique, en dehors de l'aide publique au développement.

Ensuite, il a déclaré à la face du monde que l'innovation et les technologies géospatiales ne sont pas un luxe pour l'Afrique, tant la surveillance des changements climatiques, le développement agricole, la production de données essentielles à la paix et à la sécurité, etc., dépendent des technologies satellitaires et spatiales.

Ce discours de vérité est nécessaire au moment où les Etats-Unis expriment, sans équivoque, leur volonté d'insuffler une nouvelle dynamique à leur partenariat avec l'Afrique, un partenariat qui « *ne crée pas d'obligations politiques et ne favorise pas la dépendance, mais stimule le succès partagé* », pour reprendre les propos du Président Joe Biden, lors du forum économique. L'Afrique veut y croire.

Et comme pour démontrer davantage sa bonne disposition, le Président des Etats-Unis confirme son adhésion à l'idée d'un siège de membre permanent pour l'Afrique au Conseil de Sécurité de l'ONU et de son admission au G20.

Belles perspectives, pourrait-on dire, même si bien des experts et autres observateurs

We should therefore hail President Paul Biya's vision in recognizing the historical significance of this gathering. He took it upon himself as a pan-African leader to speak with astuteness, clarity, and diplomatic elegance on issues of critical importance to Africa. In no uncertain terms, he addressed the world and reiterated that Africa is blessed with resources that can be exploited on its soil, but doing so requires large-scale financing; current financing mechanisms are too restrictive; many loans are granted without the actual transfer of funds; African countries are often obliged to export their foreign currency assets to repay their debts; and some donors even go as far as to use our countries' natural resources as collateral for unethical debt, undermining the sovereignty of States. To address this situation, President Paul Biya proposed the establishment of a genuine African capital market independent of official development assistance.

He then declared to the world that Africa has no choice but to embrace innovation and geospatial technologies because climate change monitoring, agricultural development, data production for peace and security, and other activities rely on satellite and space technologies.

This candid discussion is essential at a time when the US is unequivocally expressing its desire to vitalise its partnership with Africa, a partnership that does *"not create political obligation and does not foster dependence, but spurs shared success,"* as President Joe Biden stated at the Economic Forum. Africa would like to see this happen.

To demonstrate his country's goodwill, the President of the United States reaffirmed his support for the idea of a permanent seat for Africa on the UN Security Council as well as membership in the G20.

One could say that these are hopeful signs, but many experts and other informed observers of the international scene remain reserved and circumspect, perhaps because the promises made at the first US-Africa Summit in August 2014 did not produce the expected results.

avertis de la scène internationale se montrent réservés et circonspects, sans doute du fait des engagements du tout premier sommet Etats-Unis/Afrique, organisé en août 2014, dont les fruits n'ont pas tenu la promesse des fleurs.

De toutes les façons, l'intérêt multilatéral du sommet de Washington n'a pas occulté les préoccupations bilatérales entre Etats participants. Les rencontres que le Président Paul Biya et les membres de sa délégation officielle ont multipliées, ont constitué également des occasions de faire valoir la position du Cameroun sur plusieurs sujets, notamment sa ferme volonté de coopération avec tous les Etats, dans un cadre de partenariats gagnant-gagnant, en vue de son émergence.

Les échanges avec la partie américaine ont essentiellement porté sur la dynamisation de la coopération économique et la lutte contre le terrorisme. La tenue du sommet de Washington a coïncidé avec l'aboutissement de quelques actions décisives des autorités judiciaires américaines à l'encontre de trois ressortissants camerounais résidant aux Etats-Unis et qui financent le terrorisme dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

Lorsqu'on sait que la crise, qui a commencé en 2016 dans ces deux régions, constitue aujourd'hui l'une des préoccupations majeures du peuple camerounais, épris de paix, la seule perspective de voir tarir les sources de financement des terroristes suffit à marquer d'une forte empreinte la participation du Président Paul Biya au 2<sup>e</sup> Sommet des Leaders Etats-Unis/Afrique. Vivement que la suite des événements nous le confirme ■

In any case, the Washington summit is multilateral agenda did not overshadow bilateral concerns among participating countries. The meetings held by President Paul Biya and members of his official delegation provided opportunities to present Cameroon's position on a variety of issues, particularly its firm desire to cooperate with all States within a framework of win-win partnerships in order to achieve its emergence.

Discussions with the American party centred on reviving economic cooperation and combating terrorism. The Washington Summit coincided with the outcome of some decisive actions by American judicial authorities against three Cameroonian nationals residing in the United States who are financing terrorist activities in the North-West and South-West regions.

Considering that the crisis in these two regions began in 2016, and is now one of the major concerns of the peace-loving Cameroonian people, the mere prospect of having the sources of funding of terrorists cut off was motivation enough for President Paul Biya to attend the 2<sup>nd</sup> US-Africa Leaders Summit. We can only hope that subsequent developments will confirm this ■

## Le Président Paul BIYA fixe le cap

### *The Head of State Sets the Tone*

**L**e Président de la République, Paul Biya, a délivré le 31 décembre 2022, un important message à la nation, dans son style didactique inusable. Après avoir dressé l'état de la nation, le Chef de l'Etat a évoqué les phénomènes endogènes et exogènes qui ralentissent la mise en œuvre des projets de développement et peuvent retarder notre ambition d'émergence.

Dans son ensemble, le Gouvernement a été à l'écoute des préoccupations des populations et, par son dynamisme et sa réactivité, a permis au Cameroun de garder la bonne trajectoire de croissance. Les travaux routiers, l'eau, l'énergie et la santé publique ont été particulièrement agissants pour fournir aux populations des services sociaux de qualité. Par ailleurs, le Chef de l'Etat a tenu à féliciter les forces de défense et de sécurité qui mettent tout en œuvre pour préserver l'intégrité du pays et la tranquillité des citoyens. Il a réitéré sa détermination à lutter contre la corruption avec le soutien de tous et l'incivisme qui gagne du terrain.

Confiant en la légendaire résilience des Camerounais, le Président Paul BIYA a annoncé la nouvelle orientation qu'il entend donner à notre modèle économique. Il s'agit de l'activation de l'énorme potentiel minier dont regorge le pays, pour mieux faire face aux défis futurs. L'exploitation du minerai de fer Kribi-Lobé, l'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba et l'exploitation du fer de Bipindi-Grand Zambé sont les projets dont le démarrage imminent va donner un nouveau visage à l'économie nationale.

Au plan politique, le renouvellement du Sénat en 2023, permettra de consolider la décentralisation. Ce faisant, le Président de la République reste dans la trajectoire du Grand Dialogue National.

Pour terminer, le Chef de l'Etat a fustigé la déchéance de la moralité publique et l'usage pernicieux des réseaux sociaux pour essaimer des discours de haine, briser des destins individuels ou collectifs et diviser les Camerounais.

**P**resident of the Republic Paul Biya delivered an important message to the nation on December 31, 2022, in his inimitable didactic style. After reviewing the state of the nation, the Head of State talked about the internal and external factors that are slowing down development projects and may make it harder for us to achieve our goal of emergence.

On the whole, the Government addressed the people's concerns and, through its dynamism and responsiveness, enabled the country to maintain its growth trajectory. Works executed in the road, water, energy and public health sectors have significantly contributed to providing quality social services to the population under the best conditions. Furthermore, the Head of State congratulated the defence and security forces on their efforts to maintain the country's integrity and citizens' tranquillity. He reaffirmed his resolve to combat corruption and incivility.

President Paul Biya is confident that Cameroonians will remain resilient and announced a new direction for our economy. This entails leveraging the country's substantial mining potential to better meet future challenges. The exploitation of the Kribi-Lobé iron ore deposit, the Mbalam-Nabeba iron ore deposit and the Bipindi-Grand Zambé iron ore deposit are among the projects whose imminent commencement will help to transform the national economy.

On the political front, the renewal of the Upper House of Parliament in 2023 will help to strengthen decentralization. In doing so, the President of the Republic is acting in accordance with the resolutions of the Major National Dialogue.

Lastly, the Head of State condemned the decline in public morality and the pernicious use of social media to spread hate speech, destroy the lives of individuals and groups and divide Cameroonians.





- ✓ Camerounaises, Camerounais,
- ✓ Mes chers compatriotes,

Au moment où s'achève l'année 2022, je crois qu'il est opportun de revisiter notre parcours en tant que Nation, avant de nous projeter, avec confiance et détermination, dans la nouvelle année.

Comme vous avez pu le constater, notre pays, comme tant d'autres, a continué de faire face, en 2022, à des chocs exogènes.

Alors que l'économie mondiale commençait à peine à se relever des distorsions engendrées par la pandémie du Covid-19, est survenu en Europe de l'Est, un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine.

La guerre entre ces deux grands pays a entraîné de profondes perturbations dans les circuits d'approvisionnement du marché mondial en produits de grande consommation, tels que les céréales, le pétrole brut et le gaz.

Les dysfonctionnements du commerce international, qui en ont découlé, ont également provoqué des pénuries de certains biens manufacturés et autres denrées de première

- ✓ Fellow Cameroonians,
- ✓ My Dear Compatriots,

As the year 2022 draws to a close, I believe it is appropriate to review the ground we have covered as a Nation, before looking to the New Year with confidence and determination.

You must have noted that in 2022, our country, like so many others, continued to face exogenous shocks.

Just as the global economy was beginning to recover from the distortions triggered by the Covid-19 pandemic, an armed conflict broke out between Russia and Ukraine in Eastern Europe.

The war between these two great countries has caused far-reaching disruptions in global market supply chains of consumer products, such as grain, crude oil and gas.

The ensuing global trade system dysfunctions also led to shortages in some manufactured goods and other staple products, as well as widespread price hikes.

## Head of State's 2022 End-of-Year and 2023 New Year Message to the Nation

nécessité, combinées à une hausse généralisée des prix.

Les conséquences désastreuses de cette guerre sur les économies des pays, en particulier ceux en voie de développement, et les souffrances qu'elle inflige à des populations civiles innocentes, m'amènent à réaffirmer l'importance de la paix et du dialogue dans la résolution des conflits.

✓ Mes chers compatriotes,

En dépit de ce contexte difficile, notre économie a su s'adapter à la conjoncture internationale, en faisant preuve, une fois encore, de résilience. Son taux de croissance a enregistré une légère progression, se situant autour de 3,8 %, contre 3,6 % en 2021.

L'inflation est restée raisonnable, bien en-dessous de la moyenne mondiale. L'accès aux intrants a été garanti, permettant ainsi de poursuivre les activités de production et de réduire le risque d'insécurité alimentaire. Tout cela a été possible grâce aux mesures vigoureuses mises en œuvre par le Gouvernement.

Ainsi, outre l'accroissement des facilités fiscales et douanières consenties dans le cadre du plan de relance post covid-19, d'importantes subventions ont été accordées aux entreprises des secteurs sensibles, pour soutenir la viabilité et la compétitivité de notre économie.

La lutte contre les comportements spéculatifs abusifs et les exportations frauduleuses des denrées de première nécessité a été intensifiée. Le renforcement de la production locale, la réduction de notre dépendance aux importations et la promotion du « Made in Cameroon » ont également connu des avancées encourageantes.

Le Gouvernement continuera à accorder une attention particulière à la mise en œuvre coordonnée de la politique d'Import-Substitution, et à l'exploitation optimale des opportunités qu'offre la Zone de Libre Echange Continentale Africaine.

De même, notre politique d'inclusion sociale va se poursuivre à travers une meilleure distribution des fruits de la croissance. A cet effet, les programmes de filets sociaux qui visent les couches sociales défavorisées, seront étendus à un plus grand nombre de bénéficiaires dans l'ensemble des dix régions.

Dans la perspective de diversifier les sources de revenus de l'Etat, j'ai autorisé le démarrage de trois projets d'envergure qui visent à développer notre potentiel minier, à structurer notre économie et à créer des emplois.

I am prompted by the dire consequences of the war on the economies of countries, particularly developing countries, and the suffering inflicted on innocent civilian populations, to reaffirm the importance of peace and dialogue in conflict resolution.

✓ My Dear Compatriots,

Despite this challenging context, our economy was able to adapt to the international environment, once again demonstrating resilience, with an approximately 3.8% uptick in the growth rate as against 3.6% in 2021.

Inflation remained reasonable, well below the global average. Access to inputs was secured, thus helping to maintain production activities and to mitigate food insecurity risks. All of this was made possible thanks to the stringent measures implemented by the Government.

Thus, besides increased tax and customs facilities granted under the post-COVID-19 recovery plan, substantial subsidies were accorded businesses in sensitive sectors, to sustain our economy's viability and competitiveness.

The fight against speculative behaviours and fraudulent exports of staple products was intensified. Encouraging strides were also made to ramp up local production, curb our dependence on imports and promote «Made in Cameroon» products.

The Government will continue to pay special attention to the coordinated implementation of the Import-Substitution Policy, and to leveraging opportunities afforded by the African Continental Free Trade Area.

Similarly, our social inclusion policy will be continued through better sharing of the fruits of growth. To this end, social safety net programmes targeting underprivileged social segments will be extended to a greater number of beneficiaries in all ten Regions.

In order to diversify State revenue sources, I authorized the implementation of three large-scale projects aimed at developing our mining potential, structuring our economy and creating jobs.

Je voudrais m'y attarder un peu.

S'il est vrai que notre pays dispose d'un sous-sol riche en ressources minières, le secteur minier, hors pétrole, ne contribue qu'à hauteur de 1% du Produit Intérieur Brut. En développant la mine solide, nous pourrions assurer le relais des hydrocarbures dont les stocks s'amenuisent et disposer de ressources financières supplémentaires, qui pourront être affectées au financement de nos investissements.

L'année 2023 sera donc marquée par le démarrage des travaux relatifs à l'exploitation du minerai de fer de Kribi-Lobé. Ce projet prévoit notamment la construction d'une usine d'enrichissement du fer, d'un pipeline d'environ 20 kilomètres et d'une centrale de production d'énergie de 60 mégawatts.

Nous engagerons également l'exploitation du gisement de fer de Mbalam-Nabeba. Les retombées attendues sont immenses, dans la mesure où notre pays bénéficiera, entre autres, d'une ligne de chemin de fer de 540 kilomètres entre Nabeba au Congo et le Port de Kribi, où sera édifié un terminal minéralier.

Le troisième projet a trait à l'exploitation du fer de Bipindi - Grand Zambi, avec à la clé le développement d'un complexe sidérurgique pour la transformation locale du fer, la construction d'un pipeline et de plusieurs infrastructures de base au bénéfice des populations.

Une étape décisive a déjà été franchie dans la réalisation de ces différents projets, avec la signature des conventions minières y afférentes et l'octroi de permis d'exploitation aux entreprises adjudicataires.

✓ Mes chers compatriotes,

Notre pays a connu, au cours de l'année qui s'achève, des perturbations considérables dans la fourniture en ressources énergétiques et en eau potable.

Pour garantir l'approvisionnement régulier du marché domestique en produits pétroliers et en gaz domestique, il a fallu augmenter le volume des subventions publiques, au prix d'importants efforts budgétaires. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2022, près de 700 milliards de Francs CFA ont été dépensés par le Trésor Public au titre des subventions pour les carburants et 75 milliards de Francs CFA pour le gaz domestique.

Au regard de l'intensité des chocs exogènes et de leur impact sur notre économie, j'ai instruit

I would like to dwell on this for a moment.

Although our subsoil is endowed with mineral resources, the non-oil mining sector accounts for merely 1% of gross domestic product. Developing solid mineral mining will provide us with substitutes for our dwindling hydrocarbon stocks, and additional financial resources which can be used to finance our investments.

Accordingly, the year 2023 will be marked by the commencement of the exploitation of the Kribi-Lobe iron ore. The project includes the construction of an iron enrichment plant, an approximately 20-kilometre long pipeline, and a 60-megawatt power plant.

We will also start exploiting the Mbalam-Nabeba iron deposit. The expected benefits for our country are immense, including a 540-kilometre long railway line between Nabeba in Congo and the Kribi Port where a mineral terminal will be constructed.

The third project concerns the exploitation of the Bipindi-Grand Zambi iron ore, with the development of an iron and steel complex for the local processing of iron, the construction of a pipeline and several basic facilities for the benefit of the population.

A decisive step has already been taken in implementing these different projects, with the signing of the relevant mining agreements and granting of operating permits to successful bidders.

✓ My Dear Compatriots,

During the year now ending, our country suffered major supply disruptions concerning energy resources and drinking water.

Ensuring a steady supply of petroleum products and cooking gas to the domestic market warranted increasing the volume of public subsidies, through substantial budgetary efforts. In 2022, for instance, the Treasury subsidized fuel and cooking gas to the tune of nearly 700 billion and 75 billion CFA francs respectively.

Considering the intensity of the exogenous shocks and their impact on our economy, I instructed the Government to consider all options to stabilize prices at their current

## Head of State's 2022 End-of-Year and 2023 New Year Message to the Nation

le Gouvernement d'étudier toutes les options permettant de stabiliser les prix à leur niveau actuel, et de préserver le pouvoir d'achat des consommateurs.

Cependant, il est de plus en plus évident que notre pays, comme bien d'autres en Afrique et ailleurs, ne pourra pas indéfiniment échapper à un réajustement des prix des produits pétroliers, si nous voulons préserver nos équilibres budgétaires et poursuivre sereinement la mise en œuvre de notre politique de développement.

En dépit de ces contraintes liées à la conjoncture internationale, des progrès réels ont été enregistrés en matière de fourniture de l'électricité. C'est le cas du raccordement de la région de l'Est au réseau interconnecté Sud et de la mise en service de la ligne d'évacuation d'énergie de Nyabizan à Yaoundé, permettant désormais d'injecter la totalité de la production du barrage de Memvé'ele dans le réseau électrique.

La situation dans ce secteur essentiel connaîtra une amélioration considérable en 2023, avec la mise en service de la première phase du barrage hydroélectrique de Nachtigal et le démarrage des travaux de raccordement du réseau interconnecté Sud au réseau interconnecté Nord.

Nos efforts visant à renforcer la qualité et la quantité de l'offre énergétique vont s'intensifier, à la faveur de la construction de nouvelles infrastructures énergétiques et le développement de l'énergie solaire, en particulier dans la partie septentrionale de notre pays.

L'accès de nos populations à l'eau potable demeure l'une de mes principales préoccupations. L'achèvement du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé et de ses environs à partir du fleuve Sanaga viendra résoudre de façon durable le déficit d'approvisionnement en eau dans cette cité.

De même, j'ai demandé au Gouvernement de finaliser en urgence les diligences relatives au lancement, dès 2023, du méga-projet d'adduction d'eau potable de la ville de Douala et de ses environs.

Au-delà de nos grandes métropoles, des ouvrages de production ont été réalisés dans certaines villes secondaires, notamment Bamenda, Bertoua, Ngaoundéré et Ebolowa. La construction de ces ouvrages va s'étendre à d'autres localités urbaines et rurales au courant de l'année prochaine.

level, and to maintain the purchasing power of consumers.

However, it is becoming increasingly clear that Cameroon, like many other countries in Africa and elsewhere, will not be able to indefinitely avert a petroleum products price adjustment if we must preserve our fiscal balances and successfully continue implementing our development policy.

Despite these constraints arising from the international economic situation, real progress was achieved with regard to the provision of electricity. In concrete terms, the East Region was connected to the South interconnected grid. The Nyabizan-Yaounde power transmission line was also commissioned, currently enabling the entire production of the Memvé'ele hydropower dam to be injected into the electrical grid.

The situation in this vital sector will improve considerably in 2023, with the commissioning of Phase I of the Nachtigal Hydropower Dam and the commencement of work to connect the South and North interconnected grids.

Efforts to scale up energy supply quality and quantity will be intensified through the construction of new energy infrastructure and solar energy development, particularly in the northern part of our country.

Access to safe drinking water for our population is one of my main concerns. The completion of the Project to Supply Drinking Water to the City of Yaounde and its environs from River Sanaga will provide a lasting solution to the city's water supply shortages.

I have also instructed the Government to urgently finalize procedures for the launching, in 2023, of the mega-project to supply drinking water to the City of Douala and its environs.

Besides our large cities, production facilities were constructed in some towns, namely Bamenda, Bertoua, Ngaoundere and Ebolowa. These facilities will be constructed in other urban and rural localities in the coming year.

✓ My Dear Compatriots,

In spite of the unfavourable situation, the Government is sustaining its efforts to assume its prime responsibility that is to improve the living

✓ Mes chers compatriotes,

Malgré la conjoncture défavorable, le Gouvernement maintient ses efforts pour assurer sa mission première, à savoir améliorer les conditions de vie des citoyens. Nous devons poursuivre les réformes structurelles engagées dans le cadre du programme économique et financier conclu avec le Fonds Monétaire International et les autres partenaires au développement.

J'observe avec satisfaction qu'en dépit du contexte économique particulièrement difficile qui aura marqué l'année 2022, aucun secteur d'activité n'a été délaissé. Sans être exhaustif, arrêtons-nous un instant sur quelques-uns, à la suite de ceux que je viens d'évoquer.

Si nous prenons le secteur des travaux publics, 860 kilomètres de routes et 460 mètres linéaires d'ouvrages d'art ont été construits ou réhabilités. Je mentionnerai entre autres :

- la mise en service du pont sur la Cross-river entre le Cameroun et le Nigeria, ainsi que l'achèvement du bitumage du tronçon routier entre Sangmelima et Brazzaville, favorisant ainsi l'ouverture de notre pays vers les marchés des Etats voisins ;
- le bitumage de la section de route Lena-Tibati-Ngatt sur la Nationale 15, avec pour avantage l'augmentation des liaisons par voie terrestre entre le Nord et le Sud du pays;
- la construction de l'autoroute Kribi-Lolabé et de la route Grand Zambi-Kribi, qui donne une impulsion à la compétitivité du Port Autonome de Kribi ;
- la construction de la route Bertoua-Batouri, dont les travaux vont se prolonger jusqu'à Yokadouma et au-delà.

La réalisation de plusieurs infrastructures routières a également permis de désenclaver les bassins de production agricole. Cet effort va se poursuivre en 2023, avec l'aménagement d'environ 700 kilomètres de route, dont le bitumage de l'axe Ebolowa-Akom II-Kribi.

J'ai instruit le Gouvernement de tout mettre en œuvre pour la reprise des travaux de construction des tronçons routiers Mora-Dabanga-Kousseri ; Babadjou-Bamenda et Kumba-Ekondo Titi.

Une attention particulière sera accordée à la réhabilitation des voiries urbaines et à l'amélioration du trafic entre nos principales métropoles. Le lancement des travaux de construction de la section urbaine de l'autoroute

conditions of the citizens. Ongoing structural reforms under the economic and financial programme concluded with the International Monetary Fund and other development partners must be continued.

I am pleased to note that no sector of activity was neglected despite the particularly challenging economic context of 2022. Without being exhaustive, let us briefly look at a few other sectors, besides those already mentioned.

In the public works sector, 860 kilometres of road and 460 linear metres of engineering structures were constructed or rehabilitated. These include:

- The commissioning of the bridge over the Cross River between Cameroon and Nigeria, as well as the completion of the asphaltting of the road section between Sangmelima and Brazzaville, thus opening up our country to the markets of neighbouring States;
- The asphaltting of the Lena-Tibati-Ngatt road section on National Highway No. 15, with the advantage of increasing land links between the country's northern and southern regions;
- The construction of the Kribi-Lolabé motorway and the Grand Zambi-Kribi road, which will boost the competitiveness of the Kribi Port Authority;
- The construction of the Bertoua-Batouri road, which will be extended to Yokadouma and beyond.

The Construction of many road facilities has also helped to open up agricultural production basins. These efforts will be continued in 2023 with the construction of about 700 kilometres of road, including the asphaltting of the Ebolowa-Akom II-Kribi stretch.

I have instructed the Government to do all it can to ensure the resumption of construction work on the Mora-Dabanga-Kousseri, Babadjou-Bamenda and Kumba-Ekondo Titi road sections.

Special attention will be paid to rehabilitating urban road networks and improving traffic flow between our major towns. The launching of construction work on the urban section of the Yaounde-Nsimalen motorway and the acceleration of work on the Douala-Yaounde

## Head of State's 2022 End-of-Year and 2023 New Year Message to the Nation

Yaoundé-Nsimalen et l'accélération des travaux de l'autoroute Douala-Yaoundé figureront au rang des priorités du Gouvernement.

Il en est de même de la réhabilitation et de la modernisation des aéroports de Tiko, Bertoua et Kribi, qui permettront de desservir toutes les régions de notre pays par voie aérienne.

✓ Camerounaises, Camerounais,

L'année 2022 a aussi été marquée par des inondations qui ont une fois de plus affecté les populations de la région de l'Extrême-Nord, en particulier celles des départements du Logone et Chari et du Mayo-Danay. Ce phénomène récurrent, favorisé par le dérèglement climatique, appelle des actions vigoureuses pour éviter les désastres qui en découlent.

Au-delà de l'assistance humanitaire apportée aux victimes, j'ai prescrit au Gouvernement de mettre en œuvre un plan de reconstruction de la région de l'Extrême-Nord. Ce plan intègre notamment la construction de plusieurs ouvrages de retenue d'eau et d'infrastructures socio-économiques.

S'agissant de l'offre de soins, il est incontestable qu'elle s'est nettement améliorée au cours de l'année 2022.

Le Centre Hospitalier Régional et l'Hôpital Général de Garoua ont été inaugurés et mis en service. Grâce au relèvement de l'infrastructure et du plateau technique de plusieurs formations sanitaires, notre pays est désormais capable d'offrir des soins de qualité dans des domaines particulièrement pointus, tels que la chirurgie cardiaque ou la transplantation rénale, pour ne citer que ceux-là.

J'ai demandé au Gouvernement de poursuivre les efforts engagés dans ce secteur, en mettant en œuvre un vaste plan de renforcement du plateau technique et des capacités du personnel des hôpitaux sur l'ensemble du pays.

✓ Mes chers compatriotes,

J'aimerais à présent m'appesantir sur le volet sécuritaire. Dans l'ensemble, la situation est maîtrisée et sous contrôle sur toute l'étendue du territoire national, malgré la recrudescence de la criminalité urbaine et la persistance des attaques sporadiques de certains groupes terroristes dans certaines régions.

Grâce au lien Armée-Nation, la collaboration entre nos forces de défense et les populations a contribué à réduire, de manière significative, les menaces terroristes dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

motorway will feature among the Government's priorities.

The rehabilitation and modernization of the Tiko, Bertoua and Kribi airports will also be prioritized to ensure that all regions of our country are served by air transport.

✓ Fellow Cameroonians,

The year 2022 was also marked by floods which once again afflicted the inhabitants of the Far-North Region, particularly those of Logone et Chari and Mayo-Danay Divisions. This recurrent phenomenon, which is due to climate disruption, calls for strong measures to prevent the ensuing disasters.

Besides providing humanitarian assistance to victims, I instructed the Government to implement a plan for the reconstruction of the Far-North Region. This plan includes the construction of a number of water-impounding and socio-economic facilities.

Regarding health care delivery, it is undeniable that it improved significantly in 2022.

The Regional Hospital Centre and the Garoua General Hospital were inaugurated and commissioned. Our country is now capable of providing quality health care in highly specialized fields such as cardiac surgery and renal transplantation thanks to the upgrading of the infrastructure and technical equipment of many health facilities.

I have enjoined the Government to sustain ongoing efforts in this sector by implementing an extensive plan to upgrade technical equipment and to build the capacity of hospital staff nationwide.

✓ My Dear Compatriots,

I now wish to dwell on the security situation. Overall, the situation has been brought under control countrywide despite the resurgence of urban crime and lingering sporadic attacks by certain terrorist groups in some regions.

Thanks to the Army-Nation link, collaboration between our defence forces and the population has contributed to reducing significantly the terrorist threat in the Far-North, North-West and South-West Regions. With the return to calm, remarkable progress has been achieved in

Le calme retrouvé a permis d'enregistrer des progrès appréciables dans la mise en œuvre du Plan de Reconstruction et de Développement de ces régions.

Je tiens une fois de plus à saluer la bravoure de nos forces de défense et de sécurité qui ne ménagent aucun effort pour assurer la protection des personnes et des biens, en particulier dans les zones en proie au terrorisme.

Je remercie également nos partenaires pour leurs appuis multiformes et, tout particulièrement, les Etats-Unis d'Amérique, pour leurs actions décisives visant à traduire devant la justice ceux qui, depuis l'étranger, contribuent au financement des activités terroristes au Cameroun. J'invite les autres pays amis à leur emboîter le pas, en vue de l'accélération de la reprise des activités de développement dans ces régions.

Au plan politique, le processus de décentralisation avance de manière méthodique. Les transferts de compétences de l'Etat vers les Collectivités Territoriales Décentralisées se font progressivement, en prenant soin de ne pas fragiliser les équilibres structurels qui constituent l'ossature du pacte social de notre Nation.

Pour ma part, je reste persuadé que les Régions, les Communautés Urbaines et les Communes, peuvent et doivent apporter une contribution déterminante à la relance de notre économie, à la résolution de l'épineux problème du chômage des jeunes et à la vitalisation de la démocratie locale.

Les élections sénatoriales qui se tiendront en 2023 seront l'occasion de consolider l'option de décentralisation que nous avons prise, en renouvelant la Chambre Haute de notre Parlement, qui représente les Collectivités Territoriales Décentralisées.

- ✓ Camerounaises, Camerounais,
- ✓ Mes chers compatriotes,

Avant de conclure, je voudrais appeler votre attention sur deux fléaux qui prennent une certaine ampleur dans notre société. Il s'agit de la corruption et de l'incivisme.

L'an dernier, dans des circonstances similaires, je vous avais fait part de mon souci de renforcer la gouvernance dans la gestion des affaires publiques et de maîtriser les dépenses de l'Etat. Je peux vous assurer que ce souci demeure constant et intangible. Aussi, je tiens une fois encore à rappeler que tous ceux qui s'enrichissent illicitement, en spoliant l'Etat, à quelque niveau

implementing the Plan for the Reconstruction and Development of the said Regions.

Once more, I want to commend our defence and security forces for sparing no effort in protecting lives and property, particularly in areas prone to terrorism.

I also thank our partners for their multifaceted support, and particularly the United States of America for its decisive action in prosecuting those who help to finance terrorist activities in Cameroon from abroad. I urge other friendly countries to follow suit so that the resumption of development activities can be accelerated in the said Regions.

On the political front, decentralization is being implemented methodically. Powers are gradually being devolved from the State to regional and local authorities, while ensuring that the structural balances that constitute the backbone of our Nation's social pact are not undermined.

Personally, I am convinced that Regions, urban councils and councils can and must play a key role in reviving our economy, resolving the thorny issue of youth unemployment and revitalizing local democracy.

The senatorial elections to be held in 2023 will afford an opportunity to consolidate our decentralization option through a newly elected Upper House of our Parliament that represents regional and local authorities.

- ✓ Fellow Cameroonians,
- ✓ My Dear Compatriots,

Before I conclude, I would like to draw your attention to two scourges that are becoming rife in our society, namely corruption and incivility.

Last year, in similar circumstances, I talked about the need to strengthen governance in the management of public affairs and to control government spending. Rest assured that this concern is constant and unwavering. I also want to reiterate that those who are illicitly amassing wealth by plundering the State, at whatever level, will be brought to book.

## Head of State's 2022 End-of-Year and 2023 New Year Message to the Nation

que ce soit, vont rendre des comptes.

J'exhorte tous les Camerounais, quel que soit leur rang social, à s'engager résolument dans ce combat que je mène depuis des années. Chacun, à son niveau, doit faire montre de probité et veiller à la préservation de l'intérêt commun.

C'est en agissant ensemble, de manière déterminée et résolue, que nous parviendrons à triompher de la corruption qui existe encore dans notre société.

Comme moi, vous avez certainement observé, dans nos villes et campagnes, la montée préoccupante de l'incivisme, de la violence, du non-respect des normes sociales élémentaires ou de l'ordre établi. Dans un Etat de droit, de tels comportements ne peuvent être tolérés. Ceux qui trouvent un malin plaisir à perturber l'ordre social, qu'ils soient jeunes ou adultes, devront rendre compte de leurs actes devant les tribunaux compétents.

J'en appelle donc à la responsabilité de tous, en particulier les parents et les éducateurs, pour redonner toute leur place aux valeurs morales de base et au respect de l'ordre public.

Je voudrais une fois encore interpeller ceux qui font un usage criminel et pernicieux des réseaux sociaux. Par leurs agissements, ils plongent plusieurs familles dans la détresse et ruinent parfois des destins, en procédant notamment à la désinformation, à la diffamation ou à la propagation des discours haineux. De toute évidence, ils mettent en péril la cohésion sociale.

- ✓ Camerounaises, Camerounais
- ✓ Mes chers compatriotes,

Vous l'avez bien compris. C'est en observant une discipline personnelle dans notre agir au quotidien, que nous parviendrons à bâtir ce Cameroun moderne auquel nous aspirons tous.

Un Cameroun prospère et uni dans sa diversité. Un Cameroun où chaque acteur trouve sa place. Je voudrais à cet égard apprécier le rôle déterminant que joue le secteur privé dans la mise en œuvre de notre politique de développement.

En ce qui me concerne, je continuerai à faire tout ce qui est possible pour assurer le progrès de notre pays. Je sais pouvoir compter sur la contribution de chacune et de chacun de vous pour y parvenir.

Bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous.

Vive la République !

Vive le Cameroun ! ■

I urge all Cameroonians, regardless of their social standing, to resolutely embark on this crusade that I have led over the years. Everyone, at his or her level, should act with integrity and safeguard our commonweal.

It is only through working collectively, decisively and resolutely that we will be able to overcome the corruption persisting in our society.

You have certainly noticed, like me, growing incivility, violence and disregard for basic social norms or established order in our towns and in the countryside. Such behaviour cannot be tolerated in a State of law. Those who take delight in disrupting social order, whether young or old, will answer for such conduct before the competent courts.

I am therefore appealing to all, especially parents and educators, to take up the responsibility of fully restoring basic moral values and respect for public order.

Once more, I wish to make an appeal to those using social media for criminal and malicious purposes. Through their actions, particularly disinformation, defamation, and spreading hate speech, they cause distress to numerous families and often ruin lives. Clearly, they jeopardize social cohesion.

- ✓ Fellow Cameroonians,
- ✓ My Dear Compatriots,

As you are aware, it is by observing personal discipline in our daily behaviours that we will be able to build the modern Cameroon to which we all aspire.

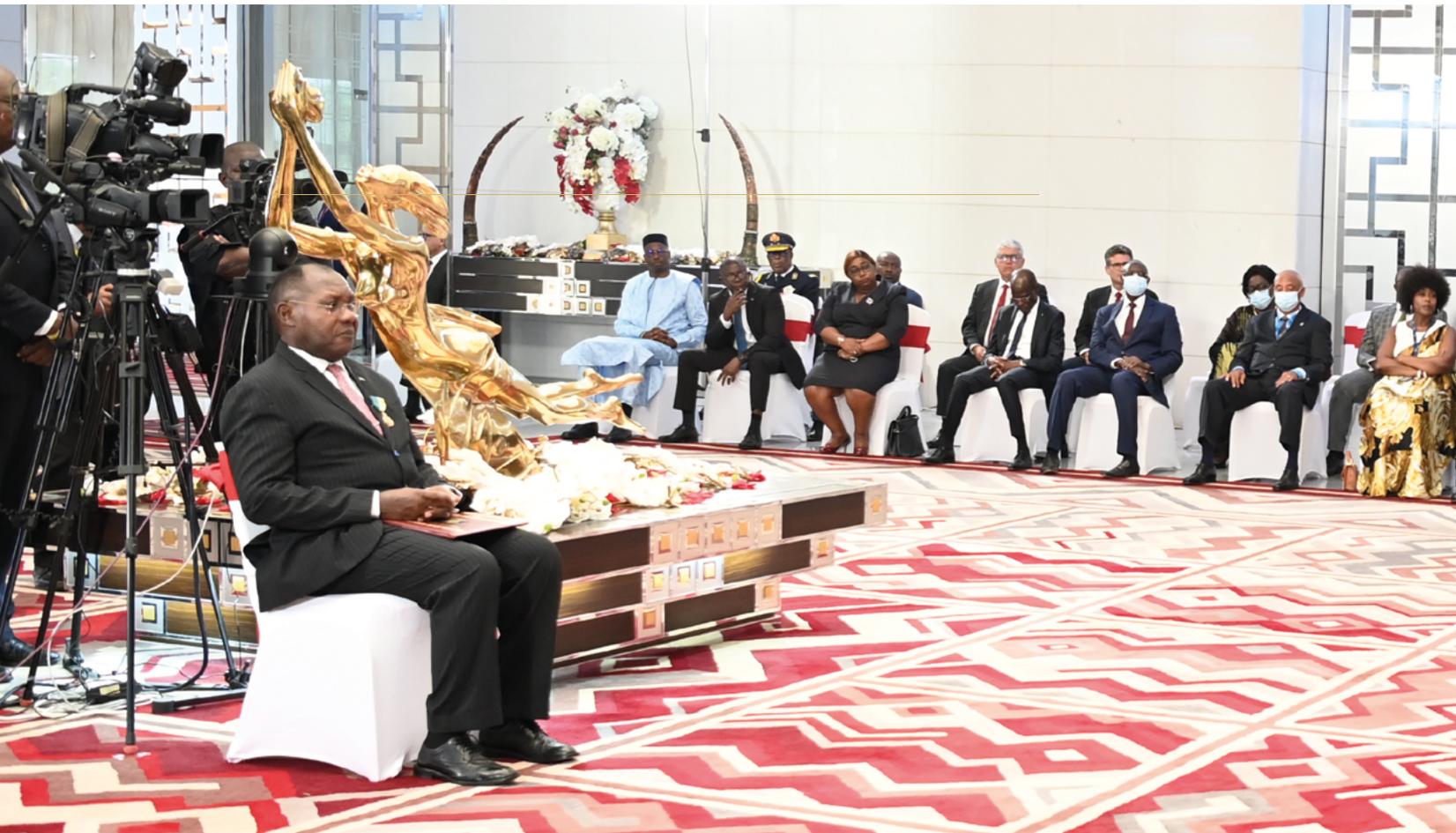
A prosperous Cameroon united in its diversity, a Cameroon where every actor has his or her own place. In this regard, I wish to acknowledge the crucial role played by the private sector in the implementation of our development policy.

For my part, I will continue to do everything possible to ensure our country's progress. I know I can count on each and every one of you to achieve that.

Happy and Prosperous New Year 2023

Long live the Republic!

Long live Cameroon! ■



## Chaleureuses retrouvailles au Palais de l'Unité

**A**près une interruption de deux ans due à la pandémie du Covid-19, la rituelle présentation des vœux de Nouvel an a repris son cours au Palais de l'Unité, où le Président de la République, S.E Paul BIYA, et son épouse, Madame Chantal BIYA, ont reçu les vœux de Nouvel an, respectivement le 6 et 7 janvier 2023. Les membres du corps diplomatique et les représentants des organisations internationales, les corps constitués et les forces vives de la nation d'une part ; les épouses de diplomates accrédités au Cameroun, celles des membres du Gouvernement et autres hauts commis de l'Etat, les élues, les représentants des associations et de corps de métier d'autre part, ont sacrifié à la tradition en participant aux cérémonies.

Cet instant magique, qui s'accompagne d'un geste de civilité et d'amitié, est un acte qui offre l'occasion de prendre de bonnes résolutions dans le service de la nation par une allégeance aux institutions et à celui qui les incarne, à savoir, le Président de la République. Il est aussi une démarche qui marque le destin du pays pour toute la nouvelle année. En cette circonstance, chaque parole, rencontre, poignée de mains ou sourire est perçu comme un porte-bonheur. Après l'arrêt imposé par le contexte sanitaire, le début de cette année 2023 a donc été marqué par de grandes et chaleureuses retrouvailles autour du Chef de l'Etat et de la Première Dame.

Votre magazine vous fait revivre à travers de belles images, ces grands moments de communion ■



## Great Reunion

**A**fter a two-year hiatus due to the COVID-19 pandemic, the traditional presentation of New Year wishes resumed at Unity Palace, where the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, and his wife, Mrs Chantal BIYA, received well-wishes on 6 and 7 January 2023 respectively. Members of the diplomatic corps and representatives of international organisations, the national constituted corps and the nation's kinetic forces on the one hand; wives of diplomats accredited to Cameroon, wives of members of Government and other senior State officials, elected representatives, representatives of associations and professional bodies on the other, sacrificed themselves to tradition by participating in both ceremonies.

This solemn moment, which is accompanied by a gesture of civility and friendship, is an act that offers an opportunity to make good resolutions in the service of the nation through an allegiance to the institutions and the one who incarnates them, namely, the President of the Republic. It is also a step that marks the destiny of the country for the entire new year. On this occasion, every word, meeting, handshake or smile is seen as a good luck charm. After the pause imposed by the health context, the beginning of this year 2023 was therefore marked by a great and warm reunion around the Head of State and the First Lady. Your magazine brings you back to life through beautiful images of these unforgettable moments ■

## Discours du Chef de l'Etat devant le corps diplomatique

### *Speech by the Head of State to the Diplomatic Corps*

Yaoundé, le 6 janvier 2023

Monsieur le Doyen du Corps diplomatique,

Je tiens, avant toute chose, à vous remercier pour les propos aimables que vous venez de tenir à mon endroit, et à celui de mon pays.

Je me réjouis également de nos retrouvailles, deux années après notre dernière rencontre, en raison – vous pouvez le comprendre – de la pandémie du COVID-19.

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

L'année 2022, qui vient de s'achever, a été principalement marquée par la persistance des effets néfastes de cette pandémie, et la survenance d'un conflit armé entre la Russie et l'Ukraine.

Ces deux faits majeurs continuent d'affecter profondément la stabilité de nos économies, plus particulièrement celles des pays en voie de développement, et tendent à accentuer les dysfonctionnements dans le commerce international.

Je voudrais ici rappeler que le Cameroun reste attaché au règlement pacifique des conflits par la voie du dialogue et de la négociation.

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Au cours de l'année écoulée, le monde a continué à faire face à d'autres défis tout aussi préoccupants, notamment le terrorisme et l'extrémisme violent, les questions migratoires, les changements

Yaounde, 6 January 2023

The Dean of the Diplomatic Corps,

First and foremost, I would like to thank you for your kind words addressed to me and to my country.

I am also pleased to see you again, two years after our last meeting, due, as you are aware, to the COVID-19 pandemic.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

The year 2022, which has just ended, was marked mainly by the lingering adverse effects of this pandemic and the outbreak of an armed conflict between Russia and Ukraine.

These two major events continue to have a far-reaching impact on the stability of our economies, particularly those of developing countries, and tend to exacerbate global trade dysfunctions.

I would like to reiterate here that Cameroon remains committed to the peaceful resolution of conflicts through dialogue and negotiation.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

Over the past year, the world continued to face other equally disquieting challenges, notably terrorism and violent extremism, migration issues and climate change, to name but a few.

Hence, as part of the quest for solutions to some of these challenges confronting



climatiques, pour ne citer que ceux-là.

C'est dans le cadre de la recherche de solutions à certains de ces défis, qui interpellent les pays africains, que j'ai plaidé, lors du récent Sommet Afrique/ Etats-Unis, pour la mise en place de mécanismes de financements plus cohérents et adaptés aux préoccupations du continent africain.

Je reste persuadé que la mise en place d'un véritable marché africain des capitaux permettra à l'Afrique de disposer d'outils adaptés au financement de son développement.

Je me félicite par ailleurs de ce que la récente Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, la COP27 de Charm El-Cheikh en Egypte, ait mis en évidence la nécessité de soutenir, par des financements conséquents, les efforts d'adaptation des pays en voie de développement.

Il appartient désormais aux pays développés de respecter leurs engagements, en l'occurrence la constitution d'un fonds de 100 milliards de dollars en faveur des pays vulnérables, pour compenser les pertes et dommages qu'ils subissent du fait du dérèglement climatique.

La persistance des inégalités dans le commerce mondial constitue également l'un des sujets de préoccupation qui doit interpellier la communauté internationale. Les crises successives auxquelles sont confrontés les Etats ont mis en évidence l'interdépendance des économies et l'exigence de solidarité entre les Nations.

L'opérationnalisation de la Zone de Libre Echange Continentale constitue à cet égard, une avancée significative dans le renforcement du commerce interafricain. Elle pourrait, à terme, contribuer à accroître la part de l'Afrique dans le commerce international, à travers une augmentation substantielle du volume des échanges avec ses partenaires étrangers.

African countries, I appealed at the recently held United States-Africa Leaders Summit, for the establishment of more coherent financing mechanisms tailored to the needs of the African continent.

I still believe that the African continent will be equipped to finance its development if a veritable African capital market is set up.

I am also pleased that the recent United Nations Climate Change Conference, COP27, that took place in Sharm El-Sheikh, Egypt, underscored the importance of providing substantial funding support to the adaptation efforts of developing countries.

It now behoves developed countries to honour their commitments to establish a USD 100 billion fund for vulnerable countries to make up for the losses and damage they endure as a result of climate change.

The persistent inequalities in global trade should be of concern to the international community. The successive crises that States are facing have underscored the interdependence of economies and the need for solidarity among nations.

The operationalization of the Continental Free Trade Area is a major stride towards strengthening inter-African trade. In the long term, it could help grow Africa's share of global trade by substantially swelling its volume of trade with foreign partners.

Cameroon is proud to feature among the seven pioneer countries on the continent that are experimenting the export of specific products under mechanisms provided for in the Agreement establishing the Continental Free Trade Area.

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

## *New Year Wishes to the Head of State*

Le Cameroun se félicite de compter parmi les sept premiers pays du continent qui expérimentent déjà l'exportation de certains produits, dans le cadre des mécanismes prévus par l'Accord sur la Zone de Libre Echange Continentale.

Mesdames, Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Comme je l'ai précédemment évoqué, de nombreuses crises sécuritaires perdurent dans le monde. L'Afrique, hélas, continue d'être le théâtre de plusieurs conflits armés.

Quelles que soient leurs formes ou les raisons invoquées pour les justifier, ces conflits constituent de véritables freins au développement, en même temps qu'ils affectent des populations innocentes.

Il revient, certes, à chaque Etat de prendre les mesures utiles et nécessaires pour développer la paix en son sein ou avec ses voisins.

Je voudrais toutefois plaider pour que la communauté internationale accorde un intérêt plus accru aux situations de crises et de conflits ayant pour théâtre le continent africain.

Monsieur le Doyen,

Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,

Le moment est maintenant venu pour moi de vous prier de bien vouloir transmettre aux hautes autorités que vous représentez, mes meilleurs vœux de prospérité pour l'année nouvelle.

A vous-mêmes et à vos familles respectives, j'adresse mes sincères souhaits de santé et de succès pour l'année 2023.

Vive la coopération internationale !

Vive la solidarité internationale !

Je vous remercie de votre attention ■

As I mentioned earlier on, there are multiple lingering security crises worldwide. Unfortunately, Africa remains the theatre of many armed conflicts.

Such conflicts, regardless of form or justification, truly impede development and affect innocent people.

Of course, it is incumbent upon every State to take the necessary and useful measures to maintain peace within its borders or with its neighbours.

However, I wish to appeal to the international community to pay greater attention to the crises and conflicts occurring on the African continent.

The Dean of the Diplomatic Corps,

Distinguished Members of the Diplomatic Corps,

At this juncture, I would like to request you to convey to the High Authorities you represent, my best wishes for a prosperous New Year.

I also extend to you and your respective families, my sincere wishes for good health and success in 2023.

Long live international cooperation!

Long live international solidarity!

Thank you for your attention ■



Ambiance cordiale entre membres du corps diplomatique.

Conviviality and serenity with Members of the Diplomatic Corps.



*New Year Wishes to the Head of State*





Le Chef de l'Etat en toute convivialité avec les invités à la fin de la cérémonie de présentation de vœux.



Senate President Marcel Niat Njifenji.



Rt. Hon. Cavaye Yeguie Djibril, President of the National Assembly.



Prime Minister Joseph Dion Ngute, Head of Government.



Un moment d'échange avec le Secrétaire Général du Comité Central du RDPC, Jean Nkueté.



Chief Justice Daniel Mekobe Sone,  
President of the Supreme Court.



Le Procureur Général près la Cour  
Suprême, Luc Ndjodo.



Clement Atangana, President of the  
Constitutional Council.



La chaleur des retrouvailles avec l'ancien PM Peter Mafany Musonge..



Jean Nkuete, S.G. of CPDM political party.



Chairman Ni John Fru Ndi of the SDF political party.



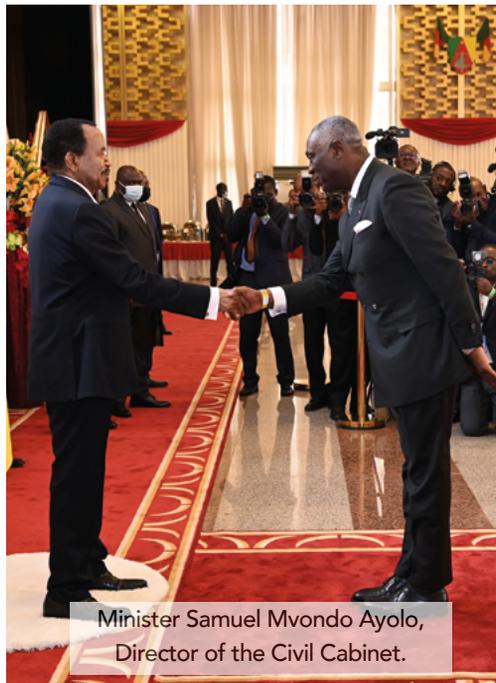
Joseph Beti Assomo, Minister Delegate at the Presidency in-charge of Defence.



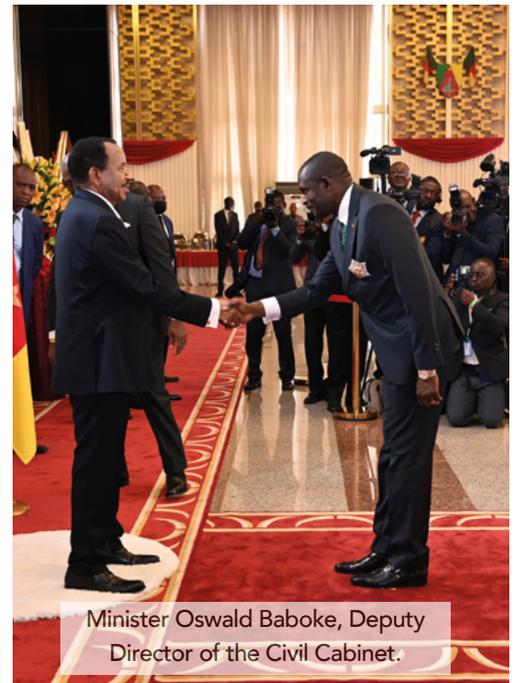
Les félicitations du Chef de l'Etat aux responsables de sécurité de la Présidence.



Ferdinand Ngoh Ngoh, Minister of State,  
S.G. of the Presidency of the Republic.



Minister Samuel Mvondo Ayolo,  
Director of the Civil Cabinet.



Minister Oswald Baboke, Deputy  
Director of the Civil Cabinet.



Avec les dignitaires religieux...



Rt. Hon. Philemon Yang,  
Grand Chancellor.



Minister Elung Paul Che, Deputy S.G.  
of the Presidency of the Republic.



Minister Mohamadou Moustapha, Deputy  
S.G. of the Presidency of the Republic.



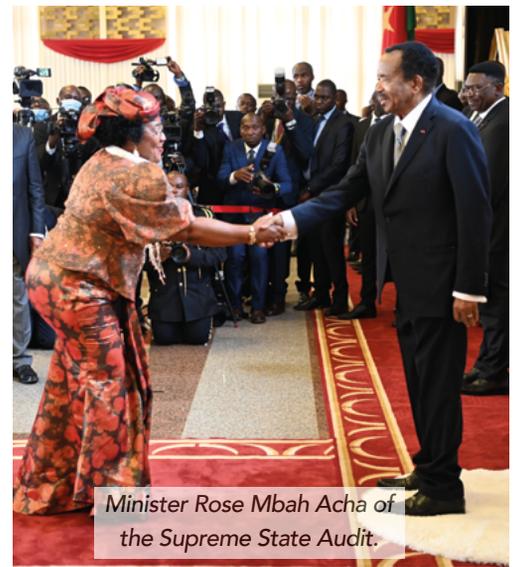
Directives au Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Joseph Dion Ngute.



Minister Paul Atanga Nji of Territorial Administration.



François Bolvine Wakata, Minister in-charge of Relations with the Parliament.



Minister Rose Mbah Acha of the Supreme State Audit.



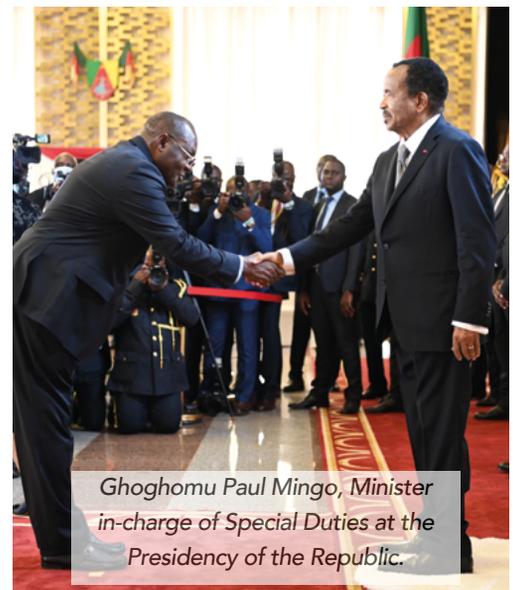
Avec les acteurs de la décentralisation....



Hamadou Moustapha, Minister in-charge of Special Duties at the Presidency of the Republic.



Mengot Victor Arrey Nkongho, Minister in-charge of Special Du-ties at the Presidency of the Republic.



Ghohomu Paul Mingo, Minister in-charge of Special Duties at the Presidency of the Republic.



Le satisfécit du Chef de l'Etat au Ministre délégué à la Présidence chargé de la Défense, Joseph Beti Assomo.



Benoit Ndong Soumhet, Minister in-charge of Special Duties at the Presidency of the Republic.



Police boss Martin Mbarga Nguele.



Leopold Maxime Eko Eko of the Directorate General of External Research.



Avec le Délégué Général à la Sûreté Nationale, Martin Mbarga Nguete...



Professor Luc Sindjoun, Special Adviser of the President.



Rear Admiral Joseph Fouda, Special Adviser of the President.



General Emmanuel Amougou, Head of State's Special Command .



Une armée républicaine, prête à relever les défis qui interpellent la nation...



General Ivo Desancio Yenwo, Director of Presidential Security.



Christophe Foe Ndi, Chief Housekeeper of Unity Palace and Presidential Residences.



Simon Pierre Bikele, Chief of State Protocol.



Esprit d'amitié, d'hospitalité et de solidarité.



The First Lady has a smile of generosity for all her guests.



Les épouses des membres du corps diplomatique autour de Mme Chantal BIYA.



A show of kindness and the spirit of sharing.



First lady remained hospitable throughout the ceremony.



Madame Chantal BIYA entourée des épouses des proches collaborateurs du Président de la République.



Les précieux cadeaux de la Première Dame à ses convives.



L'œuvre sociale et humanitaire de Mme Chantal BIYA saluée par l'épouse du Doyen du corps diplomatique, Mme Annie Biffot.



Happy New Year 2023 Mrs. Chantal BIYA ...





Nice packets of souvenir to each guest.



Communion avec l'ensemble des invités...



Une ambiance très festive avec des artistes de renom...



Mme Marcie Niat, épouse du président du Sénat.



Mme Fadimatou Cavaye, épouse du président de l'Assemblée Nationale.



Mme Micheline Ayang, épouse du président du Conseil économique et social.

*New Year Wishes to Mrs. Chantal BIYA*



*Delighted to commune once again with well-wishers from all walks of life.*



Mme Grace Dion Ngute, épouse du PM,  
Chef du Gouvernement.



Mme Anne Ndjodo, épouse du Procureur  
Général près la Cour Suprême.



Mme Hélène Atangana, épouse du  
président du Conseil Constitutionnel.



Mme Honorine Nkuete, épouse du Secrétaire Général du Comité Central du RDPC.



Mme Yaou Aissatou, présidente du Bureau national de l'OFRDPC.



Honorable Mary Meboka, à la tête de la délégation des femmes députés.

*New Year Wishes to Mrs. Chantal BIYA*



Mme G enevi ve Tjous,   la t te des femmes s nateurs.



Mme Sosso,   la t te des  pouses des recteurs des Universit s de Yaound  I et II.



Mrs. Elmine Naseri, conduisait la d l gation des  pouses des autorit s administratives.



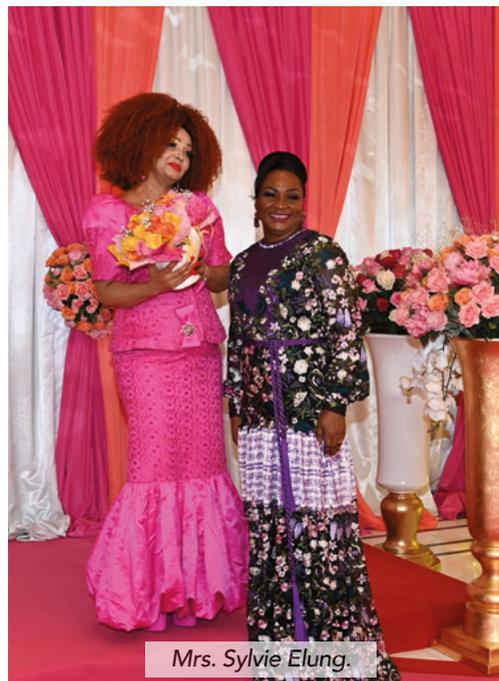
Mme Marie Ang le Meyanga Noah,   la t te de la d l gation des femmes maires.



Mme Reine F licit  Beti Assomo,   la t te de la d l gation des  pouses des responsables du MINDEF.



Mme Semengue.





Honorable Pauline Ndoumou.



Mme Habissou Bidoug, conduisait la délégation de la Fondation Chantal BIYA et du CHRACERH.



Mme Clémentine Essono, à la tête de la délégation des ONG.





Mme Marie-Claire Nnana, à la tête de la délégation des femmes journalistes.



Mme Patricia Andjongo, conduisait la délégation des invites spéciaux.





## Témoignages saisissants

### *US-Africa Leaders Summit: President Paul Biya Makes Significant Gains For Cameroon*

**A** l'invitation du Président des Etats-Unis d'Amérique, Joe Biden, le Président Paul BIYA, accompagné de son épouse, Madame Chantal BIYA, a pris part, du 13 au 15 décembre 2022, à Washington D.C., au deuxième Sommet Etats-Unis-Afrique. Pendant ce séjour, le Chef de l'Etat a dégagé une vivacité et un caractère toujours aussi pugnaces lors des sorties où ses interventions ont été singulièrement attendues, précédées par sa réputation de « *sage africain* ».

Ses positions sur les sujets en débat ont contribué à nourrir la réflexion et à affiner les points de vue sur le regain d'intérêt du gouvernement américain pour notre continent aux potentialités inouïes. Dans les allocutions qu'il a prononcées, tant à la table-ronde privée sur le financement comme outil de développement de l'Afrique, que lors du forum sur la coopération civile et commerciale entre les Etats-Unis et l'Afrique dans le domaine spatial, le Président Paul BIYA a conservé la même constance : réaffirmer l'Afrique comme une plaque tournante des enjeux stratégiques mondiaux et renforcer les bases de son développement.

Ce sommet a permis de redécouvrir un Président Paul BIYA aussi perspicace qu'affectueux, mais toujours ferme et déterminé lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de son peuple. Alors que certains contempteurs dégénéraient l'annonçaient sur le déclin, velléitaire et altéré, le sommet de Washington D.C. résonne comme le révélateur de la forme physique et des capacités morales et intellectuelles de celui qui a l'expérience éprouvée et l'intuition acérée pour saisir les opportunités multiformes et multidimensionnelles, à la fois au plan national et

**T**hree days of intense discussions from 13-15 December, 2022, grouping some of the most powerful political and business minds in Africa and America, were enough to conceive a new lease of life for relations between the United States of America and the African continent. President Paul BIYA and wife, Chantal BIYA took active part at various levels of the event. Coming at a time the geopolitical influence of Africa is rising, there has been growing effort to persuade African leaders towards defending values that are dear to the various blocs which are being created across the globe. America being one of the traditional partners of Africa and conscious of African emergence due to its growing youthful population, is aware that other foreign powers have of later taken greater interest in having African leaders on their side.

President Paul BIYA who arrived in America on Saturday 10 December, 2022 made major remarks by Monday at a two-hour round table conference at The Gathering Spot in NW Washington D.C. Jointly organized by the Milken Institute and Invest Africa-US, the dialogue focused on the theme: "How finance can be a force for good in addressing Africa's most pressing challenges and opportunities." Central concern at the conference was on 'advancing impact and innovation on the continent while addressing global challenges and achieving shared global goals.' Participants exchanged on how best to tackle sustainable financing, access to capital, and investing with impact so as to ensure economic and social mobility.

# CHRACERH

US-Africa Leaders Summit

- ✓ A gift by the Presidential Couple
- ✓ A reference public hospital establishment in Central Africa with state-of-the-art-equipment.

## Main Specialities

- ✓ Gynaecological Endoscopic surgery
- ✓ Assisted Reproductive Technology (ART)
- ✓ Antenatal diagnosis
- ✓ Management of high risk pregnancies and epidural deliveries
- ✓ Gynaecological Oncology
- ✓ Senology and plastic surgery

**More than 270 babies born to the joy of many families!**

- ✓ Un don du Couple Présidentiel
- ✓ Un établissement public hospitalier de référence en Afrique Centrale, avec des équipements à la pointe de la technologie.

## Spécialités

- ✓ Chirurgie Endoscopique en Gynécologie
- ✓ Procréation Médicalement Assistée (PMA)
- ✓ Diagnostic anténatal
- ✓ Prise en charge des grossesses à haut risque et accouchements sous péridurale
- ✓ Cancérologie gynécologique
- ✓ Sénologie et chirurgie plastique

**Déjà plus de 270 bébés nés, pour le bonheur de nombreuses familles !**



SORTIE PRINCIPALE

CENTRE HOSPITALIER DE RECHERCHE ET D'APPLICATION  
EN CHIRURGIE ENDOSCOPIQUE ET REPRODUCTION HUMAINE  
PAUL ET CHANTAL BIYA  
GYNAECOLOGICAL ENDOSCOPIC SURGERY AND  
HUMAN REPRODUCTIVE TEACHING HOSPITAL  
B.P. 9154 YAOUNDE TEL. (+237) 222 218 180 / 222 218 182

Inaugurated on 6 May 2016  
by Mrs. Chantal BIYA,  
Cameroon's First Lady

Inauguré le 06 mai 2016  
par Madame Chantal BIYA,  
Première Dame du Cameroun

sur la scène internationale, pour faire prospérer le sceau camerounais et projeter le pays vers un avenir radieux.

A bien observer, le Président Paul BIYA dégage une excellence morale et un ethos qui constituent la trame de son être profond. Sinon, comment expliquer le courant de sympathie et de séduction qu'il suscite, aussi bien auprès de ses pairs et d'autres grands dirigeants du monde des affaires, des intellectuels de haut vol, que du conglomérat des anonymes, tous ces militants et sympathisants du RDPC qui ont pavoisé ses itinéraires dans les rues et les places publiques américaines.

« *Le Cameroun a de la chance !* », s'est exclamé l'un des interlocuteurs du Président Paul BIYA, au détour d'une des nombreuses rencontres qu'il a eues en marge du sommet de Washington. La chance d'avoir un dirigeant charismatique qui exhale confiance et respect. C'est la raison pour laquelle il est permis d'entrevoir des attentes optimistes et des retombées positives de ce sommet en vue de faire progresser les partenariats mutuellement bénéfiques entre les Etats-Unis et l'Afrique en général et, entre les Etats-Unis et le Cameroun en particulier ■

By Tuesday 13 December, 2022 when the Summit officially opened, the Head of State was again one of the main speakers at the "US-Africa Civil and Commercial Space Forum". A forum that grouped Ministers in charge of scientific and technological development. Issues related to digital inclusion, mining exploration, climate change, control of maritime resources, meteorological previsions, and a lot more attracted those in attendance and President Paul BIYA again articulated the vision that Cameroon has for those issues and how the African Continent could tap from American technological progress in the sectors.

President Joe Biden announced a number of steps that his government either through direct initiative with the different State departments or through the American Congress has envisaged to reinforce their seriousness towards working with Africa. Among others, he talked of supporting the inclusion of Africa as a permanent member into the Security Council of the United Nations and seeing Africa join G20. The US President said he is determined to have the "United States to invest in Africa's people, Africa's infrastructure, Africa's agriculture, Africa's health system, Africa's security, and more." Looking at sectors that matter to the peoples of Africa, President Biden cited the desire to extend their outreach via increase "collaboration in every area, from rural communities to urban centers, to cyber space to outer space." Many are now watching to see how the next years unfold in terms of African-American relations given that other actors are all struggling to have strong footholds in Africa as well ■

Table ronde privée - *Private roundtable*

## Discours du Chef de l'Etat au Milken Institute

### *Keynote address by Head of State at the Milken Institute, Invest Africa US private roundtable*



Washington DC, le 12 décembre 2022

Washington DC, 12 December 2022

Permettez-moi tout d'abord de remercier le Président Joe Biden qui a bien voulu convier ses homologues africains à ce deuxième Sommet des Dirigeants des Etats-Unis et de l'Afrique.

Je tiens également à remercier Messieurs Michael Klowden et Paul Hinks, pour leur invitation à la présente table ronde privée.

L'ordre du jour nous invite à réfléchir sur « Comment la finance peut constituer un atout à l'égard des défis pressants et des opportunités de l'Afrique, et contribuer à la résolution de problèmes apparemment sans solution à l'échelle mondiale ».

First and foremost, let me thank the President of the United States of America, Joe Biden, for inviting his African counterparts to this Second United States - Africa Leaders Summit.

I also wish to thank Messrs Michael Klowden and Paul Hinks for their invitation to this private roundtable.

As per the agenda, we are expected to brainstorm on "How finance can be a force for good in addressing Africa's most pressing challenges and opportunities, and contributing towards resolving seemingly irresolvable global problems".

The subject is topical in view of the current state of the global economy and the impact of health and security crises on our national economies.

C'est un sujet d'actualité, au regard de la situation actuelle de l'économie mondiale et des effets des crises sanitaire et sécuritaire sur nos économies nationales.

L'un des freins au développement de l'économie africaine est l'épineux problème de la disponibilité des financements.

Pourtant l'Afrique dispose d'un énorme potentiel en ressources naturelles. Ce potentiel reste sous exploité ou alors son exploitation n'intègre pas la transformation sur place qui est susceptible de générer de la valeur ajoutée et de la richesse sur le continent.

L'Afrique ne représente qu'une portion congrue des ressources financières en circulation dans le monde. Son accès à ces ressources se fait à des taux prohibitifs et parfois à des conditions restrictives de souveraineté de nos Etats.

L'Afrique reste trop dépendante de l'aide publique au développement qui semble ne plus correspondre à nos besoins.

Le cadre juridique qui gouverne généralement l'obtention de financements est très contraignant et accroît notre exposition aux risques budgétaires et de stabilité de nos institutions. Comme exemple de contrainte, la mise en gage de certaines ressources naturelles sollicitée par certains investisseurs.

Les modèles et instruments de financement adoptés contribuent davantage à la réexportation des capitaux, à travers des prêts sans mouvement de fonds vers le continent, mais avec sorties obligatoires de devises lors des remboursements.

L'une des solutions passe par le financement de l'exploitation et de la transformation des ressources naturelles de l'Afrique sur son sol.

Pour cela, l'Afrique a besoin d'un volume important de capitaux à long terme.

Il serait donc souhaitable d'œuvrer à la mise en place d'un véritable marché africain des capitaux, susceptible d'offrir des outils adaptés au financement du développement de l'Afrique. Ce qui permettra sa transformation structurelle et son indépendance progressive de l'aide au développement et des crédits à l'exportation.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je vous remercie de votre aimable attention ■

The thorny issue of availability of financing features among the obstacles to Africa's economic development.

Yet Africa is endowed with a huge natural resource potential. The said potential is either under-tapped or tapped to the exclusion of local processing that would generate value added and wealth on the continent.

Africa accounts for barely a tiny portion of the financial resources in circulation globally. Accessing such resources is possible only at exorbitant rates, and often under conditions restricting the sovereignty of our States.

Africa remains overly dependent on official development assistance which no longer seems to meet our needs.

Generally speaking, the legal framework governing access to funding is extremely constraining, heightening our fiscal and institutional stability risks. As an example of such constraints, we are sometimes required by investors to mortgage some natural resources.

The financing models and instruments used further contribute to the re-export of capital through loans, without movement of funds to the continent, but with inevitable foreign exchange outflows during reimbursement.

One solution is to finance the exploitation and processing of Africa's natural resources on its own soil.

To that end, Africa needs a substantial volume of long-term capital.

Accordingly, there is a need to work towards establishing a veritable African capital market capable of providing suitable tools for Africa's development, thus enabling its structural transformation and progressive independence from development assistance and export credits.

While wishing you success in your deliberations, I thank you for your kind attention ■

## Forum sur la coopération civile et commerciale dans le domaine spatial

*Forum on civil and commercial Space Cooperation between the United States and Africa*



Washington DC, le 13 décembre 2022

Washington DC, 13 December 2022

✓ Excellences Messieurs les Présidents et Chers frères,

✓ Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis de prendre la parole devant vous ce matin pour discuter d'une question qui me semble capitale pour l'avenir de notre Continent et surtout de son développement. Je l'aborde en ayant à l'esprit le fait qu'actuellement, au moment même où je m'adresse à vous, de jeunes africains et d'autres dans le monde ont la possibilité de regarder nos échanges et de se faire une idée de ce qui se dit et se fait à des milliers de kilomètres d'eux.

C'est l'un des intérêts de l'utilisation de l'espace à des fins civiles et commerciales, qui est le thème de cette rencontre. Grâce à une utilisation optimale des opportunités de l'espace, à travers le maillage satellitaire, les communications sur le continent africain, et entre le continent africain et les autres, se sont à la fois développées et améliorées au fil des années.

Nous nous satisfaisons de ce que nos pays puissent tirer profit de ces avancées particulières, qui s'accompagnent d'opportunités économiques et sociales inédites.

Je fais en effet le constat que l'Afrique est particulièrement favorable au déploiement et à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, qui dépendent actuellement de la mise en orbite de satellites de communication. Ces avancées sont en effet exploitées dans divers domaines fondamentaux de notre développement économique.

Pour autant, les besoins liés au développement du secteur spatial en Afrique restent nombreux et pressants. A l'heure actuelle, les capacités des pays disposant d'un satellite sur le continent ne peuvent pas permettre une couverture optimale des besoins de l'ensemble de nos populations, et même de nos Gouvernements.

Conquérir l'espace me semble donc être à la fois une opportunité et un impératif. Dans cette dynamique, la coopération avec les pays partenaires, qui ont une avance certaine dans

✓ Your Excellencies and Dear Brothers,

✓ Ladies and Gentlemen,

It is a pleasure for me to take the floor before you this morning to discuss an issue which I believe is crucial for the future of our continent and, above all, its development. I am addressing the issue bearing in mind that right now as we speak, African and other youths worldwide are able to watch our discussions and get a gist of what is being said and done thousands of kilometres away.

Such is one of the benefits of using outer space for civil and commercial purposes, the theme of our meeting. Communication on the African continent, and between the African continent and the other continents has developed and improved over the years thanks to optimum use of space opportunities through satellite coverage.

We are happy that our countries are able to leverage such outstanding advances which usher in unprecedented economic and social opportunities.

Indeed, I have noted that Africa is particularly open to the deployment and use of new information and communication technologies which currently depend on the orbiting of communication satellites. Such advances are exploited in various fundamental areas of our economic development.

Yet, Africa remains plagued by multiple and pressing space sector development-related needs. The current capacity of countries on the continent with a satellite is inadequate for optimum coverage of the needs of all our communities, and even our Governments.

Accordingly, I believe conquering space constitutes an opportunity and an imperative. In this light, it is essential to cooperate with partner countries which have a clear lead in this area. Therefore, I am pleased that the issue is being addressed here today, given that the

ce domaine, est primordiale. Je me félicite donc de ce que la question soit abordée ici ce jour, étant donné que les Etats-Unis sont à la fois des pionniers de l'exploration de l'espace, et des acteurs principaux de la mise en orbite des satellites qui nous sont si essentiels.

Il me paraît fondamental qu'un transfert des technologies vers les pays africains s'opère pour un accès équitable à l'espace et ses opportunités. Les enjeux autour de cette question nous sont en effet communs :

- Comment pourrions-nous lutter efficacement contre les changements climatiques si nous n'avons pas la possibilité sur le continent d'observer du ciel, et par nos propres moyens, leur impact sur nos forêts ?
- Comment serait-il possible d'effectuer une planification urbaine adéquate et durable si les outils technologiques appropriés ne nous sont pas accessibles ?
- Comment serait-il possible d'envisager une lutte efficace contre les groupes terroristes, qui sont actifs sur de larges bandes de territoires, si nous n'avons pas les moyens d'observation adéquats de leurs mouvements ?

La coopération dans le domaine spatial est donc pour nous un impératif crucial.

C'est le lieu pour moi d'en appeler à la solidarité internationale pour aider le continent à relever le défi de sa connexion à l'espace. Pour ce faire, il me semble impératif d'éviter d'en faire un champ de compétition militaire.

Mon pays pense que l'espace extra-atmosphérique devrait être mis au service d'objectifs nobles, au bénéfice de tous. Le Cameroun est ainsi favorable à son utilisation à des fins pacifiques et aux bénéfices des générations présentes et futures.

Je vous remercie de votre aimable attention ■

United States is a pioneer in space exploration and a major player in launching satellites that are so crucial to us.

I find it fundamental for technology to be transferred to African countries for an equitable access to space and its opportunities. Indeed, the stakes surrounding this issue are common:

- How could we effectively combat climate change if we, on the continent, cannot observe from the sky, and by our own means, its impact on our forests?
- How would it be possible to carry out proper and sustainable urban planning if the appropriate technological tools are not available to us?
- How can we envisage effectively fighting terrorist groups, which operate over large swathes of territory, if we lack adequate means to monitor their movements?

Cooperation in space is thus a crucial imperative for us.

I avail myself of this opportunity to appeal for international solidarity to support the continent to meet the challenge of its connection to space. To achieve this, I find it imperative to avoid this becoming a sphere of military competition.

My country believes that outer space should serve noble objectives, for the benefit of all and sundry. Cameroon thus welcomes its use for peaceful purposes and for the benefit of present and future generations.

Thank you for your kind attention ■

## Chantal BIYA, un adjuvant au succès du séjour présidentiel

### *First Lady Chantal BIYA's Distinguished Presence*



En suivant le séjour que le couple présidentiel vient d'effectuer à Washington D.C., dans le cadre du 2<sup>ème</sup> Sommet des Leaders Etats-Unis-Afrique, l'on ne saurait éluder l'intense imbrication de l'agenda présidentiel avec celui de la Première Dame, Madame Chantal BIYA. L'égérie de l'humanitaire a su en effet mener autour de ce sommet, des activités congruentes, qui rejoignent les causes dans lesquelles elle s'est engagée depuis de nombreuses années aussi bien au Cameroun qu'en Afrique.

Sa participation au séminaire sur la lutte contre les cancers chez la femme et sa visite au Musée Smithsonian de Washington pour se plonger dans l'histoire et la culture afro-américaines et traiter des questions de nutrition en Afrique, sont autant d'articulations qui participent au

The radiance of Mrs. Chantal BIYA's warm-heartedness and her constant desire to join forces with others in the quest to serve humanity were in the limelight throughout her stay in Washington D.C., where President Paul BIYA participated at the second U.S.-Africa Leaders Summit.

First Lady Chantal BIYA accompanied the Head of State to the White House to attend the U.S.-Africa Leaders' Summit Dinner offered by President Joe BIDEN and First Lady Jill BIDEN. She equally took part in two spousal programmes organised by Mrs. Jill BIDEN at the Kennedy Centre for Performing Arts on 14 December 2022 and at the Smithsonian National Museum of African American History and Culture the following day.

succès du séjour présidentiel. Aux côtés de la Première Dame américaine, Madame Jill Biden, et des épouses des autres Chefs d'Etat africains, Madame Chantal BIYA, Ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO pour l'éducation et l'inclusion sociale, a fait résonner le discours humanitaire au cœur aux Etats-Unis. Il faut voir dans son expression, le souci de légitimer la cause humanitaire à travers le monde pour soigner les traumatismes créés par la pauvreté, et ainsi, inciter de plus en plus de donateurs à suivre sa cause. Son influence et son charisme garantissent le succès de sa démarche ■

The various articulations and spectacular performances during these events were in convergence with Mrs. Chantal BIYA's pivotal character - to spur the spirit of hospitality and togetherness, to share unconditionally and support initiatives that are aimed at saving lives, especially those of the underprivileged.

Her numerous humanitarian actions especially in the health domain - the fight against HIV/AIDS and infertility - have incontestably positioned the Special Ambassador of UNAIDS as a worthy and credible global partner. Thus, First Lady Chantal BIYA's participation at the Biden Administration's Cancer Moonshot Initiative is a strong indication that her commitment could broaden in future towards such important issues ■



Madame Chantal BIYA au séminaire sur la lutte contre les cancers chez la femme Biden Administration's Cancer Moonshot initiative.

*Participation of Mrs Chantal BIYA in the seminar on the Biden Administration's Cancer Moonshot initiative.*



La Première Dame du Cameroun, Chantal BIYA, et la Première Dame américaine, Jill BIDEN.

## Le film du séjour du Couple Présidentiel aux Etats-Unis

### *Photo gallery of Presidential Couple in USA*



Accueil à Washington D.C., le 10 décembre 2022.

Reception in Washington D.C., 10 December 2022.



La suite officielle du Chef de l'Etat.

The official delegation of the Head of State.



Paul et Chantal BIYA sensibles à l'accueil chaleureux de leurs compatriotes aux USA.







Le Président Paul BIYA a plaidé pour la mise en place d'un véritable marché des capitaux pour l'Afrique en vue et de l'exploitation et de la transformation sur place de ses nombreuses ressources du sol et du sous-sol.

*President Paul BIYA pleaded for the establishment of a real capital market for Africa to facilitate the exploitation and transformation of its numerous soil and subsoil resources.*

FORUM SUR LA COOPÉRATION CIVILE ET COMMERCIALE  
ETATS-UNIS/AFRIQUE DANS LE DOMAINE SPATIAL.



Paul BIYA : les technologies g

Paul BIYA: outer space technol



L'auditoire attentif au discours du leader panafricain.



Audience listens attentively to the



géo spatiales, pas un luxe pour l'Afrique.

ologies, a necessity for Africa.



the speech of the pan-African leader.

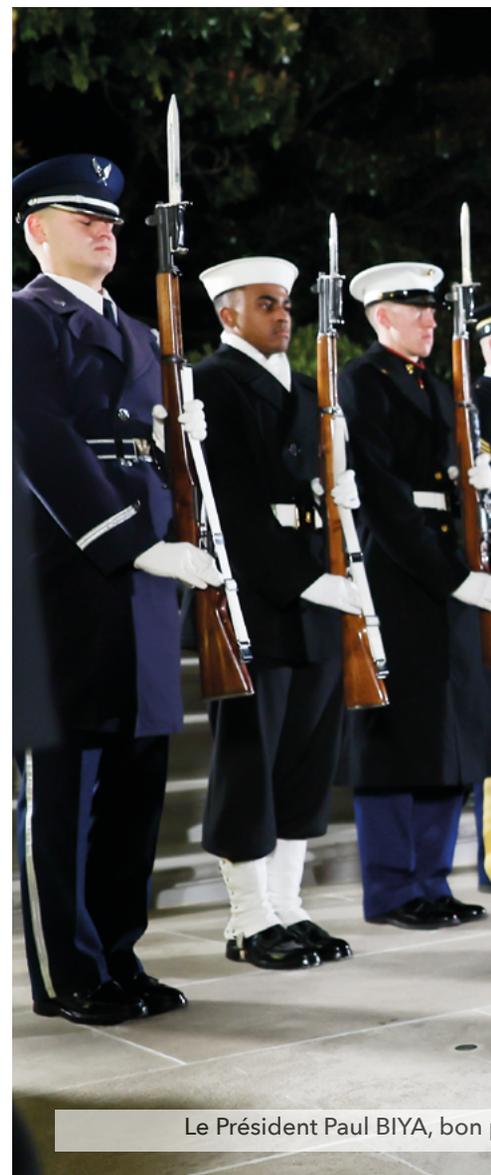


President Paul BIYA congratulated by his Rwandan counterpart, Paul Kagame.



Un homme d'Etat toujours déterminé pour la cause de son pays et de l'Afrique.

*A statesman fully determined for the cause of his country and Africa.*



Le Président Paul BIYA, bon



*The Presidential Couple attends dinner at White House*



...pied, bon œil.

*President Paul BIYA, always serene.*



*With President Muhammadu Buhari of Nigeria.*



En souvenir, Paul et Chantal BIYA avec Joe et Jill Biden.

Paul and Chantal BIYA with Joe and Jill Biden.



A chat with the founder of the Tony Elumelu Foundation.



Un leader respecté par ses pairs : le Président de la R.D. Congo, Félix Tshisekedi et d'autres dirigeants africains.

*The Presidential Couple attends dinner at White House*





The Presidential Couple attends dinner at White House



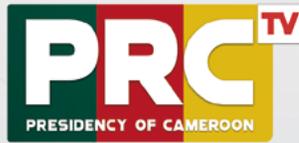
Seeking a consensual approach to combat the plight of women and girls especially in the fight against Cancer under the auspices of Mrs. Jill Biden.



Au nom de l'amitié afro-américaine.







Welcome to the Presidency

**Frequency**  
**534 MHz - Canal 30 TNT**

**Broadcast Partners**

**NUMERI CALBE**

**TV+**

**CREOLINK NETWORK**

**SWECOM**

**LEADER CABLE**

@PRCTV



PAIX - TRAVAIL - PATRIE



## République du Cameroun

*Le Président  
de la République*

Yaoundé, le .....16 DEC 2022.....

**Monsieur le Président,**

Au moment où je m'apprête à quitter les États-Unis au terme du 2<sup>e</sup> Sommet des Leaders États-Unis/Afrique, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes sincères remerciements pour la qualité de l'accueil et les marques d'attention particulières qui m'ont été réservées, ainsi qu'à ma délégation, pendant notre séjour en terre américaine.

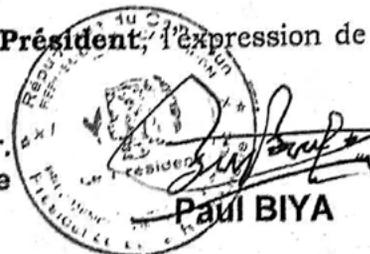
Le Sommet qui vient de prendre fin nous a donné l'occasion de porter un regard nouveau sur les relations entre votre pays et le continent africain, et de poser les jalons d'une nouvelle dynamique pour l'approfondissement et la diversification des liens multiformes qui nous unissent.

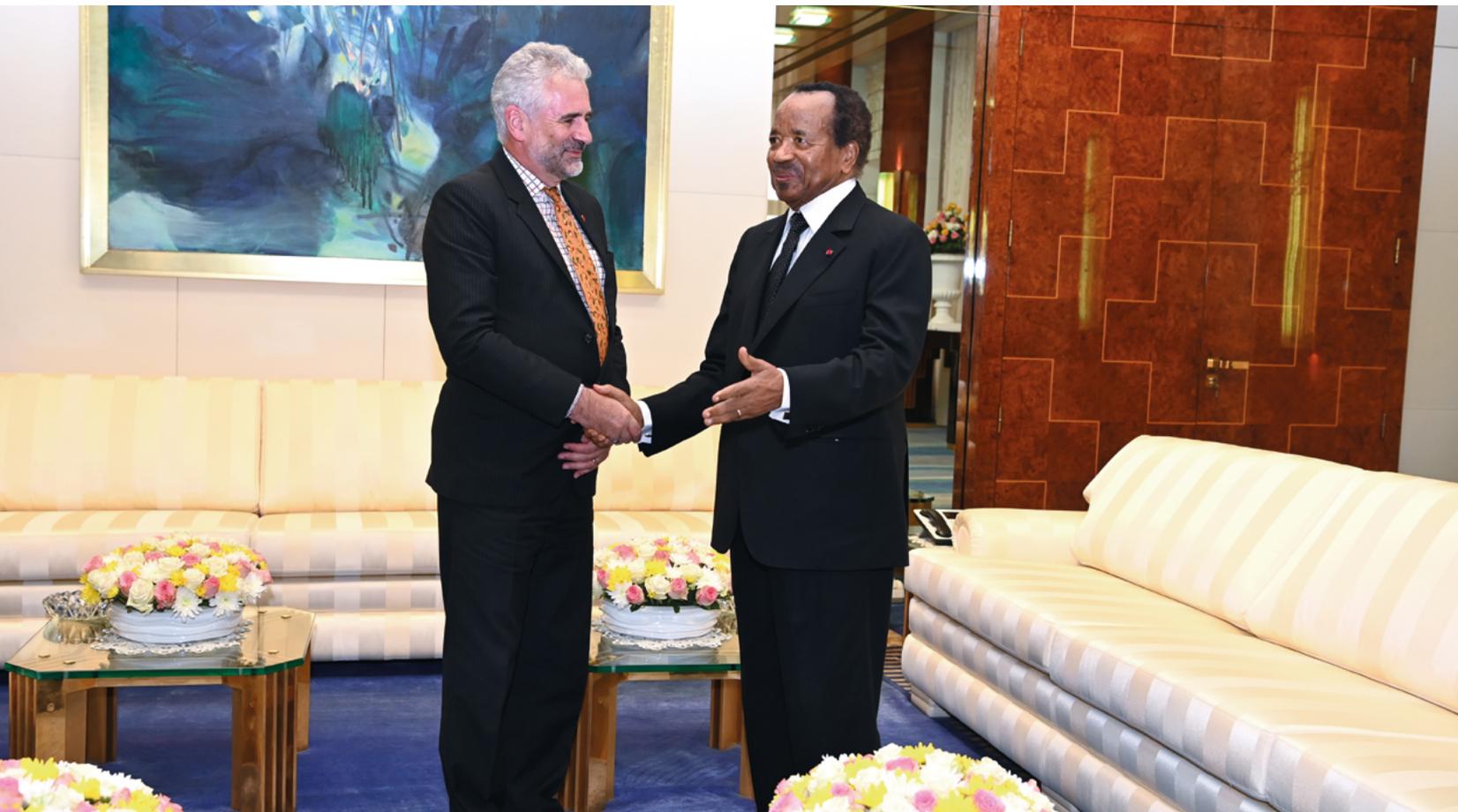
J'ai bon espoir que la mise en œuvre résolue des engagements qui ont été pris permettra à l'Afrique d'accélérer son développement, de s'inscrire durablement dans la modernité et de prendre la place qu'elle mérite dans le concert des nations.

Le Cameroun, pour sa part, reste attaché à sa relation avec les États-Unis, qui sont un partenaire important. J'ai la ferme conviction qu'avec notre volonté et détermination communes, nous pouvons relever les multiples défis actuels auxquels font face nos deux pays.

Veillez agréer, **Monsieur le Président**, l'expression de ma très haute considération.

**Son Excellence Joseph R. BIDEN, Jr.**  
**Président des États-Unis d'Amérique**  
**WASHINGTON DC**





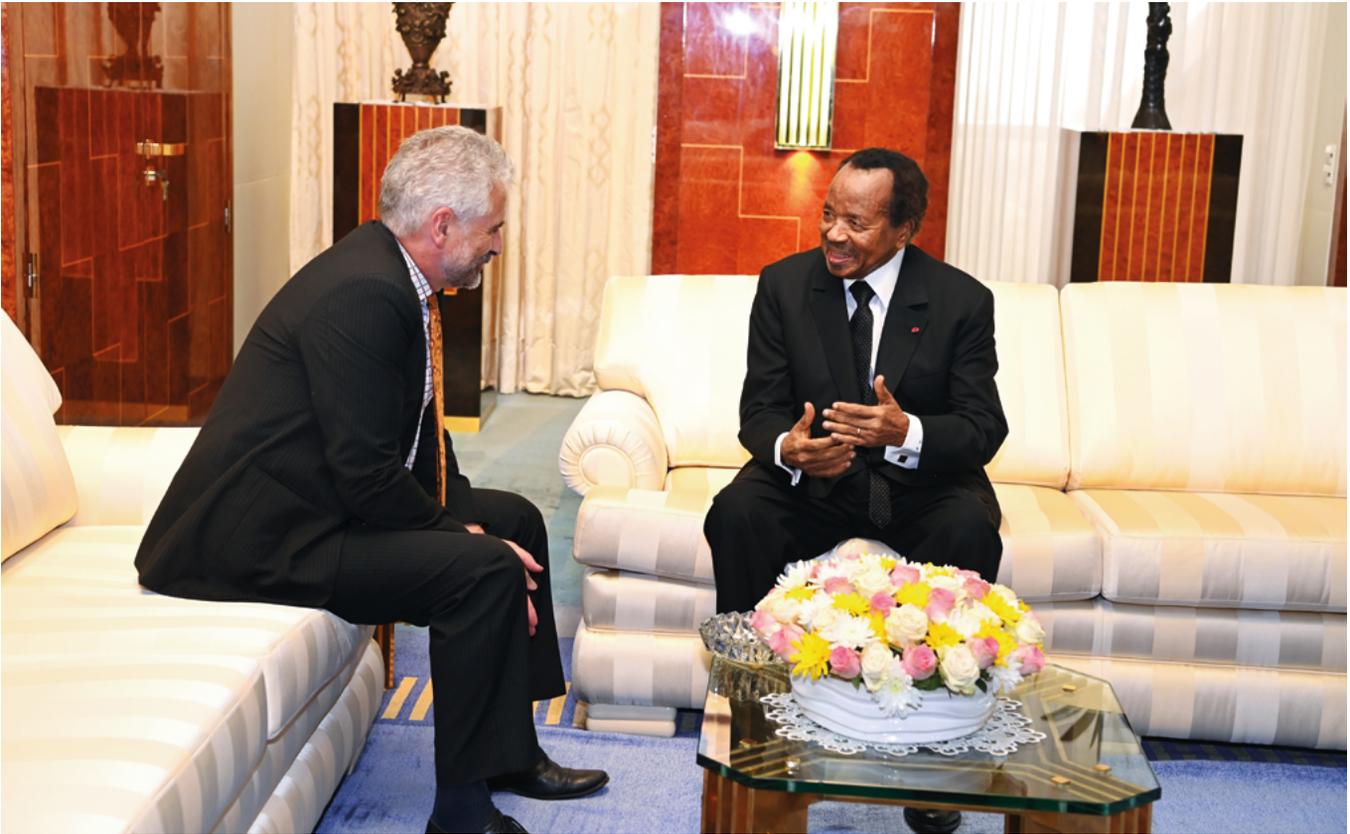
## Le Haut-Commissaire du Canada au Cameroun fait ses adieux *Canadian High Commissioner Bids Farewell*

**A**rrivé en fin de séjour au Cameroun, Monsieur Richard Bale, Haut-Commissaire du Canada, a été reçu en audience par le Président Paul BIYA au Palais de l'Unité, le 18 novembre 2022.

Cet entretien a permis de revisiter la coopération bilatérale pour constater la solidité, la richesse et la densité des liens d'amitié entre les deux pays. Parmi les fruits les plus tangibles de cette proximité, le Canada a soutenu la formation de l'élite intellectuelle du Cameroun depuis 1953, à travers l'œuvre des frères canadiens dont nul n'ignore la vocation d'éducateurs. Leur succès tient en particulier à la culture de la spiritualité missionnaire qui a forgé la personnalité d'une frange importante de la nouvelle élite camerounaise.

**H**is Excellency Richard Bale, High Commissioner of Canada to Cameroon, was received in audience by President Paul BIYA at Unity Palace on 18 November 2022.

The farewell audience was an opportunity for both personalities to revisit bilateral cooperation and assess the solidity, richness and density of the bonds of friendship between the two countries. The most tangible fruit of this amity is Canada's training of Cameroon's intellectual elite since 1953, through the work of the Canadian brothers whose vocation as educators is well known. Their success is due in particular to the culture of missionary spirituality which has forged the personalities of an important fringe of the new Cameroonian elite.



Le Canada s'est également illustré, à travers l'entreprise MAGIL, à la réussite de l'organisation de la CAN TOTALENERGIES 2021 au Cameroun par la construction de nombreuses infrastructures futuristes. Son appui aux initiatives de santé et dans le secteur humanitaire couronne plus de 60 ans d'une coopération que consolide le bilinguisme officiel pratiqué dans les deux pays.

La coopération entre le Cameroun et le Canada peut alors s'autoriser des perspectives favorables dans le domaine de l'aviation civile, grâce à l'accord conclu récemment qui propose de nouvelles opportunités commerciales, tout en facilitant le mouvement accru des personnes et des biens pour un meilleur brassage des deux peuples.

Au total, le Canada constitue pour le Cameroun un partenaire privilégié sur lequel beaucoup d'espoirs se fondent dans la quête de l'émergence et la consolidation des fondements d'une société moderne et stable ■

Canada has also been instrumental, through the MAGIL Company, in the successful organisation of the Africa Nations Cup in Cameroon with the construction of numerous futuristic infrastructures. Its support to health initiatives and in the humanitarian sector crowns more than 60 years of cooperation that is consolidated by the official use of English and French in both countries.

Cooperation between Cameroon and Canada has favourable prospects in the field of civil aviation, thanks to the recently concluded agreement which offers new commercial opportunities, while facilitating the increased movement of people and goods for more exchanges.

All in all, Canada is a privileged partner of Cameroon on which many hopes are based in the quest for emergence and the consolidation of the foundations of a modern and stable society ■



## Le Palais de l'Unité ouvre ses portes à un émissaire du roi Mohamed VI

### *An Emissary of King Mohamed VI at Unity Palace*

**L**e Président de la République, S.E. Paul BIYA, a reçu en audience, le 17 novembre 2022 au Palais de l'Unité, le Ministre marocain de l'Inclusion Economique, de la Petite Entreprise, de l'Emploi et des Compétences, Monsieur YOUNES Sekkouri, porteur d'un message de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc.

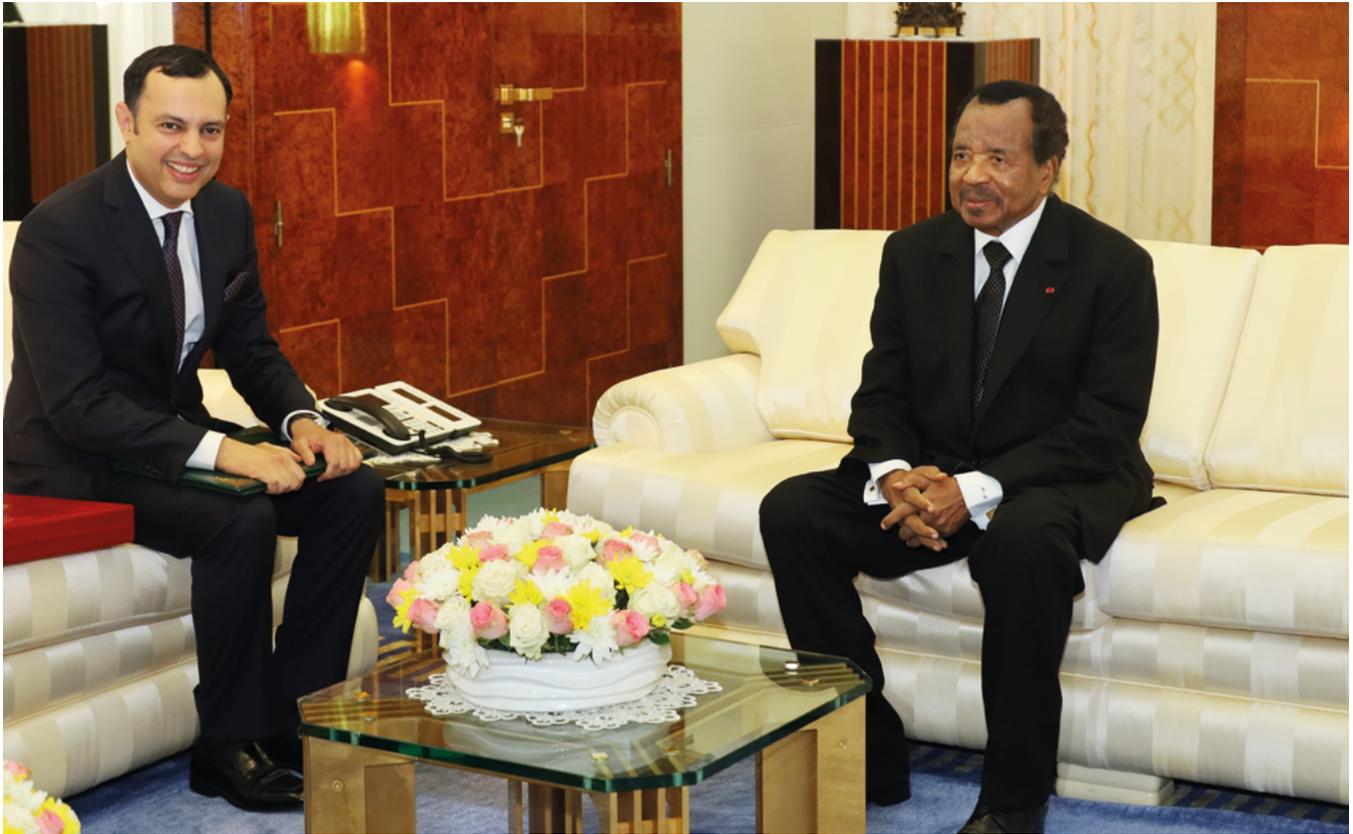
En recevant le pli qui lui était destiné, le Président de la République a saisi l'occasion pour apprécier la coopération entre le Cameroun et le Royaume chérifien.

Le rapprochement entre le Maroc et le Cameroun revêt des formes de plus en plus variées, touchant notamment des domaines tels que le commerce, l'aide au

**T**he President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, on 17 November 2022, at the Unity Palace, received in audience the Moroccan Minister of Economic Inclusion, Small Business, Employment and Skills, Mr YOUNES Sekkouri. He was bearer of a message from His Majesty Mohammed VI, King of Morocco.

On receiving the letter, the President of the Republic took the opportunity to appreciate the cooperation between Cameroon and the Kingdom of Morocco.

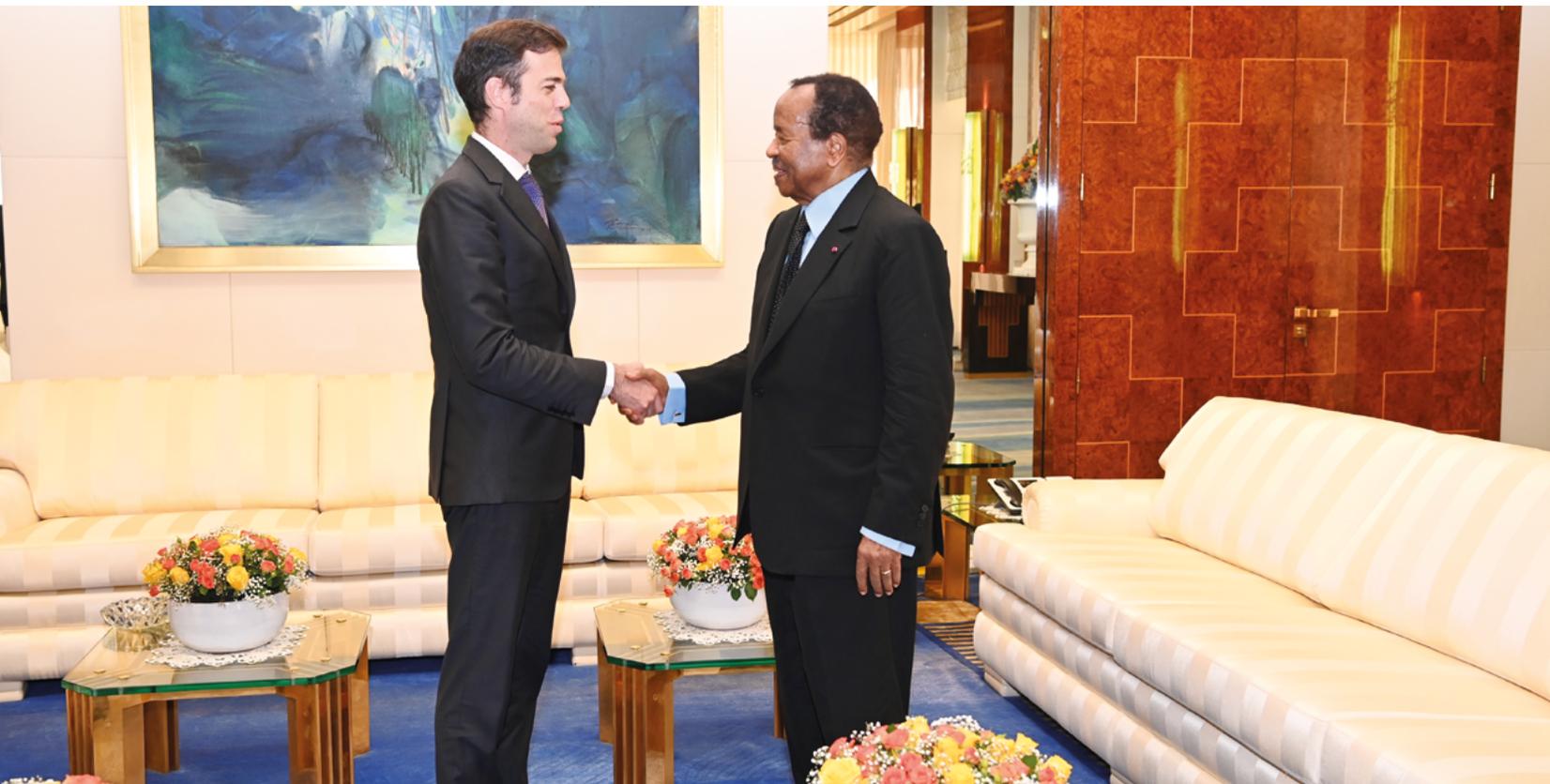
The rapprochement between Morocco and Cameroon is growing on a wide-range of



développement, la culture, la religion et une circulation plus étendue des personnes. Si les dirigeants des deux pays se sont toujours voués une amitié sincère et profonde, Monsieur Younes Sekkouri n'a pas tari d'éloges à l'endroit de notre pays dont les ressortissants excellent dans de nombreux domaines. La participation des équipes nationales de football des deux pays à la récente Coupe du monde Qatar 2022 prouve que les deux nations partagent les valeurs véhiculées par le sport, à savoir, la fraternité, la solidarité, le courage et le fair-play.

issues, touching on areas such as trade, development aid, culture, religion and transportation.

Mr YOUNES Sekkouri praised Cameroonians especially those who have excelled at the international stage. The leaders of the two countries have always had a sincere and deep friendship too. The participation of the national football teams of both countries in the recent Qatar 2022 FIFA World Cup proves that the two nations share the values conveyed by sport, namely; fraternity, solidarity, courage and fair-play.



## Un émissaire du Président Macron au Palais de l'Unité *An emissary of President Macron at the Unity Palace*

**L**e Président de la République S.E Paul BIYA, a accordé une audience, le 8 novembre 2022, à Monsieur Franck Paris, Conseiller Afrique du Président français, Emmanuel Macron. Après la visite officielle du Chef de l'Etat français au Cameroun au mois de juillet 2022, il importe de suivre la mise en œuvre des importantes résolutions qui ont ponctué cette rencontre.

Le Cameroun et la France restent très attachés aux principes qui régissent l'efficacité de l'aide au développement et qui guident, à travers une évaluation de qualité, les efforts communs déployés pour améliorer les résultats escomptés. L'entretien entre le Président Paul BIYA et Monsieur Franck Paris se situe donc dans une perspective d'appréciation de la

**T**he President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, granted an audience on 8 November 2022 to Mr Franck Paris, Africa Advisor to French President, Emmanuel Macron. After the official visit of the French Head of State to Cameroon in July 2022, it is important to follow up on the implementation of the important resolutions that punctuated this meeting.

Cameroon and France remain much attached to the principles that govern the effectiveness of development aid and that guide, through quality evaluation, the joint efforts deployed to improve the expected results. The meeting between President Paul BIYA and Mr Franck Paris is therefore in the perspective of assessing Franco-Cameroonian cooperation with a view,

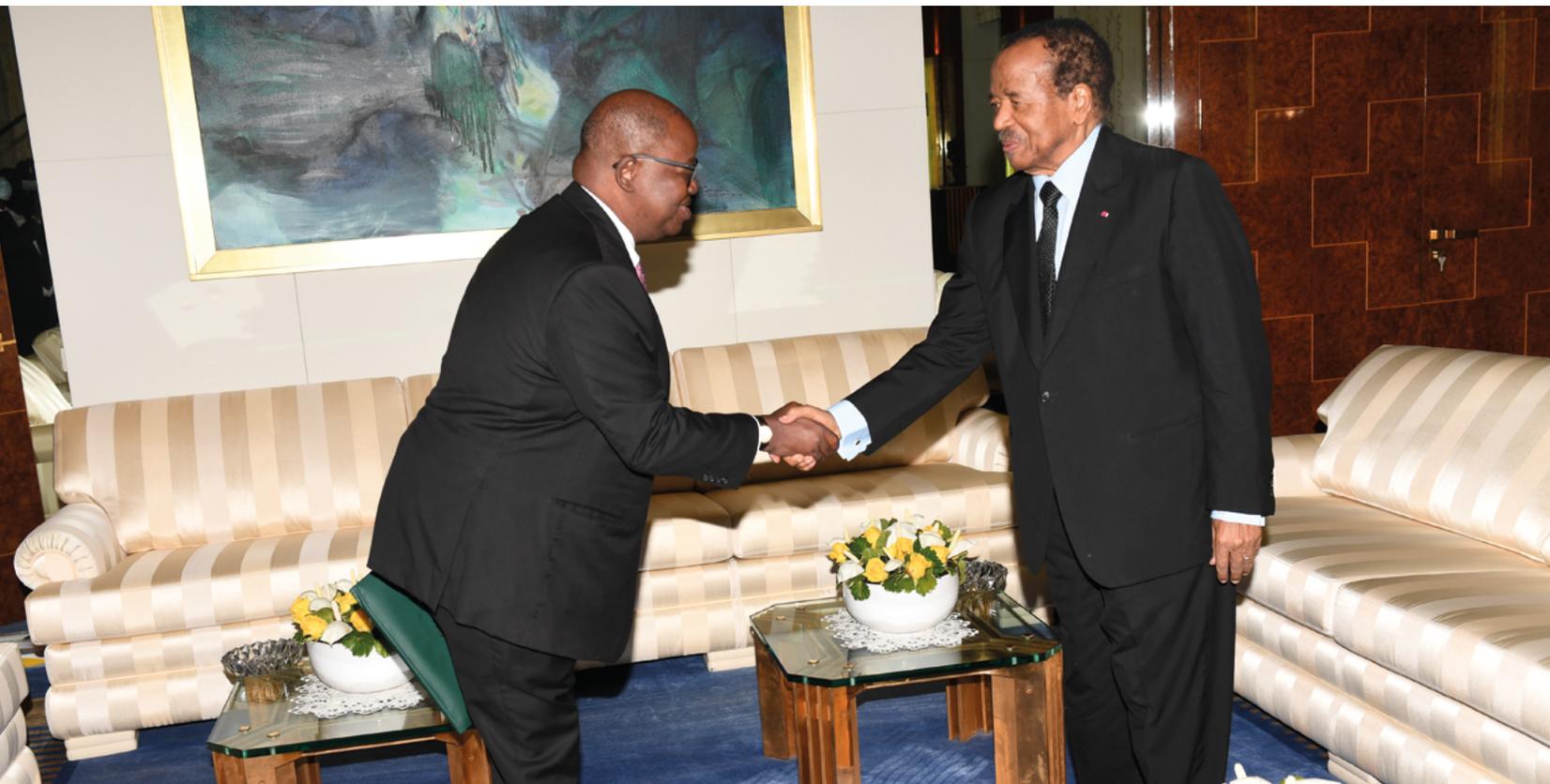


coopération franco-camerounaise en vue, d'une part, de déterminer la pertinence et la cohérence des options prises, et d'autre part, de déceler les zones d'ombre à éclairer dans l'intérêt des deux pays.

La coopération entre franco-camerounaise continue de se consolider en mettant en exergue la solidarité internationale qui sauvegarde les intérêts des deux parties, de manière concertée et équitable. Au moment où la mondialisation tente d'exacerber les inégalités entre pays riches et pays pauvres, la France se tient auprès du Cameroun pour soutenir ses efforts et poursuivre avec lui, la lutte pour un monde moins inégalitaire et plus respectueux de la dignité humaine ■

on the one hand, to determining the relevance and coherence of the options taken, and on the other hand, to identify the grey areas that need to be clarified in the interest of the two countries.

Cooperation between France and Cameroon continues to be consolidated through international solidarity, which safeguards the interests of both parties in a concerted and equitable manner. At a time when globalisation is trying to exacerbate inequalities between rich and poor countries, France stands by Cameroon to support its efforts and to pursue the fight for a less unequal world that is more respectful of human dignity ■



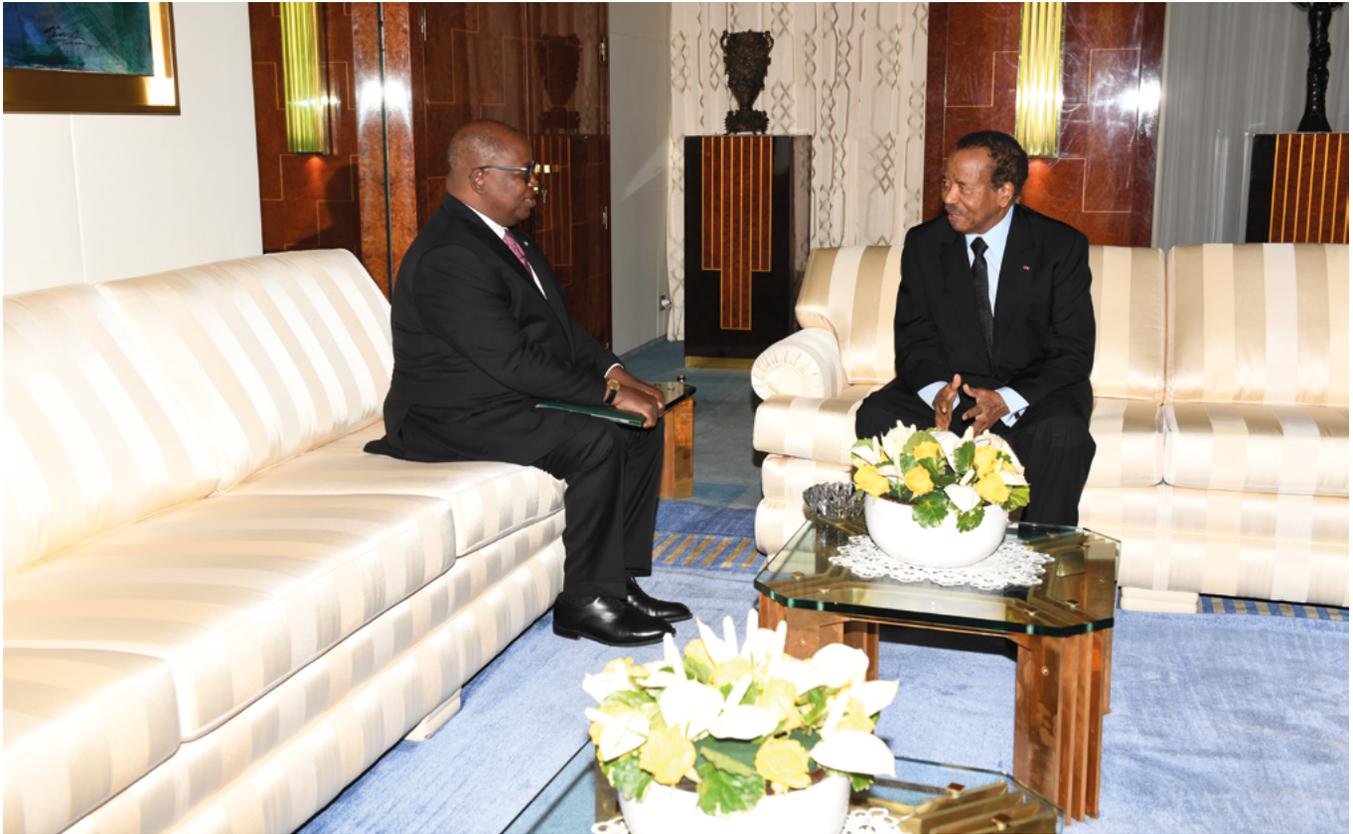
### Un envoyé spécial du Président Ali Bongo au Palais de l'Unité *President Ali Bongo's Special Envoy at the Unity Palace*

**L**e Président de la République, S.E. Paul BIYA, a reçu en audience le 29 septembre 2022, au Palais de l'Unité, le Ministre gabonais des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo, envoyé spécial du Président Ali Bongo Ondimba.

Le Cameroun et le Gabon sont dans une dynamique d'intégration sous régionale qui comporte autant de défis que d'attentes. Parmi les plus cruciaux, l'on peut citer le défi de la convergence des économies pour éviter les rigidités qui crispent la volonté de lutter contre la pauvreté et les inégalités. D'où la nécessité de se concerter en permanence en vue de contrecarrer la vulnérabilité économique et d'améliorer les performances réciproques qui faciliteront

**T**he President of the Republic, His Excellency Paul BIYA, on 29 September 2022, at the Unity Palace, received in audience the Gabonese Minister of Foreign Affairs, Michael Moussa Adamo - special envoy of President Ali Bongo Ondimba.

Cameroon and Gabon are in a dynamic of sub-regional integration which involves as many challenges as expectations. Among the most crucial is the challenge of convergence of economies to avoid the rigidities that strain the will to fight against poverty and inequality. Hence the need



alors la coordination des politiques macroéconomiques.

Par ailleurs, malgré la volonté affichée des Chefs d'Etat de la CEMAC de parachever la mise en œuvre du principe de libre circulation des biens et des personnes au sein de la sous-région, les mouvements transfrontaliers en Afrique centrale continuent d'être perçus comme une négation des territoires nationaux, et les nationalismes s'expriment encore de manière particulièrement véhémement aux frontières. Cette situation peut expliquer que les présidents Paul BIYA et Ali Bongo Ondimba éprouvent le besoin de transformer les frontières en traits d'union propices à l'ouverture ■

for constant consultation to counteract economic vulnerability and improve mutual performance, which will then facilitate the coordination of macroeconomic policies.

Furthermore, despite the declared will of the CEMAC Heads of State to complete the implementation of the principle of free movement of goods and people within the sub-region, cross-border movements in Central Africa continue to be perceived as a negation of national territories, and nationalism is still expressed particularly vehemently at the borders. This situation may explain why presidents Paul BIYA and Ali Bongo Ondimba feel the need to transform borders into unifying features conducive to openness ■



### L'Ambassadeur de France quitte le Cameroun

#### *French Ambassador leaves Cameroon*

**A**u terme de son séjour au Cameroun, l'Ambassadeur Christophe Guilhou a été reçu en audience, le 27 septembre 2022, au Palais de l'Unité, par le Président de la République, S.E. Paul BIYA.

Le diplomate français a tenu à remercier son illustre hôte qui lui a témoigné beaucoup d'estime et de considération pendant les trois années passées comme Ambassadeur de France au Cameroun. Ce séjour lui a permis de mieux connaître le Cameroun, mais surtout, d'œuvrer à l'intensification des relations anciennes et précieuses qui existent entre les deux pays.

**A**mbassador Christophe Guilhou was received in audience on 27 September 2022 at Unity Palace by the President of the Republic, His Excellency Paul BIYA.

The French diplomat thanked his illustrious host who accorded him a lot of esteem and consideration during his three years as French Ambassador to Cameroon. This stay enabled him to get to know Cameroon better, but above all, to work towards the intensification of the long-standing and precious relations that exist between the two countries.



La visite du Président Emmanuel Macron au Cameroun constitue l'un des moments les plus marquants de son mandat, en ayant permis d'approfondir la coopération bilatérale. Le diplomate a également été subjugué par le foisonnement des richesses humaines et matérielles dont regorge le Cameroun. La diversité culturelle et la prolifération de traditions séculaires, l'ingéniosité de la jeunesse, le dynamisme des populations, mais aussi les lignes de tension toujours ténues et les exigences élevées des populations, font du Cameroun un pays singulier par sa complexité et agréable par sa nature. Ce pays dirigé de main de maître par le Président Paul BIYA, un homme toujours ouvert au dialogue, au compromis aisé, rigoureux et souple à la fois pour préserver les équilibres sociologiques et l'harmonie sociale ■

President Emmanuel Macron's visit to Cameroon is one of the most significant moments of his mandate, having deepened bilateral cooperation. The diplomat was also impressed by the abundance of human and material wealth in Cameroon. The cultural diversity and the proliferation of age-old traditions, the ingenuity of the youth, the dynamism of the population, but also the always tenuous lines of tension and the high demands of the population, which make Cameroon a country singular by its complexity and pleasant by its nature. This country is masterfully led by President Paul BIYA, a man who is always open to dialogue, easy to compromise, rigorous and flexible at the same time to preserve sociological balance and social harmony ■



## Yaoundé et Malabo se concertent

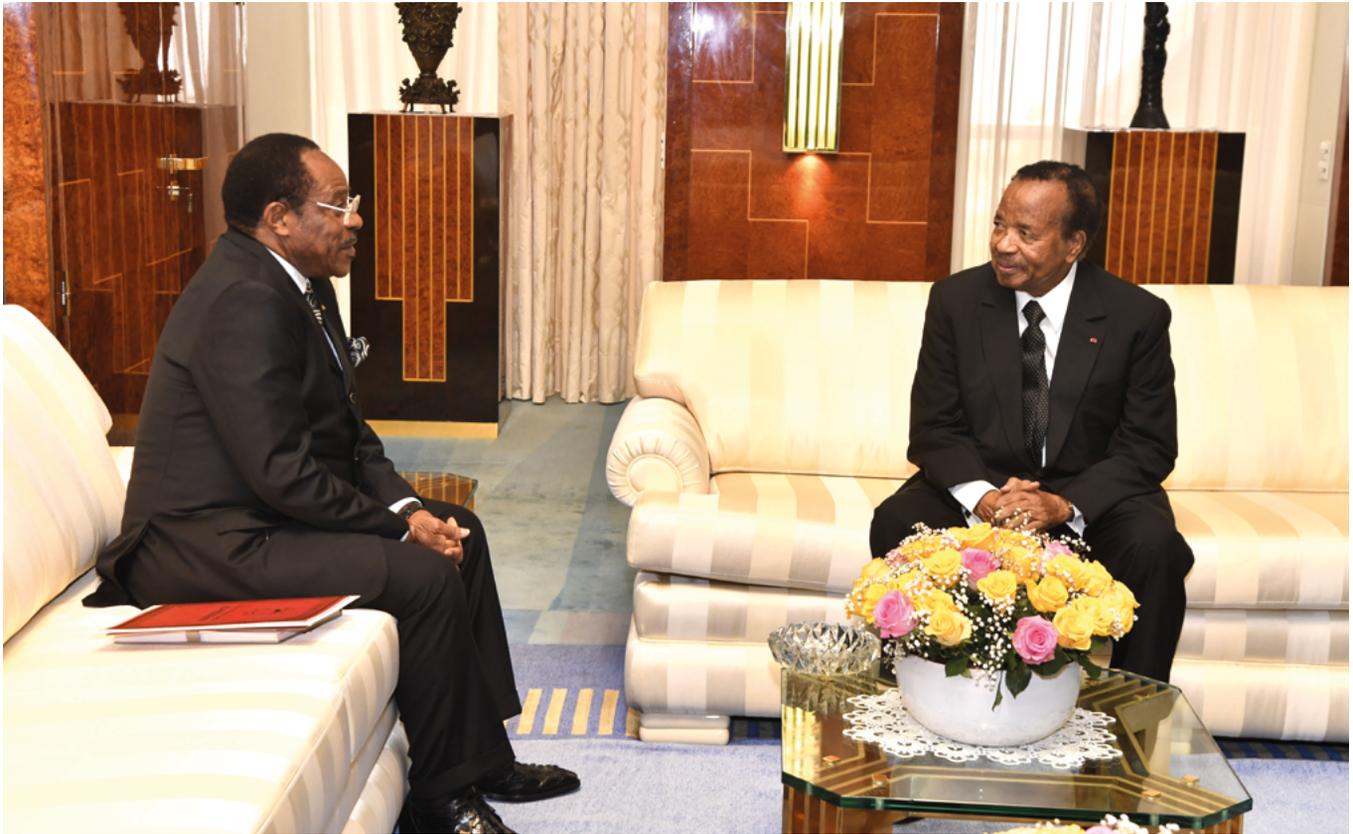
### *Yaounde and Malabo Consult*

**L**e Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA, a reçu en audience, le 25 août 2022, au Palais de l'Unité, le Ministre d'Etat équato-guinéen chargé de l'Intégration Régionale, Baltasar Engonga Edjo, porteur d'un message du Président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

La situation de la CEMAC a été au centre de cet entretien, pour évoquer le contexte international qui relève les questions de déséquilibre démographique, la répartition inégalitaire de la richesse mondiale, les échanges internationaux qui génèrent des crises et pénuries multiples, sans oublier l'accroissement des interdépendances et la montée des risques multipolaires avec la sempiternelle problématique de la défense

**T**he Head of State, Paul BIYA, on 25 August 2022, at Unity Palace, granted audience to Equatorial Guinea's Minister of State for Regional Integration, Baltasar Engonga Edjo, bearer of a message from President Teodoro Obiang Nguema Mbasogo.

The situation of CEMAC was at the centre of this meeting, to discuss the international context which raises issues of demographic imbalance, the unequal distribution of global wealth, international trade which generates multiple crises and shortages, without forgetting the increase in interdependence and the rise of multipolar risks with the perennial problem of defence



et de la sécurité. En outre, ces conflits qui se développent autour de l'appropriation des richesses naturelles, mais aussi des valeurs, croyances et volonté d'hégémonie, achèvent d'envenimer les relations entre les Etats.

Cet environnement interpelle le Cameroun et la Guinée Equatoriale qui doivent trouver le moyen de progresser ensemble, dans la paix et la fraternité, en minimisant les chocs exogènes auxquels les deux pays continuent d'être exposés, mais également en maîtrisant tous les paramètres d'une coexistence pacifique entre leurs peuples dont les relations culturelles sont plus que comparables.

Enfin, en sa qualité de Président en exercice de la CEMAC, le Président Paul BIYA est régulièrement consulté sur certaines questions susceptibles de renforcer le sentiment communautaire par des interactions telles que la réalisation de projets communs permettant d'améliorer la qualité de vie de part et d'autre ■

and security. In addition, these conflicts, which develop around the appropriation of natural resources, but also values, beliefs and the desire for hegemony, further aggravate relations between states.

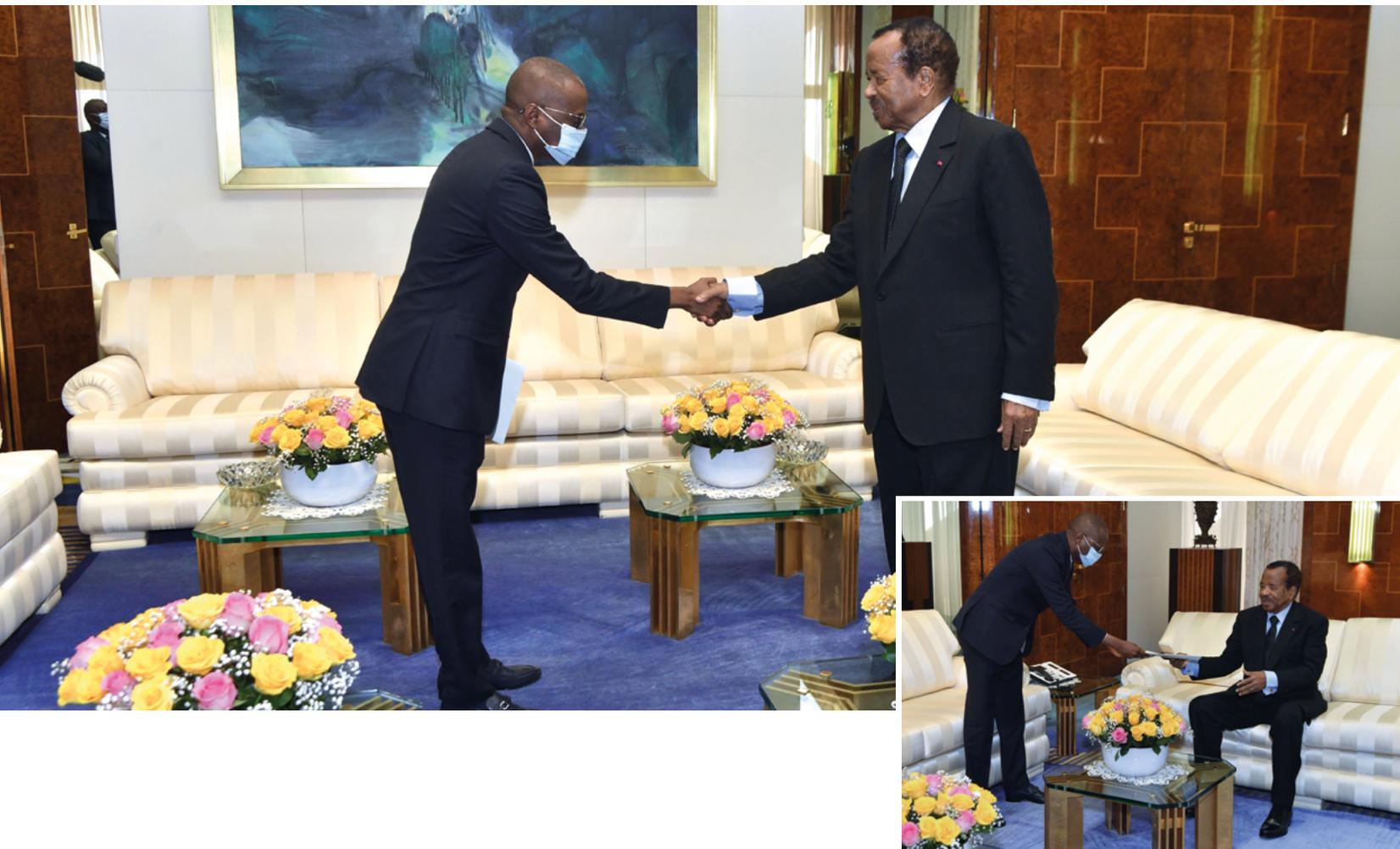
This environment challenges Cameroon and Equatorial Guinea to find solutions and move forward together in peace and brotherhood, by minimising the exogenous shocks to which the two countries continue to be exposed, but also by mastering all the parameters of a peaceful coexistence between their peoples whose cultural relations are more than comparable.

Finally, in his capacity as the current President of CEMAC, President Paul BIYA is regularly consulted on certain issues that could strengthen the community through interactions such as the realisation of common projects that would improve the standards of living in both sides ■

**Ensemble,** luttons contre le **COVID-19**  
Respectons les **Mesures Barrières**  
**Vaccinons-nous !!**

**Together,** Let's fight against **COVID-19**  
Respect the **Safety Measures**  
**Let's be vaccinated!!**





## Le Tchad remercie le Cameroun pour son soutien au dialogue national *Chad Thanks Cameroon for its Support to the National Dialogue*

**L**e Président de la République, Paul BIYA, a reçu en audience au Palais de l'Unité, le 22 août 2022, le Ministre tchadien des Finances et du Budget, Tahir Hamid Nguilin, envoyé spécial du Président du Conseil Militaire de Transition, le Général Mahamat Deby Itno. Ce dernier était accompagné du Directeur adjoint du Cabinet du Chef de l'Etat tchadien, Abdel Nasser Mahamat Ali.

L'émissaire tchadien était porteur d'un message du Président Mahamat Deby Itno au nom duquel il a tenu à « remercier le Cameroun pour le soutien au processus de transition, en particulier pour le succès du dialogue national inclusif » organisé dans ce pays frère et voisin ■

**T**he President of the Republic, Paul BIYA, on 22 August 2022, received in audience at Unity Palace the Chadian Minister of Finance and Budget, Tahir Hamid Nguilin - special envoy of the President of the Transitional Military Council, General Mahamat Deby Itno. The latter was accompanied by Abdel Nasser Mahamat Ali, Deputy Director of the Cabinet of the Chadian Head of State.

The Chadian envoy delivered a message from President Mahamat Deby Itno in whose name he thanked "Cameroon for its support to the transition process, in particular for the success of the inclusive national dialogue" organised in this brotherly and neighbouring country ■





# First Lady



Vive les vacances !





## La Princesse Sarah Zeid chez Madame Chantal BIYA

### *Princess Sarah Zeid visits Madame Chantal BIYA*

**S**on Altesse Royale, la Princesse Sarah Zeid de Jordanie, Conseillère Spéciale du Programme Alimentaire Mondial (PAM), en visite de travail au Cameroun, a été reçue en audience par Madame Chantal BIYA, Première Dame du Cameroun. La rencontre s'est déroulée au Salon Oriental du Palais de l'Unité, le 03 novembre 2022. L'attachement des deux personnalités aux questions humanitaires et leur intérêt commun à promouvoir l'épanouissement de la femme, de la jeune fille et de l'enfant ont rendu les échanges conviviaux et agréables.

Par cet acte, la Première Dame du Cameroun s'attaque aux préjugés sociétaux et pratiques socioculturelles néfastes qui affectent le taux de morbidité chez la femme, la jeune fille et l'enfant. Convaincues que l'investissement dans la santé de la femme est un gage pour l'avenir, Madame Chantal BIYA et son hôte ont touché, une fois de plus, à une question qui participe au développement de l'Afrique à travers le bien-être des populations.

Son Altesse Royale, la Princesse Sarah Zeid et Ambassadrice de Bonne Volonté du PAM pour la Santé et la Nutrition des Mères et des Nouveaux-nés, était accompagnée au Palais de l'Unité par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au Cameroun, la Représentante et Directrice du PAM au Cameroun, ainsi que du Directeur Régional Adjoint du PAM ■

**H**er Royal Highness, Princess Sarah Zeid of Jordan, Special Advisor to the World Food Programme (WFP), on a working visit to Cameroon, was received in audience by Madame Chantal BIYA, First Lady of Cameroon. The meeting took place at the East Wing of the Unity Palace on 3 November 2022. The attachment of the two personalities to humanitarian issues and their common interest in promoting the development of women, girls and children made the exchanges convivial and pleasant.

With this act, the First Lady of Cameroon is tackling societal prejudices and harmful socio-cultural practices that affect the morbidity rate among women, girls and children.

Convinced that investment in women's health is a guarantee for the future, Madame Chantal BIYA and her host have once again touched on an issue that contributes to the development of Africa through the well-being of its population.

Her Royal Highness, Princess Sarah Zeid and WFP Goodwill Ambassador for Maternal and Child Nutrition, was accompanied to the Unity Palace by the Resident Coordinator of the United Nations System in Cameroon, the WFP Representative and Director in Cameroon, as well as the WFP Deputy Regional Director ■

# First Lady







## Honneur aux spécialistes de la chirurgie endoscopique en gynécologie *Honouring Specialists in Gynaecology Endoscopic Surgery*

**M**adame Chantal BIYA a reçu en audience, le 30 septembre 2022, une dizaine de spécialistes ayant pris part au 2<sup>ème</sup> Congrès international de chirurgie endoscopique en gynécologie à Yaoundé.

Conduite par le Pr. Jean Marie Kasia, Administrateur Directeur Général du Centre Hospitalier de Recherche et d'Application en Chirurgie Endoscopique et Reproduction Humaine Paul et Chantal BIYA (CHRACERH), cette équipe de médecins a reçu le soutien renouvelé de Madame Chantal pour le développement de cette technique médicale dans notre pays.

Toujours préoccupée par tout ce qui peut réduire la souffrance et les traumatismes chez ses semblables, la Première Dame a trouvé en cette nouvelle évolution des pratiques thérapeutiques,

**M**adame Chantal BIYA received in audience, on 30 September 2022, about ten specialists who took part in the second International Congress on Gynaecological Endoscopic Surgery in Yaounde.

Led by Professor Jean Marie Kasia, Director General of the Paul and Chantal BIYA Hospital Centre for Research and Application in Endoscopic Surgery and Human Reproduction (CHRACERH), this team of doctors received renewed support from Mrs Chantal BIYA for the development of this medical technique in the country.



le moyen, non seulement d'améliorer les traitements chirurgicaux en termes de précision et de rapidité des gestes, mais aussi et surtout, la possibilité de réduire les temps d'indisponibilité post-opératoires des patients, sans oublier les aspects esthétiques induits.

Comme à l'accoutumée, la Première Dame reste attachée à l'amélioration des conditions de vie de la femme pour lui permettre de mieux jouer son rôle dans la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités ■

Always concerned with issues that can reduce suffering and trauma among her fellow human beings, the First Lady has found in this new evolution of therapeutic practices, the means not only to improve surgical treatments in terms of precision and speed, but also and above all, the possibility of reducing the post-operative downtime of patients, without forgetting the aesthetic aspects induced.

As usual, the First Lady remains committed to improving the living conditions of women to enable them to better play their role in the fight against poverty and the reduction of inequalities ■



## Miss Cameroun 2023 honorée par la Première Dame

### *Miss Cameroon 2023 Honoured by the First Lady*

**M**adame Chantal BIYA a pris part, le 12 novembre 2022, au Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé, à la cérémonie du couronnement de Miss Cameroun 2023. Au cours de la 16ème édition de ce concours qui a départagé 19 candidates issues des dix régions du Cameroun, l'épouse du Chef de l'Etat a tenu à sacrer la lauréate, mademoiselle Marie Princesse Ndoun de la région du Littoral, et à féliciter toutes les participantes et les organisateurs qui ont mis en exergue un niveau de personnalité camerounaise dans son expression esthétique.

Cette cérémonie a permis de célébrer la diversité culturelle du Cameroun et un idéal de beauté féminine qui fait coïncider le désir de féminité avec les attraits physiques, la maîtrise des questions sociales et la capacité à s'émanciper. D'où la joie de la Première Dame à présider ce concours pour encourager la jeune fille à être dans la société un modèle de vertu, de courage et de bien-être ■

**M**rs Chantal BIYA took part in the crowning ceremony of Miss Cameroon 2023 at the Yaounde Multipurpose Sports Complex on 12 November 2022. It was the 16th edition of this contest with 19 candidates from the ten regions of Cameroon. The wife of the Head of State was keen to crown the winner - Miss Marie Princesse Ndoun from the Littoral region. She also congratulated all the participants and the organisers who highlighted Cameroon's grandeur through their aesthetic expression.

The ceremony celebrated Cameroon's cultural diversity and an ideal of feminine beauty that combines the desire for femininity with physical attractiveness, mastery of social issues and the ability to be emancipated. Hence the First Lady's joy in presiding over this competition to encourage the girl to be a model of virtue, courage and well-being in society ■

# First Lady







## Août 2022

*Le Chef de l'Etat a signé courant août 2022 un total de 178 actes . Soit 80 Décrets et 98 Arrêtés.*

- **Décret N°2022/331 du 1<sup>er</sup> août 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Benoît Lebeurre, Directeur de l'Agence Française de Développement, arrivée en fin de séjour, nommé au grade de Chevalier.
- **Décret N°2022/332 du 1<sup>er</sup> août 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Madame Liu Gaiying, Professeur Stomatologue de la 23<sup>ème</sup> équipe médicale chinoise à Mbalmayo, arrivée en fin de séjour, nommée au grade de Chevalier.
- **Décret N°2022/333 du 1<sup>er</sup> août 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Madame Liu Yaqing, Médecin Kinésithérapeute à Mbalmayo de la 23<sup>ème</sup> équipe médicale chinoise, nommée au grade de Chevalier et autres.
- **Décret N°2022/334 du 1<sup>er</sup> août 2022** portant

nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Monsieur Nafack Alphonse, Administrateur Directeur Général d'Afriland First Bank, promu au grade de Commandeur.

- **Décret N°2022/335 du 1<sup>er</sup> août 2022** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Ebale Evina Pierre Désiré, Professeur des Lycées d'Enseignement Technique, nommé au grade de Chevalier.

- **Décret N°2022/336 du 1<sup>er</sup> août 2022** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feue Enyegue Colette Marcelline, épouse Nkoa, ancienne Présidente de Section OFRDPC et Conseillère Municipale de la Commune d'Okola, promue au grade d'Officier.

- **Décret N°2022/337 du 1<sup>er</sup> août 2022** portant nomination à titre posthume dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Feu Anaba Bekono Armand, ancien Sous-



préfet de l'Arrondissement d'Assamba, Département de la Mefou et Afamba, nommé au grade de Chevalier.

▪ **Décret N°2022/338 du 1<sup>er</sup> août 2022** rapportant partiellement les termes du Décret N°2022/206 du 07 juin 2022 portant mise à la retraite pour limite d'âge de grade et versement dans la réserve mobilisable de certains Personnels Officiers des Forces de Défense. Capitaine Ngolebe et autres.

▪ **Décret N°2022/339 du 02 août 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Monsieur Emmanuel Detailly, Directeur Général sortant du Groupe SABC, nommé au grade de Chevalier.

▪ **Décret N°2022/340 du 02 août 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Madame Fosso Nana Jacqueline Virginie, épouse Eletana, Contractuelle d'Administration, promue au grade de Commandeur et autres.

▪ **Décret N°2022/341 du 02 août 2022** portant nom Madame Ebena Solange Sylvie, épouse Mpouab, Agent de l'Etat, promue au grade de Commandeur et autres.

▪ **Décret N°2022/342 du 03 août 2022** portant promotion ou nomination dans l'Ordre de la Valeur au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2022. Monsieur Echu George Echu, professeur d'Université, Conseiller Technique au SG/PRC, élevé à la Dignité de Grand Officier et autres.

▪ **Décret N°2022/343 du 03 août 2022** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du mérite Camerounais au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2022. Madame Bong Alice Colette, Agent de Maîtrise, en service à la Direction du Journal Officiel SG/PRC, élevée à la Dignité de Grand Cordon et autres.

▪ **Décret N°2022/344 du 03 août 2022** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Agricole au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2022. Monsieur Itoe Bokako Augustine, Farmer Ekondo Titi, promu au grade d'Officier et autres.

▪ **Décret N°2022/345 du 03 août 2022** portant promotion ou nomination dans l'Ordre du Mérite Sportif au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2022. Monsieur Haman Mbang, Sous-lieutenant, promu au grade d'Officier et autres.

▪ **Décret N°2022/346 du 03 août 2022** portant attribution de la Médaille de la Force Publique au titre de la Fête Nationale du 20 mai 2022. Monsieur Bakowe Menkreo, Inspecteur de Police et autres.

▪ **Décret N°2022/347 du 04 août 2022** portant intégration et promotion de Madame Mbaveng Tsafack Armelle, épouse Kuete dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Maître de Conférences de 2<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/348 du 05 août 2022** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Famawa François Jules, Expert en Stratégies d'Investissement, promu au grade d'Officier.

▪ **Décret N°2022/349 du 05 août 2022** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Moulongo Oscar, Président Directeur Général des Sociétés CAMTRAVAUX, promu au grade de Commandeur.

▪ **Décret N°2022/350 du 05 août 2022** portant promotion à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur François Lounceny Fall, Ambassadeur Représentant Spécial du Secrétaire Général et Chef du Bureau Régional des Nations Unies pour l'Afrique Centrale, élevé à la Dignité de Grand Officier.

▪ **Décret N°2022/351 du 05 août 2022** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Monsieur Atangana Vincent De Paul, Journaliste, ancien Rédacteur en Chef Jour au Poste National de la CRTV à Yaoundé.

▪ **Décret N°2022/352 du 05 août 2022** portant promotion à titre posthume dans l'Ordre de la Valeur. Feu Madou Ndengue Jean, ancien PCA de la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles à Yaoundé.

▪ **Décret N°2022/353 du 08 août 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. L'élève-Officier d'Active Kemta Samobo Pierre Linden.

▪ **Décret N°2022/354 du 09 août 2022** fixant les modalités d'exercice de la Police municipale.

▪ **Decree N°2022/354 of 09 August 2022** to lay down conditions for carrying out municipal policing.

▪ **Décret N°2022/355 du 09 août 2022** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la centrale solaire de 20MW, des voies d'accès et des lignes d'évacuation, au lieu-dit « Lagdo », Arrondissement de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

▪ **Décret N°2022/357 du 09 août 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève Officier d'Active Bibougou Neme Blaise Patrick.



- **Décret N°2022/358 du 09 août 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Sous-lieutenant Mony Olinga Cyrille Bejamin et autres.
- **Décret N°2022/359 du 09 août 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des forces de Défense et nomination au grade de Lieutenant. Elèves-Officiers d'Active Onana Brice Josué et Owona Owona Max Martin.
- **Décret N°2022/360 du 09 août 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève Officier d'Active Eba'a Mbana Armand Didier et autres.
- **Décret N°2022/361 du 09 août 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'Active Onana Nsegue William.
- **Décret N°2022/362 du 09 août 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD). Monsieur Eyock Mback Nestor et autres.
- **Decree N°2022/362 of 9 August 2022** to appoint members of the Board of Directors of the National Civic Service Agency for Participation in Development (ASCNPD). Mr Eyock Mback Nestor.
- **Décret N°2022/363 du 10 août 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier Mécanicien Mvogo Nkoa Linus Ghislain.
- **Décret N°2022/364 du 10 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Kenfack Alus.
- **Décret N°2022/365 du 10 août 2022** modifiant le Décret N°2021/146 du 10 mars 2021 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Njapa Idrissou.
- **Décret N°2022/366 du 10 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Mbida Nicolas Félix.
- **Décret N°2022/367 du 10 août 2022** portant

concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Bounfang.

- **Décret N°2022/368 du 10 août 2022** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de réhabilitation des axes structurants, de desserte des zones d'équipements et d'activités, de désenclavement des voies des quartiers denses et de drainages, dans le cadre du programme C2D urbain « Capitales Régionales », dans la ville de Garoua, Département de la Bénoué, Région du Nord.
- **Décret N°2022/369 du 10 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Essome Mbenda Aaron Alain Claude.
- **Décret N°2022/370 du 10 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Effa Effa Michel.
- **Décret N°2022/371 du 10 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Mandjeck Olivier Pergaud.
- **Décret N°2022/372 du 10 août 2022** modifiant le Décret 2010/081 du 22 mars 2010 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Michirou Samuel.
- **Décret N°2022/377 du 10 août 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence des Normes et de la Qualité (ANOR) Monsieur Bousomog Antoine et autres.
- **Decree N°2022/377 of 10 August 2022** to appoint members of the Board of Directors of the Standards and Quality Agency (ANOR). M. Bousomog Antoine and others.
- **Décret N°2022/378 du 11 août 2022** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction des réseaux de distribution d'énergie électrique associés et desservant certaines localités de l'Arrondissement de Deuk, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.
- **Décret N°2022/379 du 11 août 2022** portant reversement et promotion de Monsieur Wanchia Titus



Neba dans le corps de l'Enseignement Supérieur. promu au grade de Maître de conférences de 1ère classe, 5<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/380 du 11 août 2022** portant reversement de Monsieur Hayatou Oumarou dans le corps de l'Enseignement Supérieur. promu au grade de Chargé de cours de 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/381 du 11 août 2022** portant reversement de Monsieur Afane Ella Anatole dans le corps de l'Enseignement Supérieur. promu au grade de Chargé de cours de 1<sup>ère</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/382 du 12 août 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA). Madame Etoundi Biloa Linda Carole et autres.

▪ **Decree N°2022/382 of 12 August 2022** to appoint members of the Board of Directors of the Agricultural Mechanization Study and Experimentation Centre (CENEEMA). Mrs Etoundi Biloa Linda Carole and others.

▪ **Décret N°2022/383 du 12 août 2022** portant changement de Corps d'un personnel Officier. Lieutenant de Vaisseau Ndzerem Lenzomo Collins (Armée de Terre).

▪ **Décret N°2022/384 du 17 août 2022** portant création, organisation et fonctionnement de l'Office national des Infrastructures et Equipements Sportifs.

▪ **Decree N°2022/384 of 17 August 2022** to lay down establishment, organization and functioning of the National Sports Facilities and Equipment Board.

▪ **Décret N°2022/385 du 17 août 2022** portant modification du Décret N°2007/064 du 07 mars 2007 portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Lieutenant-colonel Tanjuette Shafack Gabriel.

▪ **Décret N°2022/386 du 17 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Eloto Ongbwa Rémy Ludovic.

▪ **Décret N°2022/387 du 17 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Omvo'o Jeanninne.

▪ **Décret N°2022/388 du 17 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation

des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Anye Nche Aloysius.

▪ **Décret N°2022/389 du 17 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ghomssi Paul.

▪ **Décret N°2022/390 du 17 août 2022** modifiant le Décret 2011/399 du 02 décembre 2011 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Onana Alphonse.

▪ **Décret N°2022/391 du 17 août 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Tchouamo Mathieu.

▪ **Décret N°2022/392 du 17 août 2022** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction de la ligne moyenne tension et d'un poste intermédiaire MT/MT dans le Département du Mayo Louti, Région du Nord.

▪ **Décret N°2022/393 du 17 août 2022** portant nomination d'un Ambassadeur. Monsieur Nkoum-Me-Ntseny Louis-Marie Magloire, nommé Ambassadeur de la République du Cameroun auprès de la République du Congo.

▪ **Decree N°2022/393 of 17 August 2022** to appoint an Ambassador. Mr. Nkoum-Me-Ntseny Louis-Marie Magloire, to the Republic of Congo.

▪ **Décret N°2022/394 du 17 août 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD). Monsieur Youssoufa Ousmanou et autres.

▪ **Decree N°2022/394 of 17 August 2022** to appoint members of the Board of Directors of the Institute of Agricultural Research for Development (IRAD). Mr. Youssoufa Ousmanou and others.

▪ **Décret N°2022/395 du 17 août 2022** portant institution d'un permis d'exploitation valable pour Fer au profit de la société CAMEROON MINING COMPANY SARL

▪ **Décret N°2022/396 du 19 août 2022** accordant une prolongation d'activité à un personnel du Corps de l'Enseignement Supérieur. Monsieur Ekambi Dibongue



Guillaume, Maître de conférences, du 21 juillet 2022 au 21 juillet 2024.

- **Decree N°2022/396 of 19 August 2022** to grant an extension of service period to a member of the Higher Education Corps. Mr. Ekambi Dibongue Guillaume.

- **Décret N°2022/397 du 19 août 2022** portant intégration et promotion de Monsieur Biwole Fouda Jean dans le corps de l'Enseignement Supérieur. promu au grade de Maître de conférences de 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon.

- **Décret N°2022/398 du 23 août 2022** habilitant le Ministre des Finances à recourir à des émissions de titres publics d'un montant supplémentaires maximum de deux cent milliards (200 000 000 000 ) de francs CFA, destinées au financement des projets de développement inscrits dans la loi n°2022/011 du 14 juillet 2022 portant ratification de l'ordonnance n°2022/001 du 02 juin 2022 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022.

- **Decree N°2022/398 of 23 August 2022** to authorize the Minister of Finance to issue public securities for a maximum additional amount of CFA 200 000 000 000 (two hundred billion) to finance development projects included in Law n°2022/011 of 14 July 2022 to ratify Ordinance n°2022/001 of 2 June 2022 to amend and supplement some provisions of Law n°2021/026 of 165 December 2022: Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2022 financial year.

- **Décret N°2022/402 du 23 août 2022** modifiant le Décret 2011/323 du 03 octobre 2011 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mouangue Soppo Arnold.

- **Décret N°2022/403 du 26 août 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la DEUTSCHE BANK ITALY, un Accord de Prêt d'un montant de 93 893 444 euros, soit environ 61 556 260 206 francs CFA, avec la garantie de SACE, pour le financement de la première phase du Projet de construction de la route Olounou-Oveng-Frontière Gabon-Pont sur le fleuve KOM (tronçon Carrefour Olounou-Mvan).

- **Decree N°2022/403 of 26 August 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and

Regional Development to sign with Deutsche Italy, an agreement for a SACE-guaranteed loan of an amount of EUR 93 893 444, or approximately CFAF 61 556 260 206? TO FINANCE Phase I (Olounou-Mvan Junction section) of the Olounou-Oveng-Gabon Border-Bridge over the Kom River Road Construction Project.

- **Décret N°2022/404 du 29 août 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP) Monsieur Ondo Ebang Marcel William et autres.

- **Decree N°2022/404 of 29 August 2022** to appoint members of the Board of Directors of the Nation Radioprotection Agency (NRPA) Mister Ondo Ebang Marcel William and others.

- **Décret N°2022/405 du 29 août 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse de Stabilisation des Prix des Hydrocarbures (CSPH) Monsieur Manfouo Fouotsa Hervé et autres.

- **Decree N°2022/405 of 29 August 2022** to appoint members of the Board of Directors of the Hydrocarbons Prices Stabilization Fund (HPSF) Mister Manfouo Fouotsa Hervé and others.

- **Décret N°2022/406 du 30 août 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Sportif. Capitaine de Vaisseau Oloungou Oyono Jean Claude et autres.

- **Décret N°2022/407 du 31 août 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec le Fonds Africain de Développement (FAD), un Accord de prêt d'un montant de 27 millions d'Unités de Compte, soit environ 15,811 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet Complémentaire d'Assainissement Pluvial dans la ville de Yaoundé.

- **Decree N°2022/407 of 31 August 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the African Development Fund (ADF), a loan agreement for an amount of UA 27 million, or approximately CFAF 15.811 billion, to finance the Yaounde Complementary Stormwater Sanitation Project.

- **Décret N°2022/408 du 31 août 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de Prêt d'un montant de 114,3 millions d'euros, soit environ 75 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'Aménagement des routes de désenclavement de la

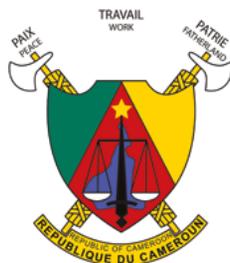


Zone Industrielle et Portuaire de Kribi (PARZIK).

- **Decree N°2022/408 of 31 August 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the African Development Bank (AFDB), a loan agreement for an amount of EUR 114.3 million, or approximately CFAF 75 billion, to finance the Project to Develop Access Roads to the Industrial and Port Area of Kribi (PARZIK).
- **Décret N°2022/409 du 31 août 2022** mettant fin aux fonctions d'un Attaché. Monsieur Oundi Ndozeng Cyrille.
- **Decree N°2022/409 of 31 August 2022** to relieve an Attaché of his duties. Mr. Oundi Ndozeng Cyrille.
- **Décret N°2022/410 du 31 août 2022** portant nomination d'un responsable au Secrétariat Général de la Présidence de la République. Monsieur Azebaze Jiofack William, nommé Attaché.
- **Decree N°2022/410 of 31 August 2022** to appoint an official at the Secretariat General of the Presidency of the Republic. Mr. Azebaze Jiofack William.
- **Arrêté N°0601/CAB/PR du 04 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tiayo Paul (Mle 352 024-Q), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0602/CAB/PR du 04 août 2022** rapportant l'arrêté n° 0869/CAB/PR du 25 octobre 2016 portant révocation de Monsieur Nama Marcel Marie II (Mle 596 923-M), Inspecteur de Police de 1er grade, et reconstitution de sa carrière administrative.
- **Arrêté N°0604/CAB/PR du 05 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Zambo Zambo Jean Daniel (Mle T-060 026), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0605/CAB/PR du 05 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Forghab Bright Ngolefack (Mle 108 080), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0606/CAB/PR 05 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Bokally Lionel (Mle M-109 038), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0607/CAB/PR du 09 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Isseini Abderamane (Mle 503 178-X), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0609/CAB/PR du 09 août 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur

Bensengo Benoit (Mle147 161-W), Commissaire de Police.

- **Arrêté N°0610/CAB/PR du 09 août 2022** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Ndoum Assam Daniel (Mle 596 593-X), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la police et provocation d'un scandale en service. Faits commis le 24 août 2020.
- **Arrêté N°0611/CAB/PR du 10 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Wanyu Henry Ayem (Mle 502 148-L), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0612/CAB/PR du 10 août 2022** allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Mbango Caroline Fany (Mle 539 823-V), Commissaire de Police révoquée.
- **Arrêté N°0614/CAB/PR du 10 août 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef de Bataillon Kouedi Mbango Françoise Carine.
- **Arrêté N°0615/CAB/PR du 10 août 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Assoumou Nguema Xavier Désiré
- **Arrêté N°0616/CAB/PR du 10 août 2022** portant concession d'une pension de réversion à l'ayant-cause d'un Officier. Feu Colonel Kalla Joseph.
- **Arrêté N°0617/CAB/PR du 10 août 2022** portant concession d'une pension de réversion, et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu Colonel Lihe Pout Jean Ismaël.
- **Arrêté N°0618/CAB/PR du 10 août 2022** modifiant l'Arrêté n°0249/CAB/PR du 13 mars 2017 portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Capitaine Mafo Françoise.
- **Arrêté N°0619/CAB/PR du 10 août 2022** portant concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu Lieutenant Pongoue Jean Baptiste.
- **Arrêté N°0620/CAB/PR du 10 août 2022** portant attribution du capital-décès quintuplé à l'ayant-cause d'un Sous-officier. Feu Maréchal-des Logis Onana Onana Etienne Ladys.
- **Arrêté N°0621/CAB/PR du 10 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé aux ayants-



cause d'un Sous-officier. Feu Sergent Abdou Hachuni

▪ **Arrêté N°0622/CAB/PR du 10 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-officier. Feu le Sergent Bobbo Isaac.

▪ **Arrêté N°0623/CAB/PR du 17 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Baba Jean Albert (Mle 147 286-A), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0624/CAB/PR du 17 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kano Sambo Vincent (Mle 361 254-B), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0625/CAB/PR du 17 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Wamba Martin (Mle 356 402-M), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0626/CAB/PR du 17 août 2022** portant nomination de onze (11) Elèves-Commissaires de Police. Elève-Commissaire de Police de 2<sup>ème</sup> année Atangana Zang Bernard et autres.

▪ **Arrêté N°0627/CAB/PR du 17 août 2022** portant nomination de vingt-six (26) Elèves-Officiers de Police, Elève-Officier de Police de 2<sup>ème</sup> année Aboubakar Saidou et autres.

▪ **Arrêté N°0628/CAB/PR du 17 août 2022** mettant fin à la disponibilité de Madame Ngwepekeum Nkeh Gladys (Mle 606 020-U), Inspecteur de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0629/CAB/PR du 17 août 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ngabde Roger Bonaventure.

▪ **Arrêté N°0630/CAB/PR du 17 août 2022** portant concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Commandant Yassi Rabe.

▪ **Arrêté N°0631/CAB/PR du 17 août 2022** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Lieutenant de Vaisseau Bayemi Isaac Abel.

▪ **Arrêté N°0632/CAB/PR du 17 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-Officier. Feu l'Adjudant Essoua née Tcheutchoua Fotsin Anne Carole.

▪ **Arrêté N°0633/CAB/PR du 17 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-Officier. Feu l'Adjudant Tim Francis Tubuoh.

▪ **Arrêté N°0634/CAB/PR du 17 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé aux ayants-cause d'un Sous-Officier. Feu Maitre Biambeh Félix Biambeh.

▪ **Arrêté N°0635/CAB/PR du 17 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé à l'ayant-cause d'un Gendarme. Feu le Gendarme-Major Ngoh Ngappa Romuald.

▪ **Arrêté N°0636/CAB/PR du 17 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé à l'ayant-cause d'un Gendarme. Feu le Gendarme Akaba Evengue Remy Désiré.

▪ **Arrêté N°0637/CAB/PR du 17 août 2022** portant attribution d'un capital- décès quintuplé à l'ayant-cause d'un Gendarme. Feu le Gendarme Tsala Abouem Wilfried Kevin.

▪ **Arrêté N°0640/CAB/PR du 18 août 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Sayep Raymond (Mle 600 023-H), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0641/CAB/PR du 18 août 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Tamo Pierre (Mle 365 943-T), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0642/CAB/PR du 18 août 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Oumarou François (Mle 525 028-T), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0644/CAB/PR du 18 août 2022** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Oyono Belinga Cosmas (Mle 162 707-B), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0645/CAB/PR du 18 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Eyizo'o Ondoua (Mle 366 597-E), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0646/CAB/PR du 18 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Haman (Mle 148 220-L), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0647/CAB/PR du 18 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Yewo Joss Blaise (Mle 148 521-X), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0649/CAB/PR du 19 août 2022**



portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mikiadje Jean (Mle 364 017-Z), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0652/CAB/PR du 19 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Fon Benz Mbah (Mle U-109 222), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0653/CAB/PR du 19 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ngala Golwill Nfor (Mle K- 108 481), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0654/CAB/PR du 23 août 2022** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ngah William Nji (Mle 156 029-M), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0655/CAB/PR du 23 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbi André (Mle 359 656-V), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0656/CAB/PR du 23 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Teweche Vohwad Théodore (Mle 148 396-T), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0658/CAB/PR du 23 août 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ousman Salli (Mle 508 206-N), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0659/CAB/PR du 23 août 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ateba Salomon Guy (Mle 587 424-R), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0660/CAB/PR du 23 août 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Mey Ali Abaganama (Mle 148 050-U), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0666/CAB/PR du 23 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Essogo Mbena Tobie (Mle 595 315-N), Inspecteur de Police 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0667/CAB/PR du 23 août 2022** portant révocation d'office de Madame Kado Larissa, épouse Kaya (Mle 596 450-J), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0668/CAB/PR du 23 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ndock Jacques Charlemagne (Mle H-108 449), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0669/CAB/PR du 23 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Nguatem Olov-carison Njukang (Mle U- 059 313), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0670/CAB/PR du 25 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Meke Boniface (Mle 531 902-W), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0671/CAB/PR du 25 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Etoundi Françoise Solange épouse Bitounou (Mle 156 070-V), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0672/CAB/PR du 25 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Sahnatu Salifu épouse Pempemo (Mle 521 752-Z), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0673/CAB/PR du 25 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bouba Ahmadou (Mle 356 196-J), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0674/CAB/PR du 25 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Topne épouse Guidona (Mle 252 481-P), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0675/CAB/PR du 25 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Zang Dimanche Claude (Mle 370 068-L), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0677/CAB/PR du 25 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Mvondo Ezo'o Jean Martial (Mle 570 518-L), Officier de Police 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0678/CAB/PR du 25 août 2022** portant révocation d'office de Madame Deutchoua Tchako Mireille Beatrice (Mle 606 336-Z), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0679/CAB/PR du 25 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Nyinnycha Denis Ful (Mle S-109 741), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0680/CAB/PR du 25 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Essono Jean Michel



(Mle 701 963-M), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0681/CAB/PR du 25 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Nshie Demir Chesie (Mle R-109 715), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0682/CAB/PR du 25 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Tanwie Peter Fundong (Mle M-107 397), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0683/CAB/PR du 25 août 2022** portant révocation d'office de Monsieur Souleymanou (Mle M-111 076), Gardien de la Paix de 1er grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0684/CAB/PR du 25 août 2022** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Mbarga Koyongo Ghislain Jonas (Mle 597 578-H), Inspecteur de Police de 2ème grade, pour indécatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds à un usager, faits commis le 29 juin 2021.

▪ **Arrêté N°0685/CAB/PR du 25 août 2022** allouant la pension de réversion à l'ayant-cause de Monsieur Aroga Betsem Pierre (Mle 050 203-C), Officier de Police Principal décédée à la retraite.

▪ **Arrêté N°0686/CAB/PR du 26 août 2022** portant admission en stage de perfectionnement à l'Académie

d'Etat de Volgograd en Russie, d'un fonctionnaire de la Sureté Nationale. Monsieur Abdoulaye Efandi, Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0687/CAB/PR du 26 août 2022** portant admission en stage de perfectionnement à l'Institut de droit d'OUFA en Russie, d'un fonctionnaire de la Sureté Nationale. Madame Eyinga Suzanne Rolie, Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0688/CAB/PR du 26 août 2022** portant admission en stage de perfectionnement à l'Université de Saint Pétersbourg en Russie, d'un fonctionnaire de la Sureté Nationale. Monsieur Mbock Bayoi Mac Donald, Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0689/CAB/PR du 26 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Molo Ebene (Mle 156 092-X), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0690/CAB/PR du 26 août 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Edimo Manfred (Mle 162 779-Z), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0697/CAB/PR du 31 août 2022** portant renouvellement de la mise en disponibilité de Monsieur Ewang Jules (Mle 541 341-U), Officier de Police Principal, du 25 juillet 2022 au 25 juillet 2024.

## Septembre 2022

*Le Chef de l'Etat a signé courant septembre 2022 un total de 223 textes. Soit : 55 Décrets et 168 Arrêtés.*

▪ **Décret N°2022/411 du 1er septembre 2022** portant création, organisation et fonctionnement de l'Hôpital Général de Garoua.

▪ **Decree N°2022/411 of 1 September 2022** to lay down the establishment, organization and functioning of the Garoua General Hospital.

▪ **Décret N°2022/412 du 1er septembre 2022** portant détachement d'un Magistrat. Monsieur Ngnanga Edinguelle Thomas Victor

▪ **Decree N°2022/412 of 1 September 2022** to place a Legal Officer on secondment. Mr. Ngnanga

Edinguelle Thomas Victor.

▪ **Décret N°2022/413 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mabally Christian Joli Nguimba.

▪ **Décret N°2022/414 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Mahi Jean.



- **Décret N°2022/415 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ndjeuha Jules.
- **Décret N°2022/416 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Tientcheu Jean.
- **Décret N°2022/417 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Jean Paul Manga Eyidi.
- **Décret N°2022/418 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Fru Joseph Fru.
- **Décret N°2022/419 du 02 septembre 2022** modifiant le Décret 2020/515 du 28 août 2020 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Bvoumalabo Dimi Pierre.
- **Décret N°2022/420 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Gwanulagu Derrick Bobga.
- **Décret N°2022/421 du 02 septembre 2022** modifiant le Décret 2019/575 du 30 octobre 2019 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Minsi Abogo.
- **Décret N°2022/422 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef e Bataillon Obame Mvondo Pascal.
- **Décret N°2022/423 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Epanya Guillaume.
- **Décret N°2022/424 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Capitaine de Corvette Ndeke Nestor.
- **Décret N°2022/425 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Dang Georges.
- **Décret N°2022/426 du 02 septembre 2022** modifiant le Décret 2020/672 du 03 novembre 2020 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Voundi Claude.
- **Décret N°2022/427 du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Tabi Isidore.
- **Décret N°2022/428 du 02 septembre 2022** portant nomination d'un Inspecteur Général au Ministère des Arts et de la Culture. Madame Mbeume, née Ngeh Rekia Nfunfu.
- **Decree N°2022/428 of 02 September 2022** to appoint an Inspector General at the Ministry of Arts and Culture. Mrs. Mbeume, born Ngeh Rekia Nfunfu.
- **Décret N°2022/429 du 05 septembre 2022** portant intégration de Monsieur Bilong Nkoh Francis Riche dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Promu au rang de Chargé de cours stagiaire.
- **Décret N°2022/430 du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Issa.
- **Décret N°2022/431 du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Nzokouo Joseph
- **Décret N°2022/432 du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Commandant Foupouagnigni Adamou.
- **Décret N°2022/436 du 15 septembre 2022** portant renouvellement de la mise à disposition d'un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Madame Kang



Tegha Emilienne Marie Noëlle, Commissaire de Police, auprès du Bureau du Représentant Spécial d'Interpol auprès de l'Union Africaine à Addis Abeba en Ethiopie (du 1er juin 2022 au 1er juin 2025).

▪ **Décret N°2022/437 du 19 septembre 2022** portant détachement d'un Magistrat. Monsieur Enoti Fils, Magistrat de 2<sup>ème</sup> grade, à l'Ecole nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM).

▪ **Decree N°2022/437 of 15 September 2022** to place a Legal Officer on secondment. Mr. Enoti Fils, Judicial and Officer, 2nd Scale, at the National School of Administration and Magistracy.

▪ **Décret N°2022/438 du 20 septembre 2022** accordant une prolongation d'activité à un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Monsieur Chetima Malla Abba, Commissaire Divisionnaire, du 12 août 2022 au 12 août 2024.

▪ **Decree N°2022/438 of 20 September 2022** to grant an extension of service period to a National Security Officer. Mr. Chetima Malla Abba, Commissioner of Police.

▪ **Décret N°2022/439 du 20 septembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Lieutenant. L'Elève-Officier d'Active Metamba Lebogo Thiméléon et autres.

▪ **Décret N°2022/440 du 20 septembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Lieutenant. Elèves-Officiers d'Active Mohamadou Sanda Oumarou et Bell Frantz Ghislin.

▪ **Décret N°2022/441 du 20 septembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Lieutenant. Elèves-Officiers d'Active Ondoua Ekanga Nathan Gains et Momankoukou Youmi Samuel Richard.

▪ **Décret N°2022/442 du 20 septembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'Active Mabally Christian Junior.

▪ **Décret N°2022/443 du 20 septembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elèves-Officiers d'Active Meyanga Ndo Jean Crépin ; Mbulai Kalamai Burinyuy

▪ **Décret N°2022/444 du 20 septembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des

Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'Active Banka Biya Jules César et autres.

▪ **Décret N°2022/445 du 26 septembre 2022** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'une centrale solaire et des réseaux de distribution d'énergie associés, et desservant plusieurs localités de l'Arrondissement de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

▪ **Décret N°2022/446 du 26 septembre 2022** portant reversement et promotion de Monsieur Ondoa Edzengte Damas dans le corps de l'Enseignement Supérieur, promu au grade de Maître de Conférences de 1<sup>ère</sup> classe, 3<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/447 du 28 septembre 2022** portant nomination de responsables au Ministère de la Défense. Colonel Ngapout Nsangou Louis Roger et autres.

▪ **Décret N°2022/448 du 28 septembre 2022** portant nomination de responsables à la Mission Militaire près l'Ambassade du Cameroun aux Etats-Unis d'Amérique et le Haut-commissariat du Cameroun au Canada. Capitaine de Vaisseau Enguene Francis Claude et Capitaine de Frégate Nguesse Ekoum Sainclair.

▪ **Décret N°2022/449 du 28 septembre 2022** portant nomination des Assesseurs près les Tribunaux Militaires. Colonel Kamdom Lucas et autres.

▪ **Décret N°2022/450 du 28 septembre 2022** portant nomination des Assesseurs près les Chambres Militaires des Cours d'Appel. Colonel Ze Olama Louis et autres.

▪ **Décret N°2022/451 du 28 septembre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de prêt d'un montant de 81 millions d'euros, soit environ 53,13 milliards de francs CFA, pour le financement du Programme d'Appui à la Relance Economique Post-Covid 19.

▪ **Decree N°2022/451 of 28 September 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the African Development Bank (AFDB), a loan agreement for an amount EUR 81 million, or approximately CFAF 53.13 billion, to finance the Post-Covid-19 Economic Recovery Support Programme.



▪ **Décret N°2022/452 du 28 septembre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec la Banque Africaine de Développement (BAD), un Accord de prêt d'un montant de 62,993 millions d'euros, soit environ 41,408 milliards de francs CFA, pour le financement du Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole au Cameroun.

▪ **Decree N°2022/452 of 28 September 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the African Development Bank (AFDB), a loan agreement for an amount EUR 62.993 million, or approximately CFAF 41.408 billion, to finance the Agricultural Production Enhancement Support Programme in Cameroon.

▪ **Décret N°2022/453 du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Fonkondjio Venand Michel.

▪ **Décret N°2022/454 du 29 septembre 2022** modifiant le Décret 2020/625 du 12 octobre 2020 portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Bateke Bateke Jean Pierre.

▪ **Décret N°2022/455 du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Bidjoa Bidjoa.

▪ **Décret N°2022/456 du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Mayo Dieudonné.

▪ **Décret N°2022/457 du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Corvette Bouba François.

▪ **Décret N°2022/458 du 29 septembre 2022** portant modification du Décret N°2008/059 du 1er février 2008, modifiant le Décret N°2000/356 du 04 décembre 2000, portant réintégration, mise à la retraite et concession d'une pension de retraite à un Officier. Capitaine Adamou Mohaman Maiborno.

▪ **Décret N°2022/459 du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Akono Akono François Janvier.

▪ **Décret N°2022/460 du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Banemb Jean Claude.

▪ **Décret N°2022/461 du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Yonbet Alphonse.

▪ **Décret N°2022/464 du 30 septembre 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Centre Pasteur du Cameroun. Madame Achta Hamadou et autres.

▪ **Decree N°2022/464 of 30 September 2022** to appoint members of the Board of Directors of the Centre Pasteur du Cameroun (CPC). Mrs. Achta Hamadou and others.

▪ **Décret N°2022/465 du 30 septembre 2022** portant nomination d'un membre du Conseil d'Administration de la Société Nationale des Mines (SONAMINES). Monsieur Betty Amougou Jackson

▪ **Decree N°2022/465 of 30 September 2022** to appoint a member of the Board of Directors of the National Mining Corporation (SONAMINES). Mr. Betty Amouko Jackson.

▪ **Arrêté N°0699/CAB/PR du 02 sept 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de monsieur Chwabo Alfred Kamnchu (Mle 367 429-Q), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°704/CAB/PR du 02 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Longso Jacques Gérard (Mle 366 299-S), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°705/C AB/PR du 02 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Mbombe Daniel (Mle 369 943-X) Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N° 705/CAB/PR du 02 septembre 2022** portant admission à la retraite de Madame Elomo Esther (Mle 355 158-V), Commissaire de Police décédée, puis liquidant les droits de sa succession.



- **Arrêté N°707/CAB/PR du 02 septembre 2022** portant reclassement, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkengacha Nchjea Ignatius (Mle 158 398-C), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°711/CAB/PR du 02 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier Capitaine de Vaisseau Yonga Ntaya Richard Merlin.
- **Arrêté N°712/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier Chef de Bataillon Akamba Ngbwa Samson Merimé.
- **Arrêté N°713/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Adjam Wouinga Wouinga.
- **Arrêté N°714/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Pele Noah Georgette.
- **Arrêté N°716/CAB/PR 07 septembre 2022** modifiant l'arrêté N°0683/CAB/PR 02 octobre 2019 portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant de Vaisseau Bamnjo Joseph.
- **Arrêté N°717/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Melele Sah Alida.
- **Arrêté N° 718/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Nemb.
- **Arrêté N°719/CAB/PR du 07 septembre 2022** modifiant l'arrêté n°0715/CAB/PR du 21 novembre 2018 portant concession d'une pension d'invalidité à un Officier. Lieutenant Ngessama Marie.
- **Arrêté N°720/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Sagmidi Honorine.
- **Arrêté N°721/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Telelen Macnus Akafu.
- **Arrêté N°722/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Lieutenant Tsifack Nguimfack Nelly Georgette.
- **Arrêté N°723/CAB/PR du 07 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité. Sous-lieutenant Ngando Emilienne.
- **Arrêté N°724 N°/CAB/PR du 07 septembre 2022** modifiant l'arrêté n° 0718/CAB/PR du 21 octobre 2019 portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Colonel Mmnougui Robert Séraphin.
- **Arrêté N° 725/CAB/PR du 08 septembre 2022** plaçant en position de disponibilité Monsieur NDOMO Christophe (Mle 571 163-D), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°726/CAB/PR du 08 septembre 2022** portant révocation d'office de Madame MEZE'E Meze'e Félicité Matou (Mle 595 172-Z), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade.
- **Arrêté N°727/CAB/PR du 08 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Kimbi Ernest Musa (Mle 701 022-M), Inspecteur de Police de Police de 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°728/CAB/PR du 08 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Tchokomeni Alphonse (Mle 525 363-M), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°729/CAB/PR du 09 septembre 2022** modifiant les dispositions de l'arrêté N°1196/CAB/PR du 03 novembre 2021 portant titularisation de six (06) Officiers de Police, en ce qui concerne exclusivement l'Officier de Police de 1er grade OSSOUBITA Irène Yolande et reconstitution de la carrière administrative de l'intéressée.
- **Arrêté N°736/CAB/PR du 09 septembre 2022** portant révocation de Monsieur Alobwede Joachim Esambe (Mle J-107 751), Gardien de la paix de 1er grade.
- **Arrête N°737/CAB/PR du 09 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Nongni Gires Brice (Mle S-107 225), Gardien de la Paix de 1er grade.
- **Arrêté N°738/CAB/PR du 13 septembre 2022** portant admission et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndiwago Albert Ndaheng (Mle 520 517-B), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°739/CAB/PR du 13 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Landa Jacques (Mle 361 938-Y), Commissaire de Police.



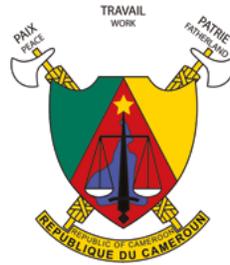
- **Arrêté N°743/CAB/PR du 13 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Mendouga Ondoumou Jean Jules (Mle M-058 772), Gardien de la Paix 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°744/CAB/PR du 13 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Elouti Minla Felix (Mle G-109 160), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°745/CAB/PR du 15 septembre 2022** portant mise à disposition d'un fonctionnaire de la Sûreté Nationale. Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade Kevin Tang Kibang, (du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 1<sup>er</sup> juillet 2025), auprès du bureau de l'Interpole l'Afrique Centrale à Yaoundé.
- **Arrêté N°746/CAB/PR du 19 septembre 2022** portant admission à la retraite et liquidant les droits de la succession de Monsieur Akam Fonyam Patrick, (Mle 162 024-W), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N° 0747/CAB/PR du 19 septembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Abbou Jonas (Mle 352 486-R), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0750/CAB/PR du 19 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Forbanka Songwe Charles (Mle 156 397-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°751/ CAB/PR du 19 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Alota Clément Nkambi (Mle 156 162-V), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0756 /CAB/PR du 19 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Kwalar Richard Nsah (Mle 607 786-J), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°758 /CAB/PR du 21 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Moussa (Mle 539 839-P), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0759/CAB/PR du 21 septembre 2022** rapportant l'arrêté n° 0496/CAB/PR du 14 juin 2022 portant révocation de Monsieur Moukoundi Francis Yannick (Mle k-108 396), Gardien de la Paix 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°0760/CAB/PR du 23 septembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mboule Pierre Ekumelong (Mle 506 639-J), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0761/CAB/PR du 23 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Fakouo Zacharie (Mle 368 864-X), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0762/CAB/PR du 23 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Bessomo Fouda Jeannette Elisabeth épouse Songbol (Mle 526 117-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0763/CAB/PR du 23 septembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Fai Konfor Maurice (Mle 369 778-Q), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0764/CAB/PR 23 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Akabum Joséphine Akabum (Mle 369 565-V), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0765/CAB/PR du 23 septembre 2022** portant avancement d'échelon, et allouant la pension proportionnelle à Monsieur John Claude Mbuna (Mle 506 707-Z), Commissaire de Police révoqué.
- **Arrêté N°0766/CAB/PR du 23 septembre 2022** allouant la pension de réversion d'invalidité permanente à l'ayant-cause de Monsieur Ambassa André François (Mle 080 153-G), Officier de Police 2<sup>ème</sup> grade décédée à la retraite.
- **Arrêté N°0768/CAB/PR du 23 septembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ndjana (Mle 599 254-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0769/CAB/PR du 23 septembre 2022** portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activités des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ali Aoundou (Mle 148 449-), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°0770/CAB/PR du 23 septembre 2022** plaçant en position de disponibilité Madame Nguendeu Dolie Tatiana (Mle 766 706-M), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour une durée de (02) ans.
- **Arrêté N°0771/CAB/PR du 23 septembre 2022** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Wabo Pierre (Mle D-059 949), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour manquements aux consignes par usage abusif d'une arme à feu de service. Faits commis le 21 septembre 2021.



- **Arrêté N°0772/CAB/PR du 26 septembre 2022** rapportant l'arrêté n° 744/CAB/PR du 11 juillet 2014 portant abaissement de grade de Monsieur Ngo'o Armand Collins (Mle 607 087-B), Inspecteur de Police Principal.
- **Arrêté N°0773/CAB/PR du 28 septembre 2022** portant nomination de huit cent quatre-vingt-seize (896) élèves Inspecteurs de Police Elève -Inspecteur Alene Marie Solange et autres
- **Arrêté N°0774/CAB/PR du 28 septembre 2022** portant avancement d'échelon, intégration et reclassement de huit cent quatre-vingt-dix-huit (898) anciens Elèves Inspecteurs de Police. Gardien de la Paix Principal Garba Nicolas et autres.
- **Arrêté N°0775/CAB/PR du 28 septembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bikana Okouda Dieudonné (Mle 359 761-W), Officier de Police Principal
- **Arrêté N°0776/CAB/PR du 28 septembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nsoro Yakouba (Mle 158 402-M), Officier de Police Principal
- **Arrêté N°0780/CAB/PR du 28 septembre 2022** allouant la pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Epanda Félix (Mle 156 262-F), Officier de Police 1er grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0782/CAB/PR du 28 septembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Gadjere Madia (Mle 540 459-W), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0784/CAB/PR du 28 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Edou Ela Joseph (Mle 608 103-V), Officier de Police 1er grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0785/CAB/PR du 28 septembre 2022** portant Nomination de Responsables au Ministère de la Défense. Chef d'escadron Tanga Ebanga Jean Marie et autres
- **Arrêté N°0786/CAB/PR du 28 septembre 2022** portant Nomination de Responsables au Ministère de la Défense. Chef de Bataillon Nkotto II Martial Désiré et autres
- **Arrêté N°0787/CAB/PR du 29 septembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°240/CAB/PR du 05 avril 2022 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbenzo David (Mle 366 219-L), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0788/CAB/PR du 29 septembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0327/CAB/PR du 09 mai 2022 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Jean Louis Makoua Essombe (Mle 156 184-P), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0789/CAB/PR du 29 septembre 2022** rapportant les dispositions de l'arrêté n° 1048 CAB/PR du 29 septembre 2021, concernant Madame Abodo Estelle Marthe épouse Enguene (Mle 130 466-S), Commissaire de Police, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n° 1008 CAB/PR du 21 décembre 2020 portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à l'intéressée.
- **Arrêté N°0790/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ekwoke Emmanuel (Mle 370 490-H), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0792/CAB/PR du 29 septembre 2022** allouant la pension de réversion aux ayants-cause de Monsieur Eboho Abomo Patrice (Mle 143 165-S), Commissaire Divisionnaire décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0793/CAB/PR du 29 septembre 2022** allouant la pension de réversion à l'ayants-cause de Monsieur Binele Joseph Marie (Mle 109 014-A), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade décédé à la retraite.
- **Arrêté N°0797/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Mohamadou Awalou Djika (Mle U-109 493), Gardien de la Paix 1er grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0798/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ndibi Julio César (Mle K-107 044), Gardien de la Paix 1er grade, pour abandon de poste.
- **Arrêté N°0799/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant rappel définitif d'un personnel Sous-officier, précédemment en Service a la Mission Militaire près l'ambassade du Cameroun aux Etats-Unis d'Amérique. Maitre Principal Ndukong Julius Kimbi, à compter du 15 octobre 2022.



- **Arrêté N°0800/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant attribution du capital-décès aux ayants-cause d'un Officier Général. Feu le Général de Division Obama Isidore.
- **Arrêté N°0801/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Colonel Njalong Samuel.
- **Arrêté N°0802/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant attribution du capital-décès et concession d'une pension de réversion aux ayants-cause d'un Officier. Feu le Capitaine de Vaisseau Tchoya Duc.
- **Arrêté N°0803/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Amayene Nestor.
- **Arrêté N°0804/CAB/PR du 29 septembre 2022** modifiant l'arrêté n°481/CAB/PR du 19 octobre 2015 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Feu le Lieutenant-colonel Messoumbe Enone Gilbert.
- **Arrêté N°0805/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension de réversion à l'ayant-cause d'un Officier. Feu le Chef de Bataillon Komandu Sam Jérôme.
- **Arrêté N°0806/CAB/PR du 29 septembre 2022** modifiant l'arrêté n°1201182/AM/MINDEF/02214 du 29 août 2012 portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Feu le Lieutenant Mong Ngono Marguerite.
- **Arrêté N°0807/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Feu le Sous-lieutenant-Mamouda Hadabi Hadabi.
- **Arrêté N°0808/CAB/PR du 29 septembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Feu le Sous-lieutenant Mimfouma Joël Calvin.
- **Arrêté N°0809/CAB/PR du 30 septembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndi Mbala Protais (Mle 356 190-A), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0810/CAB/PR du 30 septembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Nguinjel Jonathan Roger (Mle 520 701-C), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0813/CAB/PR du 30 septembre 2022** portant intégration dans le cadre des Gardiens de la Paix, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Mademoiselle Moro Chaibou Oumarou Yawa (Mle X-058 803), Elève Gardien de la Paix.
- **Arrêté N°0814/CAB/PR du 30 septembre 2022** portant nomination, intégration et reclassement à titre de régularisation de Monsieur Otounga Sylvain (Mle 597 123-F), ancien Elève-Inspecteur de Police.
- **Arrêté N°0815/CAB/PR du 30 septembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Manguï Elie Tede (Mle L-106 867), Gardien de la Paix 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.



## Octobre 2022

Le chef de l'Etat a signé courant octobre 2022 un total de 71 textes. Soit 16 Décrets et 55 Arrêtés.

- **Décret N°2022/466 du 03 octobre 2022** portant détachement d'un Magistrat. Madame Aboudi Ossomba Nathalie Elise, Magistrat de 2ème grade.
- **Decree N°2022/466 of 3 October 2022** to place a Legal Officer on secondment. MMrs ABOUDI OSSOMBA Nathalie Elise, Judicial and Legal Officer, 2nd Scale.
- **Décret N°2022/467 du 04 octobre 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA). Monsieur Betjol Hiol Charité De Bessombe et autres.
- **Decree N°2022/467 of 4 October 2022** to appoint members of the Board of Directors of the Autonomous Sinking Fund. Mr. Betjol Hiol Charité De Bessombe and others.
- **Décret N°2022/468 du 11 octobre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de Crédit d'un montant de 172,9 millions d'euros, correspondant à 200 millions de dollars US, soit environ 113,4 milliards de francs CFA, pour le financement du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-LOGONE)
- **Decree N°2022/468 of 11 October 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 172,9 million, equivalent to USD 200 million or approximately CFA 113,4 billion, to finance the Logone Valley Investment Development and Enhancement Project (VIVA-LOGONE).
- **Decree N°2022/469 of 11 October 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 141.4 million, equivalent to USD 160 million or approximately CFA 92.752 billion, to finance the Adaptive Safety Nets and Economic Inclusion Project.
- **Décret N°2022/469 du 11 octobre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un accord de Crédit d'un montant de 141,4 millions d'euros, correspondant à 160 millions de dollars US, soit environ 92,752 milliards de francs CFA, pour le financement du projet Filets Sociaux Adaptatifs et Inclusion Economiques.
- **Decree N°2022/469 of 11 October 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 90.2 million, or approximately CFA 59.17 billion, to finance the Cameroon Emergency Food Crisis Response Project (PULCCA).
- **Décret N° 2022/470 du 11 octobre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de Crédit d'un montant de 90,2 millions d'euros, soit environ 59,17 milliards de francs CFA, pour le financement du projet d'Urgence de Lutte Contre la Crise Alimentaire (PULCCA).
- **Decree N°2022/470 of 11 October 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 90.2 million, or approximately CFA 59.17 billion, to finance the Cameroon Emergency Food Crisis Response Project (PULCCA).
- **Décret N°2022/471 du 11 octobre 2022** ratifiant l'accord de prêt d'un montant de 12 millions de dollars US, soit environ 6,659 milliards de francs CFA, conclu le 26 août 2022 entre la République du Cameroun et le Fonds Saoudien de Développement (FSD), pour le financement du projet de construction et d'équipement de l'Hôpital Régional annexe de Mbalmayo.



▪ **Decree N°2022/471 of 11 October 2022** to ratify the Loan Agreement for an amount of USD 12 billion or approximately CFAF 6.659 billion, signed on 26 August 2022 between the Republic of Cameroon and the Saudi Fund for Development (SFD), to finance the project to construct and Equip the Mbalmayo Regional Hospital Annex.

▪ **Décret N°2022/472 du 11 octobre 2022** ratifiant l'accord de prêt d'un montant de 18,9 millions de dollars US, soit environ 12,3 milliards de francs CFA, conclu le 21 août 2022 entre la République du Cameroun et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA), pour le Financement de l'opération de soutien au secteur privé affecté par la Pandémie de la COVID-19.

▪ **Decree N°2022/472 of 11 October 2022** to ratify the Loan Agreement for an amount of USD 18.9 million, or approximately CFAF 12.3 Billion, signed on 21 August 2022 between the Republic of Cameroon and the Arab Bank for Economic Development in Africa (BADEA), to finance Cameroon's COVID-19-affected Private Sector Support Operation.

▪ **Decree N°2022/473 of 11 October 2022** to appoint members of the Board of Directors of the National Ports Authority (APN). Mrs Dimale, born Dimodi Woukitty Eugeunie and others.

▪ **Décret N°2022/473 du 11 octobre 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Autorité Portuaire Nationale (APN). Madame Dimale, née Dimodi Woukitty Eugénie et autres.

▪ **Décret N°2022/474 du 12 octobre 2022** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux d'aménagement de la voie d'accès à l'immeuble siège du FEICOM, dans l'arrondissement de Yaoundé IVème, Département du Mfoundi, Région du Centre.

▪ **Décret N°2022/475 du 20 octobre 2022** modifiant partiellement les termes du Décret N°2019/396 du 06 août 2019 portant mise à la retraite pour limite d'âge de grade et versement dans la réserve mobilisable de certains personnels Officiers des Forces de Défense. Colonel Simo Romain.

▪ **Décret N°2022/476 du 20 octobre 2022** portant changement de Corps d'un Personnel Officier. Enseigne de Vaisseau de 1er grade Olinga Ntomba Guy Aristide/ Arme de Terre.

▪ **Décret N°2022/477 du 25 octobre 2022** portant nomination des responsables au Secrétariat Général des Services du Premier Ministre. Monsieur Mbotto Edimo Frédéric et autres.

▪ **Decree N°2022/477 of 25 October 2022** to appoint officials at the Secretariat general of the Prime Minister's Office. Mr Mbotto Edimo Frédéric and others.

▪ **Décret N°2022/478 du 25 octobre 2022** portant reversement de Monsieur Epee Ekwalla Joseph dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 5ème échelon.

▪ **Décret N°2022/479 du 25 octobre 2022** portant reversement de Monsieur Komkoua Mbienda Armand Joël dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Au grade de Chargé de cours de 2ème classe 2ème échelon.

▪ **Décret N°2022/482 du 28 octobre 2022** instituant des obsèques officielles en l'honneur de Monsieur Dakole Daïssala. Ancien Ministre d'Etat, Sénateur et Président du Mouvement démocratique pour la Défense de la République (MDR) décédé le 09 août 2022 à Yaoundé des suites de maladie.

▪ **Decree N°2022/482 of 28 October 2022** to organize an official funeral in honour of Mr Dakole Daïssala. Former Minister of State, Senator and President of the "Mouvement pour la Défense de la République" (MDR) who died on 9 August 2022 in Yaoundé diet to illness.

▪ **Arrêté N°0816/CAB/PR du 03 octobre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Akenji Jeannette Ngum, épouse Ewu Ngeme (Mle 368 304-N), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0817/CAB/PR du 03 octobre 2022** rapportant les dispositions de l'arrêté n°0976/CAB/PR du 08 septembre 2021, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0273/CAB/PR du 08 mai 2019 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Mbondja André (Mle 539 825-N), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0818/CAB/PR du 03 octobre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite



et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Weidji Abraham (Mle 369 916-U), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0819/CAB/PR du 03 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ndoumbe Epee Martial Junior (Mle O-056 724), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0820/CAB/PR du 03 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Forsuh Limasuh Ramsina (Mle M-106 662), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste

▪ **Arrêté 0821/CAB/PR du 03 octobre 2022** portant promotion à titre exceptionnel de Monsieur Ngaka Benjamin (Mle 766 643-U), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, au grade d'Officier de Police et reclassement de l'intéressé.

▪ **Arrêté N°0822/CAB/PR du 04 octobre 2022** accordant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Bikoi Charly Yvan (Mle T-057 593), Gardien de la paix de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0823/CAB/PR du 04 octobre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Bikoi Charly Yvan (Mle T-057 593), Gardien de la Paix 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0824/CAB/PR du 04 octobre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0635 /CAB/PR du 30 octobre 2018 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Lekobou Laurent (Mle 155 522-U), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0825/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Bitjoka Nkono Claude (Mle 366 263-H) Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0826/CAB/PR du 04 octobre 2022** allouant la pension d'ancienneté à l'ayant cause de Monsieur Djosseu Josué (Mle 063 648-V), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0827/CAB/PR du 04 octobre 2022** plaçant en position de disponibilité Madame Mande Matchioh Prestile Blondelle, épouse Mboning Metango (Mle Q-055 925), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade, (pour une durée de cinq (05) ans), pour convenance personnelle.

▪ **Arrêté N°0828/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant régularisation de la carrière administrative de Monsieur Owona Mbarga Achilles Martin Magloire (Mle 598 655-F), Gardien de la Paix 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0829/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant réintégration dans le corps des fonctionnaires de la Sureté Nationale et reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Gam Divine Nsom (Mle 699 630-N), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0830/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Enguene Menguele Augustin (Mle 701 742-J), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0831/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Kombe Djengue Thierry Arnold (Mle U-058 416), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0832/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant révocation d'office de Madame Akono Berthe Annick (Mle 769 406-M) Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0833/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ateufack Wotsa Jean Marc (Mle C-057 417), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0834/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Bekono Jacky Martial (Mle U-057 511), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté 0835/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ango Junior Christian (Mle N-110 043), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0836/CAB/PR du 04 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ango Bruno Chamberlain (Mle M-106 306), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0837/CAB/PR du 05 octobre 2022** allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Mademoiselle Melle Eleh Hendretta (Mle 586 873-Y), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0838/CAB/PR du 05 octobre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Mademoiselle Melle Eleh Hendretta (Mle 586 873-Y), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0839/CAB/PR du 05 octobre 2022** accordant le capital-décès quintuplé aux ayants droits de Mademoiselle Tonkeu Manuelle Tesseyr (Mle Z-059 905), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0840/CAB/PR du 05 octobre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de



décès et liquidant les droits de la succession de Mademoiselle Tonkeu Manuelle Tesseyr (Mle Z-059 905), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0841/CAB/PR du 10 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Nganno Bernard (Mle 582 584-B), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> garde, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0842/CAB/PR du 10 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ajang Alain Ewane (Mle 583 109-J), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0843/CAB/PR du 10 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ayissi Messanga Philippe Sébastien (Mle N-106 350), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0844/CAB/PR du 12 octobre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0366/CAB/PR du 19 mai 2022 portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Ndoum Siméon (Mle 356 006), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°0845/CAB/PR du 12 octobre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0345/CAB/PR du 10 mai 2022 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tsobze Celestin (Mle 355 802-G), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0846/CAB/PR du 12 octobre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Lougui Assoumanou (Mle 366 553-M), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0847/CAB/PR du 12 octobre 2022** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Tchamakam Nziaha David (Mle 047 934-A), Commissaire de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0848/CAB/PR du 12 octobre 2022** allouant les pensions de réversion et d'invalidité permanente à l'ayant cause de Monsieur Mengata Mengata Jean Calvin (Mle 135 172-N), Commissaire de Police Principal, décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0849/CAB/PR du 12 octobre 2022** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Nvogo Moïse (Mle 149 301-L), Commissaire de Police décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0850/CAB/PR du 12 octobre 2022** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de

Monsieur Garba Balla (Mle 019 440-X), Commissaire de Police Principal à la retraite.

▪ **Arrêté N°0852/CAB/PR du 12 octobre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente, prévues à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du Régime des pensions Civiles, Mademoiselle Ngo Hop (Mle 158 245-W), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0853/CAB/PR du 12 octobre 2022** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Mbankwene Anthony Wozine (Mle 587 541-K), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0854/CAB/PR du 12 octobre 2022** portant titularisation, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Mveng Oyono Seabrook Bertrand (Mle 608 177-C), Officier de Police Stagiaire.

▪ **Arrêté N°0857/CAB/PR du 12 octobre 2022** portant intégration de six(06) Elèves-Gardiens de la Paix. Gardien de la Paix Bakary Ali et autres.

▪ **Arrêté N°0858/CAB/PR du 14 octobre 2022** rapportant les dispositions de l'arrêté n°0057/CAB/PR du 16 février 2022, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°759/CAB/PR du 26 juillet 2021 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Tchemaleu Dieudonné (Mle 366 180-I), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0859/ CAB/PR du 14 octobre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Tchodji Samuel (Mle 365 927-M), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0860/CAB/PR du 14 octobre 2022** allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret n°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du Régimes des Pensions Civiles, Monsieur Mforbekoh Lawrence Cheo (Mle 370 615-M), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade révoqué.

▪ **Arrêté N°0861/CAB/PR du 14 octobre 2022** constatant la cessation d'activité des suites décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur



Afendia Fobella Julius (Mle 156 385-J), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0862/CAB/PR du 14 octobre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ebene Jean Blaise (Mle 570 637-O), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0863/CAB/PR du 14 octobre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Kede Benoit Désiré (Mle 170 583-O), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0864/CAB/PR du 14 octobre 2022** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Kongue Theodore (Mle 162 689-Z), Officier de Police Principal, décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0865/CAB/PR du 14 octobre 2022** portant nomination d'un (1) Gardien de la Paix Stagiaire. Monsieur Safa Jean Blaise, nommé Gardien de la Paix Stagiaire.

▪ **Arrêté N°0866/CAB/PR du 14 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Siakam

Tchamo Cédric Léonce (Mle 766 904-T), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0867/CAB/PR du 24 octobre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Vichie Paul Ngong (Mle G-057 000), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste

▪ **Arrêté N°868/CAB/PR du 27 octobre 2022** portant admission en stage de perfectionnement à l'académie des sciences de la Police du Caire, de deux fonctionnaires de la Sûreté Nationale. Officiers de Police de 1<sup>er</sup> grade, Soumou Eka'a Pierre et Essa'a Tsala Alfred.

▪ **Arrêté N°0869/CAB/PR du 27 octobre 2022** rapportant l'arrêté n°0467/CAB/PR du 24 mai portant révocation d'office de Madame Emilia Ejoso Wuma (Mle 370 514-A), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°0870/CAB/PR du 27 octobre 2022** portant révocation de Monsieur Ndongo Zo'o Leonard (Mle 596 549-B), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

## Novembre 2022

*Le chef de l'Etat a signé courant novembre 2022 un total de 120 textes. Soit 42 Décrets et 78 Arrêtés.*

▪ **Décret N°2022/483 du 02 novembre 2022** portant intégration et promotion de Monsieur Kuate Dieudonné dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de cours de 2<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/484 du 02 novembre 2022** portant intégration et promotion de Monsieur Yaouba Aoudou dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de cours de 2<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/485 du 02 novembre 2022** portant intégration de Madame Tatou Rel Dechangue dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Promue au grade de Chargée de cours de 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/486 du 02 novembre 2022** portant reversement de Monsieur Dzokou Victor Joly

dans le corps de l'Enseignement Supérieur. Promu au grade de Chargé de cours de 2<sup>ème</sup> classe, 5<sup>ème</sup> échelon.

▪ **Décret N°2022/487 du 07 novembre 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre du Mérite Camerounais. Au grade d'Officier : Lieutenant Yomi Aimé Ludovic. Au grade de Chancelier : Adjudant-chef Bidima Bidima Godefroy et autres.

▪ **Décret N°2022/488 du 07 novembre 2022** portant nomination à titre exceptionnel dans l'Ordre de la Valeur. Au grade d'Officier : Colonel Nko'o Jean Héribert. Au grade de Chevalier : Colonel Banlock Fidèle.

▪ **Décret N°2022/489 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de



Sous-lieutenant. Elève-Officier d'Active Toua Etoundi Adelphe Quentin et autres.

▪ **Décret N°2022/490 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade d'Enseigne de Vaisseau de 2ème classe. Elèves-Officiers d'Active Essome Mbenda Aristide Fabrice et autres

▪ **Décret N°2022/491 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade d'Enseigne de Vaisseau de 2ème classe. Elève-Officier d'Active Blamade Ali Made et autres.

▪ **Décret N°2022/492 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade d'Enseigne de Vaisseau de 1ère classe. Elève-Officier d'Active Mache Fotsing Nidel Darel

▪ **Décret N°2022/493 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'Active Mebenga Karl Kévin.

▪ **Décret N°2022/494 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'Active Bidjo Biyele Samuel Yvan.

▪ **Décret N°2022/495 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade d'Enseigne de Vaisseau de 2ème classe. Elève-Officier d'Active Ntyame Anyouzoa Corinne Alecia et autres.

▪ **Décret N°2022/496 du 08 novembre 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC). Monsieur Essomba Gabriel et autres.

▪ **Decree N°2022/496 of 8 November 2022** to appoint members of the Board of Directors of the National Civil Registration Office (BUNEC). Mr. Essomba Gabriel and others.

▪ **Décret N°2022/497 du 08 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade d'Enseigne de Vaisseau de 2ème classe. Elève-Officier d'Active Ngana Fetmi Drinsin

▪ **Décret N°2022/498 du 07 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade Elève-Officier d'Active Biyo'o Emmanuel Junior.

▪ **Décret N°2022/501 du 09 novembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'Active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elèves-Officiers d'Active Fotso Nana ; Oyono Abondo Tony Chris et autres.

▪ **Décret N°2022/502 du 09 novembre 2022** portant nomination des membres du Conseil d'Administration du Laboratoire National Vétérinaire (LANAVET). Monsieur Bala Souaibou et autres.

▪ **Decree N°2022/502 of 9th November 2022** to appoint members of the National Veterinary Laboratory (LANAVET). Mr. Bala Souaibou and others.

▪ **Décret N°2022/503 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Aboui Véronique Hortense.

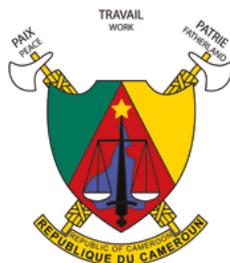
▪ **Décret N°2022/504 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Mbpu Sylvain.

▪ **Décret N°2022/505 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Lissom Syrile Jules.

▪ **Décret N°2022/506 du 14 novembre 2022** modifiant le Décret N°2020/205 du 21 avril 2020 portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Onguene Neree.

▪ **Décret N°2022/507 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Nanga Myriam Virginie.

▪ **Décret N°2022/508 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-colonel Ndy Minya Simon.



▪ **Décret N°2022/509 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef d'Escadron Mfegue Nkoudou Marguerite.

▪ **Décret N°2022/510 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Abali Mahamat.

▪ **Décret N°2022/511 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Ewondo Alexandre.

▪ **Décret N°2022/512 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Gabzi Pagole.

▪ **Décret N°2022/513 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Gnako Sarki.

▪ **Décret N°2022/514 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine Nkondo Elie.

▪ **Décret N°2022/515 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Essomba Ondigui Joël Désiré.

▪ **Décret N°2022/516 du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Fouda Jean René.

▪ **Décret N°2022/517 du 18 novembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Lyonga Ekosse Stephen (Mle 361 017-W), Commissaire Divisionnaire, pour abandon de poste. A compter du 10 novembre 2017.

▪ **Décret N°2022/518 du 18 novembre 2022** portant classement au domaine public artificiel des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un poste de péage automatique et d'aménagement des

bâtiments, parkings et espaces marchands à Tiko dans le Département du Fako, Région du Sud-ouest.

▪ **Décret N°2022/519 du 23 novembre 2022** portant versement dans la réserve mobilisable, à titre de régularisation d'un Officier à la retraite. Capitaine Bello Alhadji Amadou.

▪ **Décret N°2022/522 du 28 novembre 2022** portant ratification de l'Accord de prêt N°2000200005513 d'un montant de 81 millions d'euros, soit environ 53,13 milliards de francs CFA, conclu le 29 septembre 2022 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement du Programme d'Appui à la Relance Economique Post-Covid-19 (PARECAM).

▪ **Decree N°2022/522 of 28 November 2022** to ratify Loan Agreement N°2000200005513 for an amount of EUR 81 million, or approximately CFAF 53.13 billion, signed on 29 September 2022 between the Republic of Cameroon and the African Development Bank (AFDB), to finance the Post-Covid-19 Economic Recovery Support Programme (PARECAM).

▪ **Décret N°2022/523 du 28 novembre 2022** portant ratification de l'Accord de prêt N°2000200005512 d'un montant de 62,993 millions d'euros, soit environ 41,408 milliards de francs CFA, conclu le 29 septembre 2022 entre la République du Cameroun et la Banque Africaine de Développement (BAD), pour le financement du Programme d'Appui au Renforcement de la Production Agricole au Cameroun (PARPAC).

▪ **Decree N°2022/523 of 28 November 2022** to ratify Loan Agreement N°2000200005512 for an amount of EUR 62.993 million, or approximately CFAF 41.408 billion, signed on 29 September 2022 between the Republic of Cameroon and the African Development Bank (AFDB), to finance the Agricultural Production Enhancement Support Programme in Cameroon (PARPAC).

▪ **Décret N°2022/524 du 29 novembre 2022** portant institution d'un permis d'exploitation valable pour Fer au profit de la Société G-STONES RESSOURCES S.A.

▪ **Arrêté N°0871/CAB/PR du 01 novembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nsaila Desmal Kongnyuy (Mle 356 672-D), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0872/CAB/PR du 01 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension



d'ancienneté à Madame Ekwogge Mesode Agnès (Mle 505 861-E), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0873/CAB/PR du 01 novembre 2022** modifiant certaines dispositions de l'arrêté n°194/CAB/PR du 28 mars 2022 portant avancement d'échelon de trente-six (36) Inspecteurs de Police Principaux, reclassement de soixante (60) anciens Elèves-Officiers de Police de la Police, avancement d'échelon de trente-neuf (39) Officiers de Police de Police de 1er grade, en ce qui concerne exclusivement Monsieur Kangué Emmanuel (Mle 570 488-I), Officier de Police de 1er grade et portant reconstitution de la carrière administrative de l'intéressé.

▪ **Arrêté N°0874/CAB/PR du 01 novembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0004/CAB/PR du 04 janvier 2017, en ce qui concerne exclusivement Madame Achia Mary Fotabe (Mle 587 212-O).

▪ **Arrêté N°0875/CAB/PR du 02 novembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ondoua Marc Claude (Mle 369 936-W), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0876/CAB/PR du 02 novembre 2022** rapportant les dispositions de l'arrêté n°0244/CAB/PR du 05 avril 2022, puis modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°1157/CAB/PR du 01 novembre 2021 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngambi Pascal (Mle 369 545-C), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0877/CAB/PR du 02 novembre 2022** rapportant les dispositions de l'arrêté n°1122 CAB/PR du 25 octobre 2021, portant nomination de trente-huit (38) Inspecteur de Police Stagiaires, en ce qui concerne exclusivement Monsieur Adjaba Etoundi Franck Joël (Mle K- 105 148), Inspecteur de Police Stagiaires.

▪ **Arrêté N°0878/CAB/PR du 02 novembre 2022** rapportant les dispositions de l'arrêté n°1123 CAB/PR du 25 octobre 2021, portant nomination de quatre cent cinq (405) Gardiens de la Paix Stagiaires, en ce qui concerne exclusivement trois (03) Gardiens de la Paix Stagiaires. Monsieur Djaatouss Wakiang Sylvain et autres

▪ **Arrêté N°0879/CAB/PR du 02 novembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n°0678/CAB/PR du 23 octobre 2017, en

ce qui concerne exclusivement Madame Dongmo Tsafack Jeanne Aimée (Mle 598 589-R).

▪ **Arrêté N°0880/CAB/PR du 09 novembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Yaya Daouda (Mle 355 842-M), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°0881/CAB/PR du 09 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Kamdem Kouam Pierre (Mle 539 832-W), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0882/CAB/PR du 09 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nzemssing David (Mle 174 099-F), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0883/CAB/PR du 09 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Alhadji Boukar (Mle 156 125-J), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0884/CAB/PR du 09 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Abani Alhadji (Mle 502 979-E), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0885/CAB/PR du 09 novembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Shey Samuel Ndzi (Mle 158 884-G), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0886/CAB/PR du 09 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Some Eugène (Mle 161 779-Y), Officier de Police de 2ème grade.

▪ **Arrêté N°0887/CAB/PR du 09 novembre 2022** modifiant les dispositions de l'arrêté n°665/CAB/PR du 20 décembre 2012 portant avancement d'échelon de certains Inspecteurs de Police Principaux, Intégration et reclassement de trois cent cinq (305) anciens Elèves-Officiers de Police, puis avancement d'échelon de dix (10) Officiers de Police de 1er grade, en ce qui concerne exclusivement Madame Njikam Marie Antoinette (Mle 364 479-M), Officier de Police de 1er grade et portant reconstitution de la carrière administrative de l'intéressée.

▪ **Arrêté N°0888/CAB/PR du 09 novembre 2022** rapportant les dispositions de l'article n°0627 CAB/PR du 17 août 2022, portant nomination de



vingt-six (26) Elèves-Officiers de Police. Monsieur Ndanajlayakoi et autres ;

▪ **Arrêté N°0889/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Colonel Kamdem Christelle.

▪ **Arrêté N°0890/CAB/PR du 14 novembre 2022** modifiant l'arrêté n°348/CAB/PR du 20 mars 2014 portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité. Chef d'Escadron Sombga Sombga.

▪ **Arrêté N°0891/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Epopa Gilles Christian.

▪ **Arrêté N°0892/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Commandant Mbappe Mbome Catherine.

▪ **Arrêté N°0893/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Boujika Tabue Charlot.

▪ **Arrêté N°0894/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Mengue Jeanne Merline.

▪ **Arrêté N°0895/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant attribution du capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un Militaire du rang. Feu la Matelot de 1<sup>ère</sup> classe Nkwafor Mohamed.

▪ **Arrêté N°0896/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant attribution du capital-décès quintuplé aux ayants-cause d'un Gendarme. Feu le Gendarme Kengueu Kenfack Christian Raoul.

▪ **Arrêté N°0897/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Chef d'Escadron Tsedoumo Robert.

▪ **Arrêté N°0898/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession et revalorisation d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Houe Charles.

▪ **Arrêté N°0899/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant concession d'une pension permanente d'invalidité à un Officier. Capitaine Minai Giresse Younyi.

▪ **Arrêté N°0900/CAB/PR du 14 novembre 2022** portant attribution du capital-décès à l'ayant-cause d'un Officier. Feu l'Enseigne de Vaisseau de 1<sup>ère</sup> Classe Mohaman Sani Tanko.

▪ **Arrêté N°0901/CAB/PR du 18 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Kouessa Mindjimba Anatole (Mle 156 091-G), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0902/CAB/PR du 18 novembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Abou Abraham, (Mle 366 315-D), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0903/CAB/PR du 18 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngongang Yves Marie (Mle 147 337-E), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0904/CAB/PR du 21 novembre 2022** portant reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Koutoum (Mle 578 608-J), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0906/CAB/PR du 21 novembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Nanyem Barthelemy, (Mle 359 645-D), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0907/CAB/PR du 21 novembre 2022** portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Eloundou Jean Daniel (Mle 541 239-K), Officier de Police 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0908/CAB/PR du 21 novembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Madame Ottou Ndzie Appolonie Epiphanie, (Mle 570 495-A), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0911/CAB/PR du 21 novembre 2022** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Depays Robert, (Mle 040 890-R, Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade décédée à la retraite.

▪ **Arrêté N°0919/CAB/PR du 29 novembre 2022** portant reclassement, avancement d'échelon, puis allouant le capital-décès quintuplé à la succession de Monsieur Betare Alexis Marie (Mle 165 418-S), Officier de Police Principal.



- **Arrêté N°0920/CAB/PR du 29 novembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Betare Alexis Marie, (Mle 165 418-S), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0925/CAB/PR du 30 novembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Jofack Pierre Romain, (Mle 367 237-O), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0926/CAB/PR du 30 novembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ebong Joseph, (Mle 356 094-R), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0927/CAB/PR du 30 novembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Habkreo Rissala (Mle 155 765-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0933/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant reclassement, et reconstitution de la carrière professionnelle de Monsieur Wanyu Henry Ayem (Mle 502 147-L), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0934/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Akoulou Mvondo Roger (Mle 539 881-B), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0935/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur

Anyou Richard (Mle 162 753-P), Commissaire de Police Principal.

- **Arrêté N°0936/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nguelatasu Thomas (Mle 369 441-A), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0937/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Mademoiselle Mbi Abang Patricia (Mle 526 308-N), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0938/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Anguh Nsobam Stephen (Mle 159 549-J), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°0940/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndicho Genesis Soh (Mle 168 854-M), Officier de Police de 2ème grade.
- **Arrêté N°0945/CAB/PR du 30 novembre 2022** autorisant le remboursement des retenues de 10% pour la pension à Monsieur Ousmanou (Mle 597 285-U), Gardien de la Paix Principal révoqué. Pour la période allant du 15 octobre 2002, date de sa nomination comme Elève Gardien de la Paix, au 25 février 2014, date de sa révocation.
- **Arrêté N°0946/CAB/PR du 30 novembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Mbila Eric Christian (Mle A-058 651), Gardien de la Paix de 2ème grade, pour abandon de poste. A compter du 25 février 2022.



## Décembre 2022

*Le Chef de l'Etat a promulgué 05 lois et 29 décrets et 122 arrêtés, soit 156 actes*

▪ **Loi N°2022/016 du 27 décembre 2022** portant loi de règlement de la République du Cameroun pour l'exercice 2021.

▪ **Law N°2022/016 of 27 December 2022** settlement law of the Republic of Cameroon for the 2021 financial year.

▪ **Loi N°2022/017 du 27 décembre 2022** portant répression de la piraterie, du terrorisme et des atteintes contre la sécurité de la navigation maritime et des plateformes.

▪ **Law N°2022/017 of 27 December 2022** relating to the suppression of piracy, terrorism and offences against the safety of maritime navigation and platforms.

▪ **Loi N°2022/018 du 27 décembre 2022** autorisant le Président de la République à ratifier l'accord général de coopération entre la République du Cameroun et le Royaume d'Arabie Saoudite, signé le 10 novembre 2021 à Yaoundé.

▪ **Law N°2022/018 of 27 December 2022** relating to authorize the President of the Republic to ratify the general cooperation agreement between the republic of Cameroon and the Kingdom of Saudi Arabia, signed in Yaounde on 10 November 2021.

▪ **Loi N°2022/019 du 27 décembre 2022** autorisant le Président de la République à procéder à l'adhésion du Cameroun à l'Africa Finance Corporation (AFC), créée le 28 mai 2007 à Abuja au Nigeria.

▪ **Law N°2022/019 of 27 December 2022** relating to authorize the President of the Republic to proceed with Cameroon's accession to the Africa Finance Corporation (AFC), established in Abuja, Nigeria on 28 May 2007.

▪ **Loi N°2022/020 du 27 décembre 2022** portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.

▪ **Law N°2022/020 of 27 December 2022** Finance Law of the Republic of Cameroon for the 2023 Financial Year.

▪ **Décret N°2022/528 du 01 décembre 2022** portant concession d'une pension de retraite,

revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Colonel Ngouyamsa Abdoulaye.

▪ **Décret N°2022/529 du 01 décembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Capitaine de Vaisseau Onana Essomba Emmanuel.

▪ **Décret N°2022/530 du 01 décembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Lieutenant-Colonel Ndem Victor.

▪ **Décret N°2022/531 du 01 décembre 2022** portant concession d'une pension de retraite, revalorisation d'une pension permanente d'invalidité et allocation des avantages de la réserve mobilisable à un Officier. Chef de Bataillon Baidi Pierre.

▪ **Décret N°2022/532 du 01 décembre 2022** portant concession d'une pension de retraite à un Officier. Capitaine Daniel Akono Ze.

▪ **Décret N°2022/533 du 06 décembre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec UNICREDIT BANK AUSTRIA AG, un Accord de prêt d'un montant de 6 796 000 d'euros, soit environ 4 463 114 118 de francs CFA, avec la garantie d'OeKB, pour le financement du Projet d'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques et d'éclairage public dans neuf (09) Régions du Cameroun.

▪ **Decree N°2022/533 of 06 December 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with UNICREDIT BANK AUSTRIA AG, an OeKB-guaranteed loan agreement for an amount of EUR 6 796 000, or approximately CFAF 4 463 114 118, to finance the Project for Rural Electrification through Photovoltaic



Solar Systems, and Street Lighting in 9 (nine) Regions of Cameroon.

▪ **Décret N°2022/534 du 06 décembre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association Internationale de Développement (IDA), un Accord de Crédit d'un montant de 84,1 millions d'euros, soit environ 100 millions de dollars US, équivalent à 55,165 milliards de francs CFA pour le financement du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNuC).

▪ **Decree N°2022/534 of 06 December 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with THE International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 84.1 million, equivalent to USD 100 million or approximately CFAF 55.165 billion, to finance the Project to Accelerate Digital Transformation in Cameroon (PATNuC).

▪ **Décret N°2022/535 du 07 décembre 2022** portant classement au domaine public artificiel, des terrains nécessaires aux travaux de construction d'un poste de péage automatique et d'aménagement des bâtiments, parkings et espaces marchands dans l'Arrondissement de Nkong-Ni, Département de la Menoua, Région de l'Ouest.

▪ **Décret N°2022/536 du 07 décembre 2022** portant détachement d'un Magistrat. Madame Souga Ateba Reine Josiane, Magistrat de 2ème grade, détachée auprès de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR).

▪ **Decree N°2022/536 of 07 December 2022** to place a Legal Officer on secondment. Mrs. Souga Ateba Reine Josiane, Judicial and Legal Officer, 2nd scale, seconded at National Forestry Development Agency.

▪ **Décret N°2022/537 du 07 décembre 2022** portant intégration de Monsieur Ngok Evina Jean François dans le corps des personnels de l'Enseignement Supérieur, au grade de Professeur de 1ère classe, 2ème échelon.

▪ **Décret N°2022/538 du 07 décembre 2022** portant reversement de Monsieur Iroume Roger Noël dans le corps de l'Enseignement Supérieur, au grade de Chargé de Cours de 1er échelon.

▪ **Décret N°2022/539 du 09 décembre 2022** portant rappel définitif d'un Officier précédemment en service à l'étranger. Colonel Onana Mfegue André Hubert.

▪ **Décret N°2022/540 du 09 décembre 2022** portant admission au Corps des Officiers d'active des Forces de Défense et nomination au grade de Sous-lieutenant. Elève-Officier d'Active Garka Omgba Manuel Jordane et autres.

▪ **Décret N°2022/543 du 23 décembre 2022** habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à signer avec l'Association internationale de Développement (IDA), un Accord de prêt d'un montant de 100 millions de dollars US, correspondant à 100,7 millions d'euros, soit environ 66,054 milliards de francs CFA, pour le financement de l'Opération d'appui aux politiques de développement pour la consolidation budgétaire et la croissance inclusive.

▪ **Decree N°2022/543 of 23 December 2022** to authorize the Minister of Economy, Planning and Regional Development to sign with the International Development Association (IDA), a loan agreement for an amount of EUR 100,7 million, equivalent to USD 100 million or approximately CFAF 66.054 billion, to finance the Fiscal Consolidation and Inclusive Growth Development Policy Support Operation.

▪ **Décret N°2022/544 du 28 décembre 2022** portant inscription au tableau d'avancement de grade des personnels Officiers d'Active des Forces de Défense, au titre de l'année budgétaire 2023. Pour le grade de Colonel, les Lieutenants-colonels, Mevono Ngomba Dieudonné Jules et autres

▪ **Décret N°2022/545 du 28 décembre 2022** portant promotion aux grades supérieurs, des personnels Officiers d'Active des Forces de Défense, au titre du premier semestre de l'année budgétaire 2023. Pour le grade de Colonel, les Lieutenants-Colonels Mevono Ngomba Dieudonné Jules et autres.

▪ **Décret N°2022/546 du 28 décembre 2022** portant admission au Corps des Officiers des Forces de Défense et Inscription au tableau d'avancement de grade des Adjudants-Chefs et Maîtres-Principaux des Forces de Défense, au titre de l'année budgétaire 2023. Pour le grade de Sous-lieutenant, les Adjudants-Chefs Bakang Balingom Emmanuel et autres.

▪ **Décret N°2022/547 du 28 décembre 2022** portant promotion aux grades de Sous-lieutenant et Enseigne de Vaisseau de 2ème classe, des Adjudants-Chefs et Maîtres-Principaux des Forces de Défense



inscrits au tableau d'avancement de grade, au titre de l'année budgétaire 2023. Pour le grade de Sous-lieutenant, les Adjudants-Chefs Bakang Balingom Emmanuel et autres.

▪ **Décret N°2022/548 du 31 décembre 2022** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de quatre (04) Commissaires de Police au grade de Commissaires de Police Principal au titre de l'année 2022. Commissaire de Police Chacha Mforipa Chouaibo (Mle 355 880-O) et autres.

▪ **Décret N°2022/549 du 31 décembre 2022** portant avancement d'échelon de deux (02) Commissaires de Police et avancement de grade au choix de quatre (04) Commissaires de Police au grade de Commissaires de Police Principal au titre de l'année 2022. Commissaire de Police Chacha Mforipa Chouambo (Mle 355 880-O) et autres.

▪ **Décret N°2022/550 du 31 décembre 2022** portant nomination de cinq (05) Commissaires de Police Stagiaires. Elève-Commissaire de Police Evina Joseph (Mle 541 088-F) et autres.

▪ **Décret N°2022/551 du 31 décembre 2022** portant titularisation de cinq (05) Commissaires de Police Stagiaires. Commissaire de Police Ngeh Christian Tata (Mle 571 265-F) et autres.

▪ **Décret N°2022/552 du 31 décembre 2022** portant inscription au tableau d'avancement de grade au choix de seize (16) Commissaires de Police Principaux au grade de Commissaires Divisionnaire au titre de l'année 2022. Commissaire de Police Principal Ahmadou Baillo (Mle 554 493-M) et autres.

▪ **Décret N°2022/553 du 31 décembre 2022** portant avancement de grade au choix de seize (16) Commissaires de Police Principaux au grade de Commissaires Divisionnaire au titre de l'année 2022 et avancement d'échelon de douze (12) Commissaires Divisionnaires. Commissaire Divisionnaire Mpho Mvondo, épouse Tagouh Thérèse Nadine (Mle 600 089-E) et autres.

▪ **Arrêté N°0949/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant admission en stage de perfectionnement à l'institut Supérieur de Management Public de quatre (04) fonctionnaires de la Sûreté Nationale. Commandant Ayissi Louis Desgonzak et autres

▪ **Arrêté N°0950/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Bekolo Pierre Fabrice (Mle 701 017-R), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0951/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Hobsou Koumaye Jules (Mle 596 242-H), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0952/CAB/PR du 01 décembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté n° 605/CAB/PR du 05 décembre 2012 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Engolo Léon Marie André (Mle 146 577-J), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté 0953/CAB/PR du 01 décembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0762/CAB/PR du 30 octobre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°262/CAB/PR du 18 novembre 1993 constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Ebong Joseph Nkumbe Ivo (Mle 145 275-C), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0954/CAB/PR du 01 décembre 2022** constatant la cessation d'activités de suites de décès et liquidant les droits de la succession de Mademoiselle Ngo Mouaha Christine Marie (Mle 156 100- Y), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0957/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Emma Ehmat (Mle 156 146-T), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0958/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngang Samuel (Mle 506 156-Y), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0960/CAB/PR du 01 décembre 2022** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Tina Jean David (Mle 366 491-D), Officier de Police Principal décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°0961/CAB/PR du 01 décembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0417/CAB/PR du 24 mai 2022 allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Enusa Fuekanze Buth (Mle 123 432-K), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.



- **Arrêté N°0965/CAB/PR du 01 décembre 2022** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Kweyo David (Mle 597 188-T), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour manquement aux consignes par violences et voies de fait sur un suspect. Fait commis dans la nuit du 15 au 16 septembre 2021.
- **Arrêté N°0966/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Bikolo Daniel Éric (Mle 582 589-C), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 27 août 2018.
- **Arrêté N°0967/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant révocation d'office de Madame Douanla William Evelyne (Mle 598 636-U), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 12 août 2021.
- **Arrêté N°0968/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Arrey Kingsley Oruma (Mle 597 056-I), Gardien de la Paix Principal. pour abandon de poste, à compter du 12 juin 2018.
- **Arrêté N°0969/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ashu Agborcip Arrey Ngang (Mle 765 752-F), Gardien de la Paix Principal, pour abandon de poste, à compter du 25 novembre 2019.
- **Arrêté N°0970/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Bayo Engelbert Noel (Mle I-138 275), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 24 juin 2021.
- **Arrêté N°0971/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Mballa Mballa Patrice (Mle A-110 635), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 22 avril 2022.
- **Arrêté N°0972/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu Colonel Armand Chfistian Minyono Mathieu
- **Arrêté N°0975/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant attribution du capital-décès, concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu Capitaine Ngozo Charles.
- **Arrêté N°0976/CAB/PR du 01 décembre 2022** portant concession d'une pension de réversion et réversion d'une pension permanente d'invalidité aux ayants-cause d'un Officier. Feu Capitaine Soumaïne Oumar.
- **Arrêté N°0977/CAB/PR du 02 décembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°246/CAB/PR du 30 avril 2020 portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ghogomu Mbeinkein (Mle 155 467-Y), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0978/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'invalidité permanente et celle attribuée aux fonctionnaires ayant accompli au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à monsieur Asa'a Éric Che (Mle 502 706-N), Commissaire Divisionnaire.
- **Arrêté N°0979/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Guizi Lame (Mle 136 559-Z), Commissaire de Police Principal.
- **Arrêté N°0980/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Ateufack Antoine (Mle 527 704-J), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0981/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Nassourou (Mle 502 112-Z), Commissaire de Police.
- **Arrêté 0982/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur OMGBA Wencelas (Mle 366 443-H), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°0982/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins



vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Thea Jean (Mle 156 101-H), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0984/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngam Wainken Raphael (Mle 532 295-Z), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0985/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ekinde Solomon Edong (Mle 354 197-Z), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°0986/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Abdoulaye Alhadji (Mle 562 549-Y), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0987/CAB/PR du 02 décembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Lifitna Charlemagne (Mle 356 128-T), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°0988/CAB/PR du 02 décembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Njih Chretien (Mle 131 284-C), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0994/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Nguele Suzanne (Mle 526 625-A), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°0995/CAB/PR du 02 décembre 2022** portant admission à la retraite et liquidant les droits de la succession de Monsieur Mengue Ndo Paul (Mle 526 625-A), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°1000/CAB/PR du 05 décembre 2022** allouant la pension de réversion à l'ayant cause de Monsieur Toudjui Toudjui Leonard (Mle 110 225-F), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°1004/CAB/PR du 08 décembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'Arrêté N°0587/CAB/PR du 18 septembre 2019

portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Nkoudja Jean (Mle 155 507-B), Commissaire Divisionnaire.

▪ **Arrêté N°1005/CAB/PR du 08 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins (25) vingt-cinq ans de service effectif, prévue à l'article 5 du Décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles à Monsieur Mana François (Mle 355 300-J), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°1007/CAB/PR du 08 décembre 2022** portant reclassement puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Lebey Ngoh Jacques Eymard (Mle 599 333-J), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°1009/CAB/PR du 08 décembre 2022** allouant la pension de réversion aux ayants cause de Monsieur Njindou Inoussa (Mle 537 880-Z), Commissaire de Police décédé à la retraite.

▪ **Arrêté N°1016/CAB/PR du 08 décembre 2022** portant reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Djeukwe Ndafeun Roland Versel (Mle 700 867-L), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, indice 205.

▪ **Arrêté N°1017/CAB/PR du 08 décembre 2022** portant reconstitution de la carrière administrative de Monsieur Tick Milol Hilaire Hervé (Mle 702 288-J), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, 3<sup>ème</sup> échelon, indice 205, à compter du 28 juin 2022, promu Gardien de la Paix principal, 1<sup>er</sup> échelon.

▪ **Arrêté N°1018/CAB/PR du 08 décembre 2022** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Banda Alin Joëlle (Mle 582 605-U), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour indécence ou compromission portant atteinte à la considération de la Police par extorsion de fonds à un tiers dans le cadre d'un concours administratif. Faits commis en 2019.

▪ **Arrêté N°1019/CAB/PR du 13 décembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant les pensions d'anciennetés et d'invalidité permanente à Monsieur Fosso Bernard (Mle 356 562-Z), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°1020/CAB/PR du 13 décembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant les pensions d'anciennetés et d'invalidité



permanente à Monsieur Issa Oumarou (Mle 502 629-F), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°1021/CAB/PR du 13 décembre 2022** allouant la pension d'invalidité permanente à Monsieur Batheu Bleuriot (Mle 583 091-Q), Commissaire de Police

▪ **Arrêté N°1023/CAB/PR du 13 décembre 2022** modifiant et complétant certaines dispositions de l'arrêté N°0305/CAB/PR du 28 avril 2022 portant admission à la retraite et allouant les pensions d'anciennetés et d'invalidité permanente à Monsieur Akono Nkame (Mle 155 971-U), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°1031/CAB/PR du 13 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant à Monsieur Mendouga Jean Jacques (Mle 369 987-B), Officier de Police Principal, la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles.

▪ **Arrêté N°1037/CAB/PR du 13 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Tchokossi Joseph Aimé (Mle A-059 845), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

▪ **Arrêté N°1038/CAB/PR du 13 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Mendouga Ondoumou Jean Jules (Mle M-058 772), Gardien de la Paix de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 20 juin 2021.

▪ **Arrêté N°1039/CAB/PR du 13 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Fowentih Nkeumela Ariole (Mle V- 109 231), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste.

▪ **Arrêté N°1040/CAB/PR du 13 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Ofé Abia Aku Vernon, (Mle 702 186-I), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 06 août 2021.

▪ **Arrêté N°1041/CAB/PR du 13 décembre 2022** infligeant la sanction d'abaissement de grade à Monsieur Tsala Bandga Félix Donald (Mle 596 099-B), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour faute contre l'honneur, le devoir et la probité par refus de payer ses dettes. Faits commis le 30 juillet 2011.

▪ **Arrêté N°1042/CAB/PR du 13 décembre 2022** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à

Monsieur Aoudou Djoube Joel (Mle 597 673-G), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour indéclicatesse ou compromission portant atteinte à la considération de la Police. Faits commis le 15 décembre 2021 et le 08 janvier 2022.

▪ **Arrêté N°1043/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Souley André ( Mle 147 318-T), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°1044/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Zoua (Mle 147 196-A), Commissaire de Police.

▪ **Arrêté N°1045/CAB/PR du 16 décembre 2022** allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins vingt-cinq (25) ans de service effectif, prévue à l'article 5 du décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Foghaa Paul (Mle 156 393-A), Commissaire de Police révoqué.

▪ **Arrêté N°1046/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Haman Dougoni (Mle 139 851-D), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°1047/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Takoua Joël (Mle 250 073-A), Officier de Police Principal.

▪ **Arrêté N°1048/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Abdoul El Hadj Hamidou (Mle 159 258-I), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°1049/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngwa Daniel Fonjah (Mle 526 610-Y), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°1050/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant les pensions d'ancienneté et d'invalidité permanente à Monsieur Zoua Hubert (Mle 150 754-N), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.

▪ **Arrêté N°1051/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Souffo Dieudonné (Mle 503 802-G), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.



- **Arrêté N°1052/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant avancement d'échelon, admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ndjock Jacques (Mle 159 022-S), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.
- **Arrêté N°1053/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Pangheupko Josué (Mle 158 447-I), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.
- **Arrêté N°1054/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension attribuée aux fonctionnaires ayant servi au moins (25) vingt-cinq ans de service effectif, prévue à l'article 5 du Décret N°74/759 du 26 août 1974 portant Organisation du Régime des Pensions Civiles, à Monsieur Haman Elie (Mle 147 658-J), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°1055/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant avancement d'échelon, puis constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Hamadjam Woumle (Mle 253 630-V), Officier de Police de 1<sup>er</sup> grade.
- **Arrêté N°1057/CAB/PR du 16 décembre 2022** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Bidjo Foe René (Mle 571 721-F), Inspecteur de Police Principal, pour absence injustifiée à un service d'ordre spécial. Faits commis le 24 janvier 2022.
- **Arrêté N°1058/CAB/PR du 16 décembre 2022** infligeant la sanction d'abaissement d'échelon à Monsieur Emini Louis David Ulrich (Mle U-105 255), Inspecteur de Police de 1<sup>er</sup> grade, pour absence injustifiée à un service d'ordre spécial. Faits commis le 24 janvier 2022.
- **Arrêté N°1059/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Okala Louis

Christophe Junior (Mle 769 767-M), Inspecteur de Police de 2<sup>ème</sup> grade, pour abandon de poste, à compter du 18 novembre 2018.

- **Arrêté N°1060/CAB/PR du 16 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Madame Ngo Bikai Justine (Mle 371 599-A), Officier de Police Principal.
- **Arrêté N°1061/CAB/PR du 22 décembre 2022** constatant la cessation d'activité des suites de décès et liquidant les droits de la succession de Monsieur Maawiya Hamdallah (Mle 599 055-M), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°1062/CAB/PR du 22 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ateafac Pascal Asong (Mle 366 473-B), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°1063/CAB/PR du 22 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Njalle Thomas (Mle 158 535-Q), Commissaire de Police.
- **Arrêté N°1064/CAB/PR du 22 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Hamadama Alim (Mle 370 149-J), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.
- **Arrêté N°1066/CAB/PR du 23 décembre 2022** déclarant fériée la journée du lundi 26 décembre 2022, à l'occasion de la fête de Noël, qui a eu lieu le dimanche 25 décembre 2022.
- **Arrêté N°1067/CAB/PR du 28 décembre 2022** portant admission à la retraite et allouant la pension d'ancienneté à Monsieur Ngirishi Tamnka Micheal (Mle 370 275-M), Officier de Police de 2<sup>ème</sup> grade.
- **Arrêté N°1068/CAB/PR du 28 décembre 2022** portant révocation d'office de Monsieur Fochive Abdel Azizi (Mle Z-106 653), Gardien de la Paix de 1<sup>er</sup> grade, pour abandon de poste à compter du 10 août 2022.

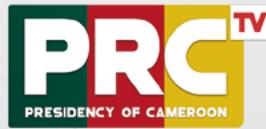
*Récapitulatif des actes pris par le Chef de l'Etat en 2022*

Lois	Ordonnances	Décrets	Arrêtés	Circulaires	Total
20	01	553	1670	01	2245

# LE TEMPS DES OPPORTUNITÉS

NEWSLETTER ON THE  
MANDATE OF GREAT  
OPPORTUNITIES





La Présidence chez vous

## Réception à la fréquence 534 MHz - Canal 30 TNT

Partenaires de diffusion

NUMERI CALBE

TV+

CREOLINK NETWORK

SWECOM

LEADER CABLE



@PRCTV